

IV

Dans le bassin de l'Isle, entre Périgueux et la limite du département de la Gironde

1. — *Seconde visite à Vauclair, — Ménéstérols. — La propriété des Grillauds, à M. le comte de Chanterac, régie par M. Delingus.*
 2. — *Chez M. Rives. — Menezplet. — Halle à Mussidan. — Neuville-sur-l'Isle. — Vallerueil. — Notes sur l'ancien fief d'Estissac ; St-Séverin, St-Jean et St-Hilaire.*
 3. — *Au presbytère de Bazac-sur-l'Isle. — Volière, clapier et élevage de lièvres, se reproduisant en captivité chez M. le curé de cette paroisse. — Montanceix. — Coup d'œil agricole sur les environs.*
 4. — *Deux jours chez M. le docteur de Valbrune à St-Astier. — Agriculture, commerce, industries locales. — Les carrières de pierres à chaux hydraulique, fabrication de cette matière. — A La Battut, chez M. I. de Valbrune, à la Serve chez M. le capitaine Parrade, exploitations de ces domaines.*
- De St-Astier dans le Ribéracois. — L'oasis de Boisset. — St-Aquilin. — Belet — Propriété du Bas-Vitrac, à M. Liard-Mazaau. — Passage à l'Hôpital. — Chanterac. — St-Germain du Salembre.*
5. — *De St-Germain du Salembre à St-Jean d'Aux. — Exploitation de M. E. de Lenthac ; le bourg et ses environs. — St-André de Double. — Douzillac. — Valaye. — Les bords de l'Isle. — Pêche des perles dans cette rivière.*
- Nouvelle excursion chez M. Rives. — St-Sauveur La Lande. — St-Martial d'Artensec. — Le Pizou. — Retour à Pomarède. — Notes sur cette terre. — La St-Jean de nos jours et jadis. — Une malinée à La Serve. — Propriété de M. A. Deauriac à La Grange, près St-Astier.*

-
1. — *A Vauclair, l'office de nuit ; détails complémentaires sur la vie cénobitique des Chartreux — Ménéstérols. — Aux Grillauds, travaux de M. Delingus.*

De gros monceaux de nuages épais, noirs ou bruns, débris d'un ouragan qui a dû éclater quelque part, voguant au milieu d'une couche de brume laiteuse, dont tout le ciel est couvert, ne nous présagent rien de bon et, dans la campagne, chacun s'empresse de rentrer ses foins au plus vite. L'anxiété se peint sur le visage de tous les conducteurs de voitures que nous trouvons arrêtés aux passages à niveau attendant que nous ayons passé. Le dernier

wagon n'est pas à un mètre au-delà de la porte que celle-ci s'ouvre et que les équipages gagnent l'autre côté de la voie, s'éloignant sans perdre une minute. Les deux bons gendarmes qui surveillent la gare de Neuvic ne s'attardent pas non plus, et au coup de sifflet annonçant que nous débarrassons la station, prennent au pas de course le chemin de leur caserne. Dieu veuille qu'ils y soient arrivés avant que notre convoi paraisse à la halte de Musidan !

A peine en effet y sommes-nous rendus, luyant à toute vapeur, que la tempête éclate furieuse. Les éclairs brillent incessamment, s'élançant de toutes parts au milieu des ténèbres, devenues profondes et qu'elles illuminent fiévreusement, accompagnées d'éclats continuels de tonnerre, retentissant au loin, répercutés par les échos, et d'une pluie torrentielle descendant du ciel en nappe large et continue. On dirait un fleuve tombant d'en haut sur nous et couvrant la plaine dans toute sa largeur. Impossible d'aller plus loin ; on n'y voit pas à cinq mètres en avant, et le bruit de la foudre et des averses est tel qu'on ne saurait percevoir celui des pétards et autres signaux. Le chef de train, les chauffeurs, le mécanicien, les serre-freins sont descendus et se sont réfugiés dans une salle de voyageurs. Nous attendons au milieu des flots, portières et vasistas soigneusement fermés. Cela dure près d'un quart d'heure ; enfin, un point bleu reparait au firmament ; la cloche se fait entendre et sans souci des derniers rugissements du vent et de la foudre, nous nous élançons à travers le lac qui vient de se former momentanément sur le plateau. Nous nous demandons encore si nous sommes partis que déjà l'on crie : Monpont ! Le convoi s'arrête, nous avons presque regagné le temps perdu. Le train arrivera sans retard à Coutras. Peut-être même avec un peu d'avance. La vapeur ne veut point céder l'avantage à l'électricité.

Je ne serai pas témoin de ce triomphe de l'eau bouillante ; je viens en effet de descendre de mon compartiment, et me résous, après avoir examiné le ciel, à continuer ma route à pied, portant ma petite valise sous le bras et me servant de mon parapluie comme d'une canne. Je traverse ainsi la ville, puis le pont et m'engage sur la route, précédé par l'orage qui se porte en grondant vers la Double en ayant l'air de me montrer mon chemin, mais à distance, de sorte qu'il ne tombe pas une goutte d'eau sur moi. Je suis tranquillement cette arrière garde de nuages et de feu, jusqu'au moment où je rencontre un voyageur qui s'arrête, m'offre poliment, bien qu'il ne me connaisse pas, une place dans sa voiture et m'emmène au port de Calendre, où je le quitte en le remerciant et me dirige vers la Chartreuse de Vauclaire, à 1,200 mètres environ. Je sonne. Silence complet. Je resonance : tout se tait. Je tente une troisième fois l'aventure ; cinq minutes s'écoulent, puis une lucarne s'ouvre discrètement ; une tête rasée apparaît derrière la grille et une voix me demande ce que je veux. Très surpris de cet accueil inusité, je réponds que je viens pour assister à l'office de nuit et que je voudrais voir le R. P. prieur. Le religieux paraît fort embarrassé, très hésitant. Je me rappelle que les décrets contre divers ordres viennent d'être rendus ; je me dis que probablement on voit en ma personne un agent chargé d'en annoncer, et peut-être assurer l'exécution ; je donne immédiatement mon nom. Cela paraît satisfaire mon interlocuteur effrayé, qui m'ouvre, s'incline et m'annonce qu'il vient, suivant mon désir, d'envoyer un Frère chercher le R. P. Roques. Un instant après celui-ci apparaît souriant et me tendant la main. — « Ah ! mon Père, lui dis-je, je viens, je le crois, de faire une belle peur au bon Frère concierge. Il m'a certainement pris pour un huissier venant instrumenter de Monpont ; mais il aurait dû penser qu'à cette

heure-ci les huissiers, qui n'ont rien de commun avec les chouettes, ne se montrent pas en cette qualité. Le soleil en effet est couché. — Eh! mon Dieu, ajoutais-je, tout contrit de ma faute, ce mot venant de réveiller mes souvenirs, si le soleil est couché il n'est pas le seul! Je parie qu'on est allé vous faire lever pour me recevoir! » — En effet, les Chartreux se couchent à huit heures, devant se rendre au chœur à onze. — « C'est bien possible, répartit gaiement DomRoques, mais qu'est-ce que cela fait! L'important est de vous recevoir. Vous prendriez peut-être quelque chose? » — J'avonai que depuis mon déjeuner, c'est-à-dire depuis onze heures du matin, je n'avais touché à aucun aliment et que je ne serais pas fâché de diner. Le Frère hôtelier fut invité de suite à rechercher ce dont il pouvait disposer en mon honneur. Le pauvre moine resta tout interdit. Enfin, il me fit humblement observer que toute la communauté avait diné, que les retratants avaient diné, que par conséquent... « Il ne reste rien? repris-je. » Un mouvement de tête désolé fut la réponse éloquente à cette interrogation. Le Père prieur se mit à fouiller partout consciencieusement, aidé par le bon Frère, et au bout de vingt minutes, d'une recherche pénible et approfondie, on découvrit un morceau de thon à l'huile, du pain et un fragment très passable de l'excellent fromage que l'on fabrique dans, et pour le service de, la communauté. C'était bien suffisant. On ne vient pas à la Chartreuse pour faire chère-lie, et cette simple collation, accompagnée d'un bon verre d'eau fraîche et délicieuse, puisée dans la source de la montagne, ensuite couronnée par un petit verre de la fameuse et inimitable liqueur des Pères, enfin assaisonnée de la spirituelle conversation de l'aimable et savant supérieur, me redonna toutes les forces nécessaires pour passer la nuit sans tiraillement d'estomac. Dom Roques voulut me tenir compagnie jusqu'à 10 heures

et deme, et ne me quitta qu'après m'avoir conduit à ma chambre, simple, sans luxe, nue même, mais où rien ne manquait. Elle est fort propre, suffisamment grande. On y voit une table, deux chaises, une statue de la Sainte-Vierge, un petit miroir, le règlement pour les retraites, du linge très blanc, un lit, engageante couchette, moëlleuse sans excès, mais invitant très bien au sommeil.

Ses avances furent vaines, du reste. Il n'était pas dans mon dessein de dormir; j'é voulais assister à l'office de nuit, et aussitôt que la cloche l'eût annoncé, je me rendis à la tribune de l'église, dans laquelle on entrait de plein-pied du corridor où se trouvait ma cellule. Il n'y avait encore personne. Je regagnai mon logement et m'y reposai sur un siège, en attendant que des voix parlissent du chœur, c'est-à-dire une demi-heure environ. Lorsque je pénétrai de nouveau dans le temple, je fus frappé du spectacle triste, mais imposant et grandiose qui s'offrait à moi. La nef était à peine éclairée; au-delà de la grande clôture de bois ajourée, entourant le maître-autel, dans leurs stalles sculptées, les Pères chantaient l'office, au milieu d'une vague lueur filtrant jusqu'à nous à travers les ciselures du jubé. Plus près, vers l'entrée de la nef, les Frères convers, rangés le long de la muraille, auprès de leurs sièges, se tenaient debout et se détachaient en blanc sur le fond sombre de l'enceinte. On eût dit deux lignes de cadavres enveloppés de leurs suaires et placés en ordre dans un caveau. Puis subitement à un moment donné ces fantômes s'animaient, se prosternaient à terre immobiles. Alors une seule voix puissante, émouvante, douloureuse et pleine d'espérance pourtant, s'élevait dominant tous ces corps couchés sur les dalles, jusqu'à ce que, à un verset, plus fortifiant sans doute, et qui me paraissait être comme un appel plein d'allégresse, tous se redressassent à la fois pour reprendre en même temps la prière commune et les chants canoniaux.

Je ne saurais dire combien ce cérémonial est saisissant. En voyant au-dessous de soi ces files d'hommes jeunes ou vieux, robustes ou cassés, dont plusieurs sont d'une haute capacité, d'un profond savoir, voués à la macération, chassant le sommeil, venir au milieu des ténèbres, hiver comme été, s'humilier ainsi sur le parvis, pour aller ensuite reprendre quelques instants le repos interrompu, puis les exercices d'une vie toute d'austérité, de silence, d'abnégation et de charité, et cela pendant vingt ans, trente ans, plus encore peut-être, jusqu'à ce que, en un mot, la mort les frappe et les emporte dormir obscurément dans une humble fosse, au milieu du grand verger, en face de l'entrée du petit ermitage où s'écoule pieuse, ascétique et laborieuse leur existence monastique, on le sent, *il faut qu'il y ait quelque chose*, comme me le disait un jour un incrédule pourtant, qui avait assisté à l'un de ces offices nocturnes et qui me peignait, tout frissonnant encore après plusieurs années, l'impression qu'il en avait éprouvée. *Il y a quelque chose!* cela se comprend ici, et pour moi j'étais pénétré d'un sentiment inexplicable de terreur et de paix tout à la fois. Il était trois heures et demie du matin quand les Frères se retirèrent en silence, se dirigeant vers leur cloître, chacun armé de sa petite lanterne allumée, restée dissimulée derrière lui pendant la longue veille; les Pères rentrèrent dans leurs maisonnettes quelques instants après. Les chants et les psalmodies avaient duré quatre heures, et le temps ne m'avait pas un instant paru long. J'e gagnai ma couchette comme faisaient les Chartreux et je m'endormis pour me réveiller vers six heures, après avoir bien paisiblement reposé. J'ouvris ma fenêtre donnant sur la cour, où je m'amusai pendant un instant à considérer les domestiques et les Frères, mettant tout en ordre pour le travail du jour, puis m'emparant de mon carnet de voyage j'y traçai rapidement quelques notes. J'avais

depuis peu recueilli de nouveaux détails à bonne source, sur le règlement de vie des Chartreux. Je les consigne ici pour compléter ce que j'en ai déjà dit, pensant qu'on ne les lira pas, peut-être, sans intérêt.

Au réfectoire, le silence est de rigueur. On y fait une lecture en latin pour les Pères, et en français pour les Frères. La plupart du temps d'ailleurs, les Pères sont, comme je l'ai relaté, servis dans leur cellule au moyen d'un tour. Depuis Pâques jusqu'au jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre, les religieux font par jour deux repas; le premier, composé d'une soupe et de deux plats, plus le dessert; le second, le souper, consiste en deux œufs ou l'équivalent, sauf au réfectoire où l'on ne sert jamais d'œufs le soir. Du 14 septembre à Pâques, il n'y a qu'un seul repas, les dimanches et fêtes exceptés. La collation alors consiste, dans la soirée, en un peu de pain et de vin trempé d'eau. (Les Chartreux ne doivent jamais boire de vin pur). Pendant l'Avent et le Carême et tous les vendredis de l'année, outre le maigre qui est de rigueur toujours, il y a complète abstinence d'œufs et de laitage. En outre, une fois par semaine, on doit se contenter de pain et d'eau. Les jours de récréation on est libre de causer avec les autres religieux de même qu'à la promenade; seulement, lors des sorties, l'on doit suivre celui qui préside et non aller chacun où il lui convient.

Il m'était tombé sous la main un livre où il est dit que lorsqu'un Chartreux meurt, on le porte à l'église dans sa stalle, qu'on l'y met debout, et que l'on chante l'office devant lui, placé comme s'il vivait encore, puis qu'au moment de la sépulture, les religieux assistants jettent des fleurs et chacun une pelletée de terre sur son cercueil. Rien n'est moins exact. Quand un Père ou Frère est décédé, on le revêt de ses habits ordinaires et on le

dépose sur une planche à laquelle on clone sa robe. On le porte à l'église immédiatement après, et l'on récite l'office. Pourtant, si c'est un jour de fête, l'office est chanté, mais le corps demeure en cellule gardé par deux ou trois religieux ou Frères. Au cimetière, le président seul jette un peu de terre, puis les Frères et domestiques, le cadavre étant descendu, achèvent de remplir la fosse, pendant que les Pères récitent de longs psaumes. Je finissais d'écrire et venais de remettre mon portefeuille dans ma poche, lorsqu'on frappa et le R. P. prieur entra. Dom Roques me tendit la main, me souhaita le bon jour, et me demanda si nul bruit ne m'avait empêché de me reposer depuis qu'il m'avait quitté la veille au soir.

« Mais non, mon Père, lui répondis-je. Le bruit des allants et venants ne pouvait m'incommoder, puisque j'ai fait comme vos religieux et vos retraitants, j'ai suivi l'office et suis même allé à l'église avant vous! » — « Et vous en êtes revenu plus tôt? » — « Nullement, j'ai pratiqué la règle; couché à quatre heures, levé à six ou sept. Seulement je n'ai pas interrompu mon premier sommeil vers onze heures pour aller au chœur. » — « Vous n'avez pas dormi hier au soir, vous êtes resté tout le temps avec nous à l'église, et vous vous êtes levé avant nos Pères? » — « Vraiment oui! Vous voyez bien que j'aurais toute facilité à vivre en Chartreux! » — « Et dire que vous n'avez pas diné, que vous mourez de faim; venez avec moi! » Sur quoi, le prieur me conduisit dans le salon des étrangers et me fit apporter un bol de lait bien chaud et quelques fruits. Puis, en attendant que l'on vint me prendre pour m'emmener dans une propriété voisine que je voulais visiter, il m'accompagna dans le grand jardin que nous parcourûmes en causant, pendant que j'admirais cet enclos et sa belle tenue, œuvre des Frères du couvent. Les circonstances, pénibles pour les religieux, dans lesquelles nous nous

trouvions, formaient naturellement le fond de notre conversation. Le Père s'exprimait avec tristesse, mais sans aigreur. — « On nous aime, me disait-il, dans le pays ; du moins on paraît le faire, ce qui peut-être n'empêcherait pas, en un moment d'effervescence sans motif, de nous causer beaucoup de mal. La population est naturellement bonne, et nous tâchons de lui être utile de notre mieux. Nous continuerons à agir ainsi jusqu'au dernier instant, quoi qu'il arrive. Notre lot est de prier, de travailler, et de nous confier à la Providence. Elle a permis une fois que nous fussions expulsés de cette maison ; elle nous y a ramenés, notre sort est entre ses mains, que sa sainte volonté s'accomplisse. » — « On m'a dit, mon Père, que vous occupiez beaucoup de monde, secouriez de nombreuses familles, et donniez largement pour les œuvres utiles et de bienfaisance. » — « C'est notre devoir, nous n'avons de ressources que pour cela. Et si vous saviez comme il est agréable de rendre service. Cela fait du bien ! Tenez ! je suis tout heureux de penser que la pauvre église de Montpont nous devra peut-être de devenir plus digne de cette ville, et de Dieu. Notre Ordre a promis 20,000 fr. pour aider à la réédifier. Ce sera un joli monument, et du pain gagné par de pauvres ouvriers (1). Mais l'on nous appelle, je crois, allons voir ce que c'est. »

Un Frère s'avavançait vers nous en effet : interrogé par Dom Roques, il répondit que le régisseur de M. le comte de Chantérac m'attendait, et était venu me prendre avec sa voiture. Nous traversâmes le parloir, où le R. Père me montra de gros in-folios, tout neufs, destinés

(1) L'allocation de cette somme a dû, par suite de divers motifs, être ajournée. Montpont doit à la générosité des Chartreux la construction et le mobilier d'un ouvrier dirigé parfaitement et des plus utiles.

aux chants canoniaux, et qui venaient d'arriver, puis la cour où l'on attelait pour le labour. Je me demandai, à part moi, qui recueillerait peut-être ce que l'on allait semer. Mon compagnon, devinant ma pensée, y répondit en souriant : « A la grâce de Dieu ! » Sur ce mot, nous nous séparâmes en échangeant un : « Au revoir ! » n'y comptant peut-être guère ni l'un ni l'autre (1).

« — Pourquoi les renverrait-on ? me dit M. Delingeas. Ils ne font que du bien ; ils ont bâti, restauré leur propriété depuis leur retour ; ils donnent sans compter aux malheureux et leurs soins et leur argent ; ils encouragent le travail, ils ne se mêlent pas de politique, ne font de mal à personne. Si leur départ s'effectue, le pays s'en ressentira douloureusement et longtemps ». Cependant, nous arrivions à Ménéstérols, au milieu d'un agréable paysage, et nous mettions pied à terre pour examiner son curieux temple paroissial, construit à plusieurs reprises, ou tout du moins visiblement élargi. Les chapiteaux de l'entrée sont remarquables ; la voûte est à nervures. Il y a de jolis vitraux dans le fond. Le mur du côté du nord a été fortifié par une espèce de galerie couverte dans le haut, qui le maintient contre la poussée. D'après un document qu'on a bien voulu me fournir, cette église, qui surprend, en pareil lieu, par son étendue, l'épaisseur et la solidité de ses murailles, serait celle d'un ancien monastère comme, du reste, le nom de la commune semble l'indiquer. Sa longueur est de 35 mètres sur 12 de largeur. Elle n'a qu'une nef avec un chœur rayonnant, quatre fenêtres au sud, une au nord, et au fond une magnifique verrière avec médaillons représentant les principaux traits de la vie de saint Pierre, patron de la

(1) Jusqu'à présent (février 1884), les Chartreux n'ont pas été inquiétés dans leur abbaye de Vaclaire.

paroisse. Cette belle ornementation est due à la générosité de madame la comtesse de Rigny. Une chapelle est jointe à l'édifice, et bâtie, comme lui, dans le style du xv^e siècle ; mais cet édicule dépare le reste du vaisseau par le peu d'élévation de son arcade et de sa voûte. Il rachète en partie cette défectuosité, pour le visiteur, en mettant sous ses yeux un autel donné par madame Exshaw, qui le tenait de son oncle, Mgr Dupuch, le vénérable premier évêque d'Alger, prélat de bienfaisance et sainte mémoire. La voûte de la nef est vraiment remarquable par son double rayonnement d'arêtes, toutes en pierres de taille. Il faut citer aussi sa majestueuse ceinture, de seize contreforts, ayant chacun vingt pieds d'élévation sur quatre de diamètre. Ceux qui servent d'appui au clocher ont dix mètres de hauteur sur trois d'épaisseur. On descend dans l'intérieur de l'édifice par deux marches. Auparavant, il devait y en avoir le double et plus. On a remblayé, sous prétexte d'humidité, et ainsi gâté les proportions, en faisant perdre à la voûte une partie de l'aspect majestueux qu'elle devait à son élévation. J'ai dit que le monument a été construit à plusieurs reprises, ou tout au moins grandement élargi. Pour être convaincu pleinement de ce fait, il suffit de remarquer le portail. C'est une œuvre intéressante, très évidemment romane, et datant, probablement, du xi^e siècle. Il a huit colonnes et des arcatures les unes plus ou moins bien remaniées, les autres laissées dans leur état primitif avec leurs figures du paganisme. La torsade est à noter, ainsi que la corniche plate, supportée par des effigies grimaçantes et des têtes de Sarrasins. Des commencements d'arêtes, adhérents à la colonne intérieure qui supporte le clocher sembleraient indiquer que lorsqu'on a élevé le corps actuel du bâtiment au xv^e siècle, on avait d'abord eu l'idée de lui donner deux nefs. Cette belle église est placée sur une petite élévation de terrain

presque insensible, suffisante néanmoins pour la mettre à l'abri de toutes les inondations, de même que le cimetière et le presbytère qui l'entourent. Le bourg est un peu disséminé le long de la route. Si l'on n'est pas instruit à Ménestérois, ce n'est pas faute de maîtres. On n'y compte pas, en effet, moins de quatre écoles, dont une de Frères. Tout autour, les blés sont jolis en général, mais on n'en prend pas assez de soin et les herbes les envahissent un peu trop. L'habile régisseur me conduit dans divers domaines placés sous sa direction. Il me montre des chemins rectifiés et des ruisseaux contenus entre des rives redressées. Toutefois, l'Isle, dont l'ancien lit, très visible encore, était dans cette direction, aime à reprendre parfois possession de son premier empire pendant les grosses eaux. Les métairies ont été reconstruites en grande partie, et les prairies naturelles considérablement augmentées. Il en est une superbe et réellement immense. Une magnifique plantation en longues lignes de peupliers a été faite, et a parfaitement réussi sur les bords de la rivière, qui décrit en cet endroit plusieurs coudes, et y forme notamment comme une sorte de golfe très profond, dans lequel on pêche d'énormes poissons. Les pommes de terre sont très remarquables, et il y a d'autres belles cultures de racines. Les froments sont splendides, et ceux de quelques voisins, empressés de suivre les bons exemples, ne le sont guère moins. Il y a quelques trèfles et luzernes, mais peu, le manque de calcaire pour les uns et les autres, et l'humidité du terrain pour les secondes, ne permettant guère, et cela se voit, à ces plantes d'y réussir. Nous entrons dans un colonage fort bien tenu, pourvu d'un nombre de têtes de bétail considérable, les bêtes à cornes qu'il renferme, ayant été portées de quatre à seize. Nous montons : le sol paraît naturellement sec et peu profond, les arbres n'y peuvent vivre

longtemps. Par bonheur, il y a nombre de sources qui permettent d'irriguer, et l'on en use. Aussi M. Delingeas a-t-il créé un grand jardin potager, qu'arrose une conduite d'eau. Il a refait les voies de communication tout autour des Grillauds. Les chais et celliers ont été l'objet de remaniements faits à propos. On y décharge facilement la vendange du dehors ; ils sont divisés en deux parties : l'une pour le vin blanc, l'autre pour le rouge ; toutes deux sont munies de l'outillage et des vaisseaux vinaires indispensables et de bon choix. La porcherie renferme quelques bons et beaux animaux de races pures ou croisées, logés dans des étables munies chacune d'une petite cour au-devant d'elles. Dans la grange voisine, étaient de belles vaches, grandes, bien conformées et qui travaillent vigoureusement, laitières fort passables en outre, élevant très bien leurs veaux. Elles proviennent, m'a dit M. Delingeas, d'aïeules limousines et d'un certain taureau durham-garonnais qui fut honoré d'un premier prix au concours régional d'Angoulême, vers 1865 ou 1866. Il avait été présenté par M. Exshaw, à qui la terre des Grillauds appartenait alors. Il eût été fort étonnant qu'un Anglais, d'origine tout au moins, ne s'empressât pas de faire l'acquisition d'un taureau, allié par le sang, à la race la plus réputée de la Grande-Bretagne. J'ai vu dans la salle à manger le portrait de cet illustre animal, dont depuis on a eu soin de faire reproduire les descendants entre eux. Ils retournent, ou plutôt sont retournés, complètement au type limousin-garonnais. En contemplant l'image de leur grand-père commun, on ne s'en étonne pas. Après le déjeuner, qui fut long et confortable, nous sommes montés au vignoble, restauré, remanié, refait, par M. Delingeas, qui lui a prodigué toutes sortes de soins intelligents, et qui a fort bonne mine, ayant été terrauté, dégagé scrupuleusement des eaux stagnantes, nivelé, peuplé de cépages appropriés au

sol. C'est bien dommage de penser qu'on ait pris tant de peine pour nourrir largement le phylloxera. Mais peut-être n'en sera-t-il rien. La récolte paraît devoir être très passable. Elle le serait davantage, si la grêle n'était venue considérablement l'amoinrir.

En descendant du vignoble, M. Delingeas m'apprend que M. Rives l'a chargé de me conduire chez lui, à Pommarède. Il me montre de loin Ménesplet, où réside M. de Castéras-Seignan, et deux ou trois autres exploitations dignes d'être visitées. Malheureusement, le train qui doit me ramener à Périgueux passe à Montpont dans une heure et je n'ai que le temps de prendre congé de madame Delingeas et de me jeter dans la voiture de son mari, qui me conduit au grand trot à la station, où je le quitte en le remerciant de son excellente hospitalité ainsi que de l'accueil que m'a fait sa famille. Je me propose du reste de revenir le plus tôt possible dans le pays, où il y a beaucoup à voir et à étudier.

Ma visite aux Grillauds m'avait fort intéressé. Rentré chez moi, j'ai voulu savoir ce qu'en avait dit l'honorable M. Pradier, rapporteur de la commission chargée d'attribuer la prime d'honneur culturelle, décernée par notre association en 1879 pour l'arrondissement de Ribérac. J'ai ouvert le volume de nos *Annales* de l'année dernière et j'y ai trouvé ceci :

« Les 260 hectares se décomposent en chiffres ronds ainsi qu'il suit : terres labourables, 55 hectares ; vignes de tout âge, 24 hectares ; prairies et pacages, 84 hectares ; bois et bruyères, 93 hectares ; terrain bâti, 2 hectares..... La situation des Grillauds, au point de vue de la production, n'était pas prospère ; l'entreprise de M. Delingeas n'était pas une sinécure, et son activité allait être diversément sollicitée par les améliorations multiples qu'il avait à réaliser. » Après avoir raconté comment le régisseur, la

propriété une fois divisée en dix métairies, garda comme réserve un vignoble de 20 hectares, ce qui lui permettrait de lui consacrer spécialement ses efforts, tout en surveillant et améliorant le reste avec le concours des colons, le rapporteur continue en ces termes : « Le vignoble des Grillauds, situé sur le versant du coteau qui descend jusqu'à la plaine de l'Isle, planté en terre légère et siliceuse, exposé aux ardeurs du soleil, comme l'indique son nom, était épuisé lors de l'arrivée de M. Delingeas ; une partie poussait à peine. Replanter les endroits faibles, enfouir dans les rangs 2.000 charretées d'ajoncs ou de bruyères, détourner le cours des eaux pluviales qui exposaient à la ravine les parties trop déclives, donner à l'ensemble un bon état de culture, fut l'œuvre des premières années. Aujourd'hui de bons labours, suivis de hersages, assurent à la vigne les éléments d'une active végétation, la verdure des pampres indique qu'elle répond aux soins qui lui sont donnés, et s'il reste encore quelques parties faibles, l'ensemble est fort satisfaisant. La production qui, la première année, était de 75 barriques de vin, y compris le contingent formé par les métairies, est montée à 210. De jeunes vignes, créées en 1875 et à la veille d'être en rapport, d'autres encore, plantées depuis un ou deux ans sur des terrains incultes et récemment défrichées, un bel exemple de joëlles, disséminés dans la plaine et dépendant des métairies, promettent de renforcer bientôt ce chiffre déjà respectable.

» La culture du blé a été diminuée, par suite de l'extension donnée aux vignes et aux fourrages. Sa semence a été réduite à quatre hectolitres dans chaque métairie. Il est semé à raison de 4 hect. 60 à l'hectare, et malgré la diminution des emblavures, la production a sensiblement augmenté. Elle était pour le maître, en 1867, de 185 hectolitres. Elle est maintenant, malgré le déficit des deux

dernières années, de 350 hectolitres, soit pour la récolte entière, semence comprise, 740 hectolitres (1).

» L'immense prairie des Grillands, qui compte 84 hect., s'étend en majeure partie sur les bords de l'Isle. Elever ce chiffre, c'est dire que le cheptel est une des branches les plus productives de l'industrie agricole des Grillands et révéler en même temps l'importance qu'il peut y acquérir. Il comptait au début de l'entreprise de M. Delingeas 72 têtes ; il s'est élevé aujourd'hui à 110, de gros bétail ou leur équivalent ; l'ensemble appartient à la race limousine, à laquelle on cherche à conserver sa pureté ; le reste accuse la présence du sang garonnais. Le cheptel a suivi une progression ascendante en nombre, en valeur et en produits ; les bénéfices se sont élevés de 900 fr. à 4,533 fr. Quelques prairies situées sur le versant du coteau, en contrebas des sources abondantes, sont l'objet d'irrigations bien entendues, d'autres ont été améliorées ; l'une d'elles, sur les bords de l'Isle, a reçu une belle plantation de 4,000 peupliers..... »

M. le rapporteur, après quelques considérations générales sur les perfectionnements introduits dans les bâtiments ruraux, aborde le cuvier, et nous le décrit ainsi : « La plus importante des constructions est assurément celle du cuvier, qui, avec son mobilier, cuves, pressoir Mabile, futailles, vaisseaux vinaires de toute nature, n'a pas coûté moins de 10,500 fr. Son organisation est complète et bien composée ; d'abord, le cuvier avec de grandes ouvertures latérales, permettant de décharger la vendange sur les pressoirs ; à proximité, une importante série de cuves, plus loin, le chai, fort vaste, où sont rangées en

(1) Ce qui représente, abstraction faite de la semence, un produit moyen de 28 hectolitres sur chacun des 25 hectares consacrés à cette céréale.

ordre parfait plusieurs centaines de fûts pleins ou vides, le tout convenablement aménagé et abrité contre les intempéries par un plancher recouvert d'une épaisse couche de sable qui maintient à l'intérieur une température à peu près uniforme. »

En terminant, l'auteur du travail établit qu'une comptabilité bien faite, prouve chez M. Delingeas une bonne réussite et une marche à la fois prudente et assurée. Il y a bien encore quelques taches au tableau, mais, j'en suis témoin, déjà plusieurs disparaissent. M. Delingeas les éponge d'une main ferme et les remplace par des dorures solides, auxquelles le propriétaire, M. le comte de Chantérac, qui se prête facilement aux dépenses nécessaires, qui comprend, approuve et paie sans hésiter, trouvera tout avantage. Aussi, ne peut-on qu'applaudir à la décision de notre Société qui, après avoir ouï M. Pradier, a donné le second prix d'honneur des propriétaires de vastes domaines à M. de Chantérac, et le premier pour les régisseurs à son actif et plein de zèle agent d'affaires. Entre les mains habiles qui les dirigent de concert, les Grillauds sont destinés à faire griller de jalousie plus d'un grand agriculteur.

2. Chez M. Rives, à Pomarède. — Ménesplet, usine et terre de M. le comte de Castéras-Seignan. — Halte à Mussidan. — Soirée chez M. le docteur Piotay, — notes diverses. — La propriété de Bassy. — A Neuvic-sur-l'Isle, le bourg, le comice, le château de M^{me} de Mélet. — De Neuvic à Vallereuil, le presbytère, aspect du village. — Au milieu des bois. — La maison natale des deux abbés de Lespène. — La prison souterraine. — Notes sur l'ancienne seigneurie d'Estissac, St-Séverin, St-Jean, St-Hilaire. — Retour à Vallereuil. — L'instruction agricole à l'école communale tenue par M. Huot. — Départ pour la gare et Périgueux.

Voulant aller visiter la belle exploitation de M. Rives, à Pomarède, j'avais pris jour avec notre éminent collègue et

agriculteur et je me disposais à me mettre en route pour chez lui, lorsque inopinément une affaire urgente vint m'obliger à partir pour Bordeaux, où j'avais à me concerter avec ma sœur qui habite cette ville, et vingt-quatre heures furent ainsi prises forcément sur le peu de temps qui m'était donné pour mon exploration, comprenant en plus de Pommarède, deux ou trois communes du voisinage et Neuvic avec une partie de ses environs, outre une halte à Mussidan. Il me restait à peine deux jours francs pour cela; ce n'était pas assez. Je résolus cependant de faire le possible, remettant à une autre époque ma tournée dans ce que je ne pourrais explorer cette fois. Parti de Bordeaux vers huit heures, j'arrivai par le train à Monpont à 10 heures environ. Je ne fis que traverser la ville, m'arrêtant seulement cinq minutes pour prendre une tasse de café en demandant mon chemin. Sur les indications qu'on me donna, je trouvai ma route assez facilement et environ vingt minutes après, en coupant au milieu d'une grande plaine de nature sablonneuse, où je vis des champs de farouch (trèfle incarnat) mais peu de prairies artificielles, j'atteignis le but. Pomarède ne se révèle pas de loin par l'apparence. C'est une maison moderne, simple métairie transformée, où M. Rives est venu habiter avec sa famille après avoir quitté Vauclaire, où il résidait avant de l'avoir vendu aux PP. Chartreux. Il a tiré tout le parti possible de cette construction, accostée maintenant d'une jolie galerie et dans laquelle il a fait établir de confortables appartements. Il venait à peine de recevoir la dépêche que je lui avais envoyée la veille avant de partir pour Bordeaux, de sorte que j'arrivais presque aussitôt que ma missive, après avoir fait quarante lieues de plus qu'elle, et dormi toute une nuit. Pendant que l'électricité marchait ainsi à pas de tortue, lui, ne recevant pas de communication de ma part, m'avait par deux fois envoyé chercher en voiture à Monpont, et il allait faire partir son

tilbury de nouveau quand je fis mon apparition dans sa demeure. Il m'y reçut à bras ouverts et sa famille me fit également le meilleur accueil. Nous déjeunâmes tête à tête, M. Rives et moi, puis fîmes un tour sommaire aux environs. Nous délibérâmes ensuite, et il fut résolu que, vu le peu d'heures dont je pouvais disposer, nous allions d'abord faire une course dans les environs, puis que nous agirions suivant les circonstances. Nous partîmes donc en voiture M. Rives, son régisseur, M. Fournier, et moi, et nous nous dirigeâmes sur Ménesplet. A peu de distance du chef-lieu de cette commune nous fîmes halte, chez M. de Castéras-Saignan, ancien sous-préfet de Ribérac, plus tard préfet du Gers et qui maintenant habite avec les siens, près du bourg, une propriété qu'il a achetée depuis quelques années, embellit et améliore. Sa résidence où nous avons été, je n'ai pas besoin de le dire, parfaitement reçus, est entourée d'un joli jardin anglais de création récente et se trouve tout à côté d'un beau moulin sur l'Isle, muni de dix paires de meules tournantes, dont six servent à la fabrication des farines livrées au commerce et les quatre autres sont réservées à la clientèle locale. Cette usine, appartenant à la terre, possède des magasins pour le son et les produits fabriqués, un grenier à grains, un tire-sac, une minoterie et d'autres accessoires importants. On y travaille, année moyenne, de trente-cinq à quarante mille hectolitres de froment, soit une centaine par jour. Elle est gérée par un fermier. L'exploitation rurale est d'une étendue de 200 hectares se divisant en terres arables, prés, bois, vignes, pâturages. Le sol en est en partie sablonneux et argilo-siliceux, le calcaire fait partout défaut. On y compte cinq corps de fermes confiés à des métayers. On y récolte année moyenne quatre cent cinquante hectolitres de froment, cinquante d'avoine, un peu de seigle et de maïs pour les besoins des domaines. Les prairies fournissent de mille huit cent à deux mille quin-

taux de foin. Les autres fourrages, la nature du terrain ne convenant ni à la luzerne ni au sainfoin, consistent en orge, seigle, farouch (trèfle incarnat), consommés en vert par le bétail. Les betteraves, pommes de terre, topinambours sont aussi cultivés, mais encore sur une trop petite échelle. La production du tabac se développe incessamment. On n'en comptait l'année précédente que soixante-quinze mille pieds. Il y en aura davantage ce printemps. Le propriétaire encourage l'extension de cette plante afin de combler en partie le déficit causé dans les revenus par la maladie de la vigne.

Celle-ci couvrait quinze hectares; elle est, ou à peu près, détruite aujourd'hui par le phylloxera. Au fur et à mesure que le fléau la dessèche, ses souches sont arrachées et font place à un autre genre de produit, le sol pouvant, par bonheur, se prêter à cette transformation. Par contre on réplante à jôelles dans les terrains sableux. Il n'a pas été fait d'essais de cépages américains.

Chaque métairie renferme dix têtes de gros bétail, dont quatre bœufs et six vaches. Les bœufs sont mis chaque hiver au repos, vendus à demi-gras, puis remplacés par d'autres attelages maigres. Les vaches donnent par an de douze à quinze veaux valant, par tête, de 110 à 140 francs quand on les livre à la boucherie. Chaque colonage possède de plus des truies donnant un revenu de 200 fr. environ.

L'outillage est encore un peu primitif et incomplet. La charrue en fer est cependant acceptée partout, mais les colons résistent à l'adoption de la moissonneuse et de la machine à battre, préférant à cette dernière la vieille et lente action du rouleau. Les installations sont sans luxe, mais suffisantes et salubres.

M. de Castéras a fait défricher et rendre au travail une assez grande quantité de terres abandonnées à la suite de

désastreuses inondations. Il a créé des prairies et pratiqué le drainage à fossés ouverts. Il a beaucoup à faire encore, mais il a bien débuté. Soyons assurés que cet homme énergique poursuivra d'une manière aussi ferme que prudente sa marche fructueuse en avant.

Nous avons parcouru le village. Il est assez considérable sans offrir rien de très saillant. Son église paroissiale est bâtie sur les fondations de l'ancienne, dont le sanctuaire, contenant un magnifique autel, sculpté par M. Barillier, d'Angers, a été conservé. La nef comprend deux coupôles et se termine, sous le clocher, par deux chapelles demi-circulaires. Il y a de jolies boiseries provenant originairement de Vauclaire. Cette église, en style roman, est l'œuvre de M. Mandin, architecte, de Périgueux, et a coûté 44,000 fr., dont 27,740 ont été fournis par des souscriptions. Le maire, d'alors, a donné 2,500 francs, la famille de l'ancien curé, M. l'abbé Breton, en a versé pour sa part 10,600 et M. de Castéras 1,500 fr. Le presbytère, spacieux, est agréablement situé. On projette la construction d'une école magnifique. Au bout du territoire municipal, vers le sud-ouest, sur les bords de la rivière est la forge de Coly, naguère importante, et que les traités de commerce ont, comme tant d'autres, réduite au silence. On dit qu'il serait question d'utiliser ses bâtiments en y installent une fabrique de tissus de laine. Laissons-la dormir en paix en lui souhaitant de se réveiller dans de beaux draps ! Le bourg de Ménesplet est propre, sain, bien percé, les vieilles maisons font chaque jour place à d'autres hygiéniques et confortables. La commune possède un excellent réseau de routes qu'elle doit à l'administration prévoyante de son ancien maire, M. Merle, qui l'a sagement administrée pendant quarante ans et a été renversé, par reconnaissance, lors des dernières élections. La population est industrielle, économe et, par suite, dans l'aisance.

Nous revenons sur nos pas toujours en plaine au milieu de champs de froment bien verts et vigoureux, quoique nous soyons en février seulement. On me dit que la quantité de grain ensemencée par hectare est, d'ordinaire, de 1 hectolitre 25 à un hectolitre 30 et qu'elle rend en moyenne de 18 à 19 hectolitres, soit 17 hectolitres 23 environ à l'hectare, semence déduite. Il y a passablement de vignes en joëlles qui paraissent assez bien portantes. Reste à savoir combien durera cet état relativement satisfaisant du précieux arbuste.

Il nous a fallu renoncer à poursuivre notre exploration au-delà de Ménesplet, et rentrés à Pomarède, nous avons le regret de constater que le temps nous manque aussi pour pénétrer dans le Landais. C'est donc partie remise et nous devons nous contenter de faire encore à la hâte une ou deux petites promenades autour de l'habitation. Mais elles sont insuffisantes pour que je puisse me former une idée complète de l'œuvre de M. Rives. On se trouve en effet en présence ici d'une véritable *colonisation*, le nombre des métairies ayant été fort accru, d'une énorme augmentation de bétail et de prairies, d'une accumulation, utile et bien raisonnée, d'instruments agricoles abrégiateurs, d'une vaste plantation de vignes, toutes choses qui ont valu, lors du concours départemental à Mussidan, en 1879, un premier prix de culture à mon hôte, et un rappel de premier prix à son régisseur d'alors, M. Barrichon, dont M. Fournier poursuit résolument la tâche. Il me faudrait pour étudier à fond tous ces détails bien des heures; et le moment approche rapidement où je dois reprendre mon pèlerinage agricole, en me dirigeant vers le nord, pour rentrer à Périgueux, où il me faut être demain au soir. Je m'éloigne donc à regret en me promettant de revenir avant peu continuer sur place mon examen attentif, et me rends à Montpont où M. Rives veut bien me conduire pour

ne me quitter qu'à l'instant même où le convoi se met en route. Demi-heure après, je débarque à Mussidan.

Arrivé dans cette ville, je ne prends que le temps de déposer mes bagages à l'hôtel, et cours aussitôt m'acquitter d'une commission urgente dont je suis chargé. Je n'ai pas fait vingt pas que je rencontre le docteur Piotay, qui m'arrache solennellement la promesse de renoncer aux délices de la table d'hôte, et de hâter ma visite pour venir fêter chez lui le dimanche-gras au milieu de sa famille. Je ne fus pas considéré par M^{me} Piotay et sa fille comme un intrus en ce jour de joie du foyer, et je comptai une bien agréable soirée de plus. Malheureusement il me fallut l'abrégé plus que je n'aurais voulu, pour revenir chez mon aubergiste où j'avais fait convoquer un voiturier, afin de m'entendre, s'il était possible, avec lui, pour la course du lendemain. Le brave homme fut exact et me considérant comme un personnage chargé, par sa bonne chance, de lui permettre d'ajouter encore quelque aubaine à son festin de la veille du mardi-gras, se contenta de me demander honnêtement un prix double de ce que valait, bien payée, la promenade que je lui proposais d'accomplir à nous deux. J'avais des idées différentes des siennes à cet égard, comme probablement en beaucoup d'autres, et je m'empressai de lui offrir une large diminution sur la somme qu'il énonçait, tout en lui laissant un très appréciable bénéfice. Il tint bon, je ne cédaï pas. Après des débats passablement prolongés, pensant que la nuit porte conseil, et désireux de prendre un peu de repos, je le congédiaï en lui disant de réfléchir et de revenir à six heures du matin m'apporter sa réponse définitive. Il n'y manqua pas ; il persistait dans ses prétentions et je ne pus l'en faire départir. « Eh bien, lui dis-je, je vois ce que c'est. Vous et votre cheval avez besoin de vous remettre de vos fatigues et je ne veux pas vous empêcher de le faire. Ainsi bonjour. Jouissez en paix du Car-

naval. » Il partit, en maugréant et je sortis aussitôt pour aller rejoindre le docteur qui m'avait donné rendez-vous la veille pour sept heures, afin de faire une petite excursion ensemble. Nous visitâmes d'abord la nouvelle place formée par les soins de M. de Labrousse, entre les deux bras de la Crempse et qui, lors du concours de 1879, n'était qu'ébauchée. Je la trouvai bien avancée. L'une des branches du ruisseau, barrée par une écluse qui la force à déverser une partie de ses eaux dans la seconde, que ce renfort grossit beaucoup, va passer sous un bel hôtel qui remplace l'ancienne usine supprimée pour cause d'assainissement. Sur l'esplanade, recouvrant l'ancien marais, on se propose d'établir une promenade qui sera fort agréable. Nous allons à l'église paroissiale que l'on m'avait dit faire preuve d'un désir immodéré de choir, exagération flagrante. Son tassement paraît achevé, les lézardes qui s'y étaient manifestées ne se sont pas accrues. Nous entrons dans l'atelier d'un véritable artiste appelé sans doute, s'il y reste, à faire honneur à Mussidan. M. Seillan, a monté le remarquable beffroi de l'église de Neuvic, et il vient d'achever pour Rouffignac une belle charpente en fer, destinée à couvrir la halle de cette commune et qui est exposée près de son habitation. Il a plusieurs autres pièces considérables en chantier; les commandes lui arrivent en foule (1). Nous revenons sur nos pas pour prendre l'omnibus qui doit m'emmener à la gare. On me dit au bureau que le loueur de

(1) Au moment où je transmets ces feuilles à l'imprimeur (mars 1884), M. Seillan habite toujours la ville. Sa clientèle grandit avec sa réputation méritée. Il vient d'établir à la nouvelle gare de Cahors une charpente en fer d'une grande importance, sortant de sa fabrique où maintenant il occupe en moyenne toujours une vingtaine d'ouvriers. Il est, paraît-il, l'homme de confiance d'un architecte fort employé.

véhicules est venu déclarer qu'il maintient ses conditions. Ce n'était pas la peine qu'il se dérangeât pour cela. Je prie qu'on le lui fasse savoir.

Ce qui me contrarie, c'est d'être obligé de quitter, vu l'instant fixé pour le départ du train, M. Piotay. Nous échangeons un amical adieu ; je le charge de mes remerciements respectueux pour sa famille et nous nous séparons. Je regrette également que le changement de direction qui m'est imposé, par suite des prétentions exorbitantes de l'entrepreneur de transports, ne me permette pas d'aller visiter la propriété de Bassy, dans la commune de St-Médard. Heureusement, j'ai pu me procurer sur elle des renseignements précis et je me félicite de pouvoir les consigner ici.

Elle est située dans la plaine haute de l'Isle, au sud-est du bourg chef-lieu de la commune et sur les bords de la Beaurnonne des Lèches. Sa contenance est de 95 hectares, dont 85 se groupent autour de l'habitation en parc parfaitement clos, arrosé par le ruisseau avec pièces d'eau, cascades, arbres et charmilles splendides. Cette exploitation appartient à M. Christian Labrousse de Beauregard, qui s'en rendit acquéreur en 1875. On y comptait alors douze bœufs ou vaches. Il y a maintenant soixante têtes de gros bétail environ. Les prés, tous créés par le nouveau propriétaire, occupent 35 hectares, les terres arables 20, les vignes 5 et les bois 35. Les prairies sont fumées tous les trois ans, et ne sont fauchées qu'au printemps, puis mises en pâture, mode d'exploitation employé comme paraissant plus économique à cause de la cherté de la main d'œuvre. En foin sec on retire annuellement de cette coupe unique, opérée par la faucheuse et rassemblée par le râteau mécanique, de 60 à 70 quintaux à l'hectare. Ce foin est de très bonne qualité. Les terres arables sont partagées en quatre soles de cinq hectares chacune, froment, avoine, pommes de terre et la dernière en seigle, jarosse, farouch et ca-

rottes fourragères. Le froment donne en moyenne 25, l'avoine 40, les pommes de terre 100 hectolitres à l'hectare. Les derrières sont de l'espèce dite *Boule de farine*, de provenance américaine, à production considérable, engraisant parfaitement les pores de la propriété appartenant aux races Berkshire ou Yorkshire et venant directement d'Angleterre. M. de Beauregard a 12 vaches laitières normandes tirées du Cotentin. Il en a répandu le type dans le pays, au moyen de ses taureaux de la même famille. Une vache laitière, par métairie de la plaine, permet d'élever facilement les veaux de celles de travail. Les labours et autres façons de culture sont exclusivement exécutés à Bassy par des bêtes à cornes limousines. La production du cheval joue sur cette exploitation un rôle important. M. de Beauregard y possède douze juments poulinières pur sang qui lui valent de remarquables produits vendus à 18 mois 2,000 francs l'un, en moyenne. La fluxion périodique, ce fléau, disait-on, du pays, ne les a jamais atteints (1).

Le train fait halte. Nous sommes à la station de Neuvic. Je descends de wagon, confie ma valise au chef de gare et,

(1) Par suite de l'achat récemment fait par lui d'une usine dont il sera question plus loin, M. de Beauregard, très occupé des grandes améliorations qu'il introduit dans sa nouvelle acquisition, n'a plus, à Bassy, pour le moment, que deux juments et six jeunes poulains. Mais il se propose, une fois les installations de sa fabrique complétées, de revenir à l'élevage des chevaux et d'aller chercher des juments en Angleterre. Il reste persuadé que, dans la plaine de l'Isle, cette spéculation, qui lui a valu vingt-cinq beaux produits jusqu'à présent, doit parfaitement réussir, à cause de la richesse et de la diversité des fourrages. Le nombre de grosses têtes de bétail entretenues chez lui n'a, du reste, pas diminué. L'on en compte toujours une soixantaine à Bassy, c'est-à-dire plus d'une à l'hectare de prés ou terres à labour, comme je l'ai dit plus haut. (Mars 1884).

muni de ma canne, me mets en route pour gagner le chef-lieu de canton. J'arrive en peu de minutes à un pont tout neuf et qu'on ne franchit que moyennant finance. Cette taxe d'ailleurs n'a rien d'exagéré. Elle n'est, en effet, pour un piéton, que de trois centimes. J'en donne cinq. On m'en rend deux en belles pièces, très brillantes encore quoique frappées en 1862. C'est qu'on ne fait guère usage en France de cette monnaie-là. Je les octroie généreusement à un gamin qui les couvait de l'œil et qui les emporte ravi en gambadant de joie. L'enfant, comme l'homme, aime déjà tout ce qui luit, que ce soit ou non de l'or (1). La route monte en demi-cercle, au milieu de prés où l'on voit encore de larges flaques d'eau, suite des longues pluies, et de bons champs de blés. Le bourg est dans une jolie position au centre de la haute plaine dominant le parcours du chemin de fer et considérant en face de lui des tertres crayeux et boisés. C'est un lieu fort paisible, avec deux places plantées d'arbres, où chaque mois il se tient de forts marchés, et par an trois ou quatre foires peu suivies. La halle, de proportions exigües est une salle carrée bordée de portiques, supportant la justice de paix et la mairie. Plusieurs routes aboutissent à Neuvic qui tend ses bras pour atteindre, par leur moyen, la grande voie de terre de Bordeaux à Lyon qui passe tout près et vers laquelle il s'allonge, avec un si persévérant et victorieux effort, que bientôt le village de Théorac, riverain de cette ligne, sera dans son enceinte. C'est vers cette direction qu'est la caserne de gendarmerie, long corps de logis composé d'un simple rez-de-chaussée, abritant une brigade à pied, tout proche de l'école libre tenue par les Frères Maristes, émules de l'école communale laïque. C'est aussi

(1) Le passage de ce pont est maintenant affranchi de toute taxe.

dans ces parages que l'on doit bâtir, m'assure-t-on, un hôpital pour la fondation duquel une personne charitable aurait donné 70,000 francs à elle seule. Plusieurs offrandes, relativement importantes, dues à d'autres notables, sont, paraît-il, venues grossir cette somme considérable. On compte, à Neuvic, plusieurs hôtels, ou pour mieux dire auberges, passables, quelques habitations assez belles et des magasins suffisamment fournis. L'église, réparée récemment, est surmontée d'un clocher neuf dont la flèche, flanquée de quatre tourillons, élancée mais un peu grêle, produit un effet agréable au loin et rehausse la physionomie de l'endroit qui, sans cela, paraîtrait un peu plat. La nef est ogivale avec bas-côtés, dont celui de droite compte deux chapelles, tandis que celui de gauche n'en a qu'une. Au-dessus du transept est une coupole d'assez grande hauteur. Le chevet oblong est percé de sept fenêtres ; la tribune assez jolie, repose sur des piliers bien sculptés. Du portail partent deux bandes de fer qui se prolongent assez loin vers le sanctuaire. L'intervalle entre elles est réservé pour le passage du public et du cortège lors des offices. Au moment où j'y pénétraï, l'on venait de placer contre la porte d'entrée, et en long, vis-à-vis cette allée, un brancart juste de la largeur de ce chemin et destiné à porter les morts. Le catafalque était précisément dressé pour un enterrement et l'on aurait dit que le défunt allait, de la place, rouler en wagon sur des rails jusqu'au lieu qu'il devait occuper pendant la cérémonie funèbre. L'illusion était complète : un étranger qui n'aurait pas pris de renseignement s'y serait, à coup sûr, trompé.

Le château de Neuvic est à quelque distance du bourg, sur la gauche. On y parvient, à travers champs, en suivant une modeste allée d'arbres fruitiers. La situation de cet édifice est magnifique. Aux bords de l'Isle il domine de grandes prairies et le pont dit de Planèze, du nom d'un

gros centre groupé sur l'autre rive et où la station du chemin de fer aurait été parfaitement placée, si l'on n'avait tenu pour diverses raisons, à l'établir au débouché de la vallée du Salembre. Les anciens bâtiments de servitude ont disparu pour la plupart ; les fossés sont comblés ; du chemin de ronde il ne reste guère que le souvenir. La cour est à peine close par une simple barrière en bois, et l'aile de l'est n'a peut-être jamais été construite, mais celle de l'ouest est splendide et la façade est imposante. Le vieux manoir hérissé de tours, de pavillons, de tourelles, couronné de créneaux et de mâchicoulis, est admirablement conservé dans ses parties essentielles. Tel qu'il apparaît, six cents hommes pourraient y loger, dit-on, et l'on affirme que l'on y compte autant d'ouvertures que de jours dans l'année. Sa masse et son aspect sévère font naître le respect, sentiment qu'excitent également, avec la vénération la plus sympathique, les vertus de celle qui l'habite. J'ai, sous la conduite d'un vieux serviteur, parcouru les vastes offices voûtés et presque tous les appartements, dont plusieurs, de même que certains corridors, sont encore pavés en briques. Le salon est beau, bien placé, donnant sur une étroite terrasse au-dessous de laquelle coule la rivière, bordée par le chemin de hallage qui longe ainsi les bâtiments seigneuriaux. On aurait pu, ce me semble, le faire passer de l'autre côté de l'Isle, mais à cette époque, on aimait à tourmenter ceux qui professaient telle ou telle opinion politique. Chacun sait que c'est chose peu commune en France ! Donc, M. le comte de Mellet, général sous le règne de Charles X, était légitimiste, et l'administration d'alors comprit qu'il était urgent de lui jouer un mauvais tour. Aussi persista-t-elle dans le tracé proposé assurément peu nécessaire sans ce grave motif. La suite de cette malice n'a pas eu, du reste, de suites fâcheuses pour le coup d'œil du château, si elle est gênante pour le propriétaire.

Le grand escalier large, commode, sans être monumental, contraste agréablement avec les échelles étroites et mesquines auxquelles on donne maintenant ce nom pompeux. J'ai déjà raconté la légende de l'époux outragé, faisant saisir sur un de ses paliers son rival, qui fut, d'après son ordre, jeté dans un four et brûlé vif. La pente de cet escalier est très douce et ses marches sont très peu hautes, ce qui a donné lieu sans doute de dire que Henri IV le gravissait à cheval. Il eût pu, d'ailleurs, le faire facilement. Le Béarnais aimait Neuvic ; il y venait souvent et l'on montre l'appartement qu'il y occupait. L'on y voit son portrait en costume de guerre et vis-à-vis, ceux de deux frères, MM. de Mellet, dont un fut au nombre de ses principaux officiers à la bataille de Coutras où il périt et l'autre fut aussi tué dans la même affaire en combattant avec Joyeuse. C'est une chose charmante que la guerre civile ! On a fait de cette vaste pièce une salle de billard, sorte de jeu que le Béarnais ne connaissait guère, n'ayant, en fait de billes, que des balles et des boulets. On y a joint une bibliothèque. Je regrette que l'on n'y trouve plus les vieilles tapisseries et les meubles du temps. Le grand Sully séjourna lui aussi plus d'une fois à Neuvic.

M^{me} la chanoinesse de Mellet, ^{à laquelle} auquel appartient ce véritable palais du moyen-âge, m'a fait l'honneur de me recevoir avec sa grâce habituelle et sa bonté charmante. Elle-même a voulu, malgré mes instances pour qu'elle ne se dérangeât pas, me montrer son oratoire où, plusieurs fois par jour, elle vient demander à Dieu d'adoucir la tristesse de la solitude à laquelle la condamne la santé de son frère éloigné d'elle et que retiennent, dans ses terres de la Champagne, les soins de sa famille et de ses propriétés. Cette chapelle est fort simple, beaucoup plus qu'on ne le croirait en voyant ses dehors ; mais la châtelaine est l'ennemie du faste. Elle n'use de son or que pour adoucir

des misères ou faire des largesses utiles ; comme parexemple en fondant l'école des Frères-Maristes, qui lui doit son existence et une efficace protection. Tout modeste qu'il soit, ce petit sanctuaire lui suffit ; elle y est au milieu des siens. Son père, sa mère, un de ses frères, mort jeune, y reposent. Elle les y retrouve ; elle s'adresse à eux ; ils lui parlent. Et le cœur quand il peut ainsi s'épancher, loin du bruit, dans l'intimité, n'a pas besoin des ornements qui flattent l'œil et la vanité. Que lui importe, en effet, l'éclat, alors qu'il est tout entier avec des êtres aimés ? C'est alors qu'il est réellement heureux. En sortant, la respectée bienfaitrice de la contrée m'a longuement entretenu de bonnes œuvres, auxquelles elle participe généreusement même de loin, et a tenu à verser entre mes mains une forte aumône pour les pauvres protégés de ma belle-sœur, M^{lle} de Tessières, dont l'ardente charité ne lui est point inconnue. Il existe entre les cœurs d'élite, comme un courant électrique qui les fait s'apprécier mutuellement et soutenir, chacun dans la mesure de ses forces, pour l'accomplissement de ce qui est bien.

D'abondantes sources sorties du roc vif, une magnifique allée de chênes séculaires, des magnolias admirables, peut-être les plus beaux qu'il y ait en France, un remarquable parc, d'immenses prairies, une plantation considérable d'arbres imposants au-delà de l'eau, accompagnent et entourent la majestueuse résidence, séjour vraiment délicieux. La terre, dont le château de Neuvic est le centre, renferme 200 hectares et comprend quatre superbes métairies ceignant le bourg et traversées par la route nationale de Bordeaux à Lyon. Plusieurs fois divers des colons qui les exploitent ont remporté des primes importantes dans les expositions du Comice.

L'influence heureuse de celui-ci, venu tard prendre rang dans l'armée du progrès agricole, a été décisive pour

la contrée. Il existe depuis le mois de mars 1865. M. de Lentilhac, notre honorable secrétaire de la *Société départementale d'agriculture*, l'un de ses dignitaires dès le début, en parlait ainsi dans sa *Monographie de l'arrondissement de Ribérac* publiée dans nos *Annales* en 1871, c'est-à-dire six ans après la naissance de cette œuvre vivifiante : ... « Sortant des errements des anciens Comices, l'association de Neuvic, sous l'influence ferme et soutenue de son président et de son vice-président (alors M. Vidal et M. le docteur Lanauve), propriétaires agronomes aussi éclairés que sympathiques à la contrée, aux intérêts de laquelle ils se dévouent chaque jour, n'a rien négligé pour assurer à son œuvre une robuste utilité. Améliorations foncières, propagation des meilleures races d'animaux, emploi d'instruments perfectionnés, soin des cultures, tenue des étables, viticulture et vinification ; propagande agricole par la voie des instituteurs ; réparation de chemins ruraux ; vente à prix réduits d'instruments perfectionnés ; distribution en primes d'instruments et ouvrages d'agriculture ; bons services ruraux, primes d'honneur pour l'ensemble et la tenue des domaines ; conférences agricoles mensuelles, expositions et concours annuels jugés par les membres les plus éclairés de la Société départementale d'agriculture ; tel a été le programme poursuivi, et, disons-le hautement, réalisé par le Comice agricole de Neuvic. Quel que soit le sort que lui réservent les douloureux événements auxquels nous assistons, nous pouvons affirmer que ces cinq années d'existence ont été trop bien remplies pour ne pas laisser des traces profondes dans la contrée de Neuvic. »

Elles en ont laissé d'ineffaçables, nous en sommes convaincus, et l'on doit l'être d'autant plus que, maintenant sous la direction de son président, M. de Lentilhac, successeur du premier et zélé chef de l'entreprise, le sillon

heureux ne cesse pas d'être creusé de plus en plus profondément d'une main ferme que ne sauraient ébranler les découragements fruit des jours mauvais qui ont presque brisé la force de notre pays, ni la sorte de défaillance qui suit d'ordinaire, comme une réaction inévitable, les élans bouillants d'une jeunesse courant après un succès qu'elle croit proche et se laissant aller parfois à des mirages trompeurs souriant à sa généreuse nature. La vieille et solide expérience de notre collègue saura conjurer les périls, raffermir les courages, en faire naître de nouveaux. Cette confiance se justifie chaque jour, et je ne suis pas étonné de lire aujourd'hui dans une lettre de l'un de mes correspondants : — « Depuis quelques années, la culture a fait de notables progrès dans le canton. Cette amélioration se remarque surtout depuis la création du Comice cantonal. Les instruments abrégiateurs se propagent d'une manière étonnante ; aussi la terre s'en ressent-elle, heureusement. La production fourragère marche-t-elle de pair avec l'augmentation du bétail et la fertilité du sol profite-t-elle admirablement de leurs heureux effets. On se livre avec ardeur à la culture des plantes sarclées dans toute la contrée ; aussi l'engraissement des animaux de ferme est-il une des principales ressources du pays. La production fruitière ne laisse rien à désirer ; on la pratique avec intelligence et elle donne des rendements en argent assez considérables. » — La récolte du froment, dans l'ensemble de la commune de Neuvic, peut être évaluée de 18 à 19 hectolitres à l'hectare. Sur la même superficie, celle du maïs s'élève jusqu'à 25 hectolitres. On cultive peu d'avoine, considérant cette céréale comme trop salissante et épuisante. Le canton est, on le sait, réputé pour ses tabacs. En certaines communes, il est vrai, situées en terrains calcaires, et où l'on a été trop de l'avant, sans assez prendre le moyen de réussir, il contracte facilement l'orobanche et son produit

ne dépasse guère 400 francs à l'hectare, parce qu'on a trop abusé pour lui du sol, sans rendre à ce dernier la fertilité qu'on lui enlevait. Là les planteurs se découragent, trop facilement peut être, et délaissent la production d'une récolte à laquelle ils ont largement sacrifié. Mais dans la plaine il en est autrement, et le tabac y fait toujours la richesse du pays. Plusieurs vieux praticiens n'en retirent pas moins de 800 à 900 francs *net*, ce qui suppose le double brut, par hectare ; et l'on en cite qui ont payé des parcelles, achetées par eux assez cher, avec deux livraisons de cette solanée. Ce qui peut donner une idée des recettes ainsi obtenues, c'est que dans la seule commune de Neuvic, l'inscription des demandes de culture prend cinq jours entiers aux employés et qu'il en faut trois pour la réception à la table d'expertise, des *maniques* présentées aux magasins de l'Etat (1).

Vers midi, ayant pu me procurer une voiture, dite *Jardi-*

(1) D'après un tableau que M. le directeur de la culture des tabacs a bien voulu me fournir en avril 1884, voici le résultat comparatif du rendement du tabac dans le canton de Neuvic pendant les exercices 1880, 1881 et 1882, avec ceux relevés pour l'ensemble du département aux mêmes époques :

Prix moyen par 100 kilogrammes	Produit en poids de feuilles par hectare.	Argent payé par hectare.
1880		
Pour le départ. 92 fr. 79	1,285 kil.	1,185 fr. 67
Pour Neuvic... 95 fr. 59	1,220	1,134 fr. 32
1881		
Pour le départ. 92 fr. 55	1,218	1,125 fr. 59
Pour Neuvic... 95 fr. 92	1,192	1,144 fr. 90
1882		
Pour le départ. 82 fr. 79	1,110	922 fr. 14
Pour Neuvic... 86 fr. 55	1,099	945 fr. 45

On voit que pendant ces trois campagnes le tabac du canton de Neuvic

nière, et un conducteur, j'ai conçu l'audacieux dessein de visiter à la hâte, toutefois avec soin, et en recueillant çà et là de précieuses données, Vallereuil, St-Séverin et St-Jean d'Estissac. J'allais partir après déjeuner, quand une averse survenue, fort mal à propos suivant moi, m'a contraint à rentrer à la *Boule d'or*, dont l'hôtelier avait l'honneur de m'abriter provisoirement. Enfin, le ciel a repris une teinte moins menaçante et le soleil a reparu. Mais le temps perdu ne se rattrape pas, dit le proverbe et j'ai dû rayer St-Jean de mon programme. Nous avons coupé la grand' route à Théorac et nous sommes engagés dans la vallée du Vern que j'ai déjà décrite en racontant ma visite à Chaventou vers la fin de l'année 1876. La commune de Neuvic s'étend en partie sur les coteaux qui la bordent à la droite du courant et ce n'est pas là, comme on a pu le lire dans mon récit du temps, sa fraction la plus florissante. Au bout de quelques instants nous avons tourné vers le sud en traversant la petite plaine où le ruisseau coule partagé en deux bras arrosant des prés un peu marécageux, qui pourraient être aisément mieux tenus. Cependant, nous avons aperçu sur quelques points des rigoles d'assainissement et nous remarquons un herbager que son propriétaire

inférieur quant au poids des feuilles par hectare à celui de tout le département, a toujours été payé à un taux plus élevé par cent kilogrammes, que la moyenne de celui du Périgord entier, et que sauf 1880, il a encore été le premier relativement au rendement en argent par hectare.

En 1885 il n'en a pas été de même : le canton, sous ce rapport, est resté sensiblement en arrière de l'ensemble du département, mais il est encore, et de beaucoup, le plus favorisé de ceux de l'arrondissement de Ribérac. En effet, celui-ci n'obtient que 880 kilos de feuilles et pour 748 fr. de produits à l'hectare, tandis que ces chiffres sont pour Neuvic de 916 kilogrammes et près de 800 fr. en argent.

Les planteurs de la contrée n'ont donc pas lieu de se décourager. (1884.)

marne avec intelligence, ce dont il sera, s'il ne l'est déjà, largement récompensé ; puis longeant, à une certaine hauteur, — la base des collines, nous sommes entrés dans une vallée secondaire, que vivifie de son onde claire un petit affluent du Vern. Sur les pentants de la chaîne, il y a de bonnes terres bien travaillées, produisant des blés et des tabacs estimés ; des vignes en joelles, nettes, dont la plupart semblent soignées et qui, m'assure-t-on, n'ont pas encore trahi, par un commencement de déclin, la présence de ce presque invisible et terrible ennemi, qu'on appelle le phylloxéra. A ma grande joie, je découvre un petit champ de luzerne. Mes félicitations à son possesseur. Les habitations sont assez nombreuses et semblent annoncer l'aisance ; la gorge n'est nullement triste. Nous y voyons bientôt apparaître, un, puis deux, puis trois viviers d'eau limpide ; autant de sources qui vont grossir le ruisseau qui, lui-même, vient de plus haut, d'un pli du sol dans quel il est formé par une grosse fontaine jaillissante qui sort avec tant d'impétuosité qu'elle soulève dans son jet, à une assez grande élévation, le sable qui se trouve à son orifice et le fait retomber tout autour du conduit par lequel s'échappe la masse liquide arrivant sous terre de différents côtés à ce rendez-vous.

Un chemin presque perpendiculaire frappe nos regards sur la gauche ; il monte presque jusqu'aux deux tiers de la déclivité du coteau. Je demande dans quel but il a été fait et à quoi cette ligne raide tendue droit de la vallée sur le tertre peut servir. On me répond que c'est un *raccourci* pour aller à Vallerueil. Que ce soit la direction la plus courte je le veux bien ; mais il doit falloir du temps pour le gravir, et quand on arrive au bout l'on ne doit pas avoir froid. Ah ! c'est cela peut-être ! un chemin d'hiver ! Très bien ! seulement s'il a plu et s'il a gelé par dessus, il ne doit être praticable qu'à la descente qui dans ce cas est

extrêmement facile et rapide ; deux avantages. Pourvu toutefois qu'on ne se casse pas le cou, ce qui ne permettrait pas d'en apprécier toute l'utilité. Nous prenons une voie moins réfractaire à l'escalade, bien que singulièrement inclinée elle aussi, et arrivons au chef-lieu de la commune, bourgade assez éparse au flanc de la montagne. Il y a quelques maisons d'aspect convenable, dont une domine un joli petit enclos, travaillé diligemment et que je suppose dépendre du presbytère. Effectivement, je ne me trompe pas, et quand je vais, après être descendu de voiture, heurter à une porte voisine pour demander où demeure le pasteur de la paroisse, on me fait entrer dans une habitation en contre-bas de celle où j'ai frappé, mais située au dessus du terrain en question et le bordant. M. l'abbé Burguières y réside. C'est un ancien militaire, un dragon, gardien de ce jardin des Hespérides, mais un dragon de fort bonne humeur, qui ne fait pas le moindre mal, qui fait beaucoup de bien, qu'on aime à cause de cela, chose rare, et dont l'accueil est aussi gracieux que franc et patriarcal. A peine me suis-je nommé qu'il s'empresse de me faire les honneurs de son domicile et de sa petite culture, fort bien conduite en vérité. Il y a des légumes très remarquables, un carreau d'asperges dont on raconte des merveilles, ce qui permet à son directeur, à la saison, de porter des bottes à ses amis, et même à ses supérieurs, bottes sans parcelles, auxquelles on ne riposte que par des sourires de satisfaction et des remerciements. M. Burguières a de nombreux arbres fruitiers, dont deux amandiers, placés devant sa porte et empressés de lui faire fête, sont déjà couverts de fleurs roses, grave imprudence en février ! Au bas du jardin, les tiges en plein vent plongeant profondément leurs racines dans le sol, avaient fini par trouver le roc aussi dur qu'un cœur humain et ne voulant pas s'ouvrir devant elles, malgré leurs supplications et leurs ten-

tatives constantes, d'où leur mort était résultée prématurément. Ces infortunées victimes de la faim et de la soif ont été arrachées, converties en bois de chauffage et brûlées pour les besoins du logis, puis M. l'abbé Burguières a fait planter à leur place des poiriers en cordon sur cognassier, lesquels, établis dans un sol bien préparé, habilement conduits donnent des produits abondants en variétés de choix. Ils étaient, en ce moment, couverts de gros bourgeons, impatients de s'entr'ouvrir. Je souhaite pour la récolte de cet automne qu'ils ne l'aient pas fait encore, à l'instant où j'écris ceci, jour du Mercredi des Cendres et de gelée. Après un rapide coup d'œil jeté sur cette exploitation en miniature, mais bien entendue et fructueuse, M. le curé m'a déclaré qu'il se constituait mon guide, mon gardien, et répondait de moi. Pour être sûr que mes jambes ne fléchiraient pas, il m'a régala d'un petit verre d'*Elixir des Vosges*, comme préparation à la course projetée. L'excellente liqueur de MM. Fourgeaud et Lacoste nous ayant fait beaucoup de bien, nous sommes aussitôt sortis pour commencer notre pérégrination.

Nous avons débuté par une visite à l'église paroissiale, qui n'offre rien d'extraordinaire à l'extérieur. Son clocher est un pignon sans ornements. A l'intérieur le petit temple est simple et très bien tenu. L'on y compte deux chapelles différant de style. L'une d'elles a été construite par la famille de Talleyrand, dont une branche possédait la seigneurie du pays. Lorsqu'un de ses membres venait à décéder, on peignait en noir les murs de l'édicule qui restaient en cet état pendant un an, après quoi l'on revêtait cette couleur funèbre d'un enduit blanc ; si bien que lorsqu'on a restauré le bâtiment, on a fait tomber près de 35 centimètres de plâtre des deux couleurs superposées successivement, et formant des couches, qui auraient pu renseigner, par leur nombre et leur position,

sur le nombre de deuils survenus dans la souche suzeraine, beaucoup mieux que les couches géologiques ne peuvent le faire sur l'ordre et la durée des divers âges du globe. Il y a dans l'église de jolis autels en marbre sortis des ateliers de M. Lassoutanie, de la rue St-Martin, à Périgueux ; des vitraux, provenant de chez M. Gesta, de Toulouse, et un Chemin de Croix, dont deux ou trois tableaux remarquables contrastent heureusement avec ceux que le peintre a cru devoir laisser exécuter par ses élèves, sans doute pour montrer la distance artistique existant d'eux à lui. Faute d'entretien, les murs du chœur rongés par l'humidité, se détériaient, et le prédécesseur de M. l'abbé Burguières n'avait trouvé rien de mieux que de faire exhausser le sanctuaire d'une manière incommode et désagréable à l'œil. On a remédié à ce défaut, et tout a été remis en ordre. Dans la sacristie, est un beau vestiaire très commode et bien ouvragé.

Ce qui nuisait aux murailles du haut de l'édifice, c'était l'accumulation des terres contre leurs parois. On les a ramenées à un niveau qui ne permet plus à l'infiltration de l'eau de se produire et, en même temps, on a profité de la circonstance pour déplacer le cimetière qui, situé tout autour de l'église, pouvait occasionner des inconvénients sérieux pour la santé publique, outre qu'il retrécissait les voies de communication au point de les rendre presque impraticables. Cette amélioration a été réalisée grâce à l'énergique intervention du curé qui, de plus, a usé de toute son influence pour assurer à la commune la ligne carrossable classée qui le traverse, et y rend les transports et la circulation faciles. Ce digne ecclésiastique a ainsi procuré à sa paroisse tous les avantages matériels en même temps que celui de l'instruction morale, et il ne cesse de répandre autour de lui les bienfaits. Il aime cette population qu'il a vue naître, grandir et arriver à l'âge

mûr, presque tout entière, depuis trente et quelques années qu'il est à sa tête, qu'il a baptisée, catéchisée, mariée, qu'il guide dans la vie, qu'il assiste à la mort, et qui, ce dont nous la félicitons et la louons, l'aime à son tour, et le vénère.

Au sortir du bourg, nous nous sommes engagés dans des chemins ruraux, à travers un pays montueux, mais bien cultivé, bien productif, sur l'arête des coteaux. Nous sommes ensuite parvenus à des châtaigneraies et à des taillis dominant une autre vallée où nous avons vu briller au-dessous de nous les eaux d'un petit étang et de sources, dirigeant leur superflu vers le Jaure, qui vient de la commune de ce nom, au canton de St-Astier. Dans un enfoncement du sommet, est une vaste habitation formant un carré de constructions, n'ayant qu'un rez-de-chaussée avec pavillon surmontant l'entrée de la cour. C'est la maison paternelle des deux abbés de Lespine que l'on confond souvent l'un avec l'autre, mais dont les vies furent bien différentes. L'ainé de ces deux frères fut le fameux érudit bibliothécaire royal, et qui possédait sur l'histoire du Périgord et de ses principales familles, tant de documents intéressants, dont beaucoup malheureusement n'existent plus, dont beaucoup d'autres, dispersés, ont disparu. Pendant la Terreur il se réfugia sur la terre étrangère, rentra lorsque Bonaparte eut rouvert les églises, et pendant les trois règnes de Napoléon I^{er}, Louis XVIII et Charles X, remplit de la manière la plus distinguée le poste de conservateur des manuscrits. Il est mort en 1830. Le second, son filleul, prêtre aussi, d'un caractère faible, reconnut la Constitution civile du clergé, fut vicaire-général de l'évêque constitutionnel d'Angoulême et de Périgueux, emploi qu'il remplit jusqu'au rétablissement du culte catholique. Il avait quitté la paroiisse, probablement par crainte, et après le Concordat, revint dans sa com-

mune, il s'y fit instituteur après s'être marié. Sa conduite fut du reste honnête, et c'est à lui que presque toute la génération d'alors dans le pays dut son instruction. Il se faisait appeler Lafon-Lépine. De son mariage, il avait eu un fils, mort sans enfants. Ce fils n'était pas un grand clerc, si ce que l'on m'a raconté est vrai. L'on prétend qu'il aurait fait chauffer son four avec le contenu d'un grand coffre rempli de livres et de papiers de son oncle. L'histoire en petit de la bibliothèque d'Alexandrie! C'est peut-être à cet acte inconscient qu'il faudrait attribuer la perte d'une partie des chartes et volumes que Pierre de Lespine avait rassemblés de tous côtés et dont beaucoup n'ont pas été retrouvés. Les possessions de la famille des abbés de Lespine sont à présent fort morcelées, divisées en une infinité de parcelles et appartiennent à foule de propriétaires.

Ayant contourné Leyfourcherie et gagné la cime du coteau nous sommes arrivés, en descendant quelques pas, vis-à-vis une gorge par laquelle le Jaure, grossi du ruisseau qui alimente l'étang dont je viens de parler, se dirige vers ses destinées. L'on y rencontre une sorte de petite esplanade nue se relevant en un bourrelet rocheux coupé droit vers le vallon d'en face et formant une muraille percée de deux ouvertures basses, entrée de cavités où conduisent des escaliers taillés de main d'homme dans le bloc. Ces souterrains, d'après quelques personnes, auraient jusqu'à vingt mètres de profondeur. N'ayant apporté ni lanternes, ni bougies, pas même la moindre allumette, nous n'avons pas essayé d'y pénétrer, mais mon guide, qui les a souvent explorés, m'a dit qu'on y trouve plusieurs espèces de cellules étroites, dont une, la plus grande, peut avoir six mètres carrés. On y aurait découvert des ossements humains, entre autres ceux d'un homme (un guerrier probablement) d'une taille fort au-dessus de l'or-

dinaire et qu'enveloppaient encore des restes de chaînes de fer. D'autres tronçons de chaînes y auraient été vus aussi, dans le temps, suspendus à des anneaux de pierre, taillés dans le roc vif. Ces indices ne permettent guère de douter que ces cavernes, agrandies et régularisées par le travail de nos ancêtres, aient servi de prison (1). Mais de quelle époque est celle-ci ? Les uns la croient du vi^e siècle ; d'autres lui attribuent une antiquité beaucoup plus reculée, voulant y voir l'œuvre des Druides. Ce qui pourrait, jusqu'à un certain point, justifier cette dernière opinion, c'est que, naguère encore, existaient dans les bois au-dessus deux dolmens qui, malheureusement, ont été brisés. En avant de l'entrée de ces sombres réduits sont deux creux profonds d'environ deux mètres cinquante, en tenant compte des débris amoncelés dans leur partie inférieure. Ils sont en tout semblables aux oubliettes des vieux donjons du moyen-âge, ce qui peut-être a donné lieu au nom qu'on a donné à l'ensemble de ce singulier monument. Leur diamètre est calculé de manière à donner passage au corps d'un homme. Leurs entrées étaient dissimulées par des rondelles en pierre formant couvercle, mais que les pâtres du voisinage ont détruites en les faisant servir à leurs amusements. Quelle était la destination de ces sortes de sacs forés dans la pierre ? D'après bien des personnes ils auraient été simplement ouverts pour servir de silos à provisions. Les amateurs des âges magiques croient qu'ils servaient à renfermer les victimes humaines que l'on devait quelques jours après offrir à la divinité gauloise et qu'on plaçait dans ces tuniques rocheuses pour les y purifier. Qui a tort, qui a raison ? C'est ce que je ne me charge pas de décider. Les deux versions peuvent, d'ailleurs, être fondées jusqu'à

(1) La tradition est d'accord avec cette idée. Ces souterrains s'appellent, en effet, dans le pays : les oubliettes des Fourniers.

un certain point. L'endroit, encore quelque peu sauvage, malgré les défrichements, les routes, les constructions et les cultures, devait être autrefois un véritable repaire, au milieu des bois épais. Il est possible qu'il ait d'abord été choisi par les Druides pour y offrir leurs sanglants sacrifices et que, plus tard, des routiers en aient fait un lieu de détention pour ceux qu'ils rançonnaient, en même temps qu'une sorte de grenier de prévoyance pour les moments où se procurer des vivres leur serait difficile et une cachette où ils mettaient en sûreté leur butin illicite.

Nous sommes non loin de St-Séverin d'Estissac, mais, en hiver, les jours sont de courte durée ; de plus, le chemin de fer est à distance et le moment où le train va passer est proche. Il nous faut donc renoncer à pousser plus avant notre exploration et revenir sans avoir foulé la moindre partie du territoire que je comptais parcourir encore aujourd'hui de ces côtés. Ce sera d'ailleurs, me dit-on, une faible privation ; la commune voisine, peu considérable, n'offrant rien qui diffère beaucoup, comme aspect, du sol que nous venons de traverser et n'ayant de remarquable que le soin avec lequel on a restauré sa petite église. Ce contre-temps ne m'en est pas moins pénible, mais par bonheur je me trouve être ou ne peut mieux dédommagé de mon excursion manquée, le savant et consciencieux comte Ch. de Larmandie ayant bien voulu me tracer fidèlement l'esquisse de ce pays qui fut son berceau, dont il habite le voisinage, qu'il connaît à fond, et une autre personne instruite ayant, à ce croquis, fait de main de maître, ajouté un coup de crayon qui le complète. Je puis donc, en toute sûreté, donner à mes lecteurs une idée plus exacte du lieu en question que celle que j'en aurais pu rapporter après l'avoir examiné scrupuleusement.

Il se compose de trois paroisses : St-Séverin, St-Jean et St-Hilaire, et avait titre de châtellenie, -ou juridiction,

d'Estissac, érigée au xvii^e siècle en duché-pairie en faveur d'un La Roche-Foucauld, qui lui donna son nom. Plus tard, cette terre fut réunie à celle de Villamblard, qui la touchait. Maintenant la première de ses fractions appartient au canton de Neuvic, les deux autres ont suivi la fortune de Villamblard et se trouvent dans le ressort de sa justice de paix. Saint-Séverin est une très petite municipalité d'un peu plus de cinq kilomètres carrés et comptant 170 âmes, 33 environ au kilomètre. Le sol en est assez ingrat, couvert en grande partie de landes, bruyères et bois. Elle a peu d'habitations remarquables. Son territoire formait une seigneurie donnant environ 500 livres de rentes foncières et appartenant à la famille de la Sudrie qui la vendit en 1741, à celle de la Rigaudie, moyennant la somme de 3,600 livres. Elle est maintenant à MM. du Pavillon. L'église de St-Séverin a été naguère élevée au rang de succursale sous le ministère de M. de Fourton.

St-Jean a 13 kilomètres carrés et 475 habitants, un peu plus de 36 au kilomètre. Les terres cultivables, les bois et les prés se partagent sa superficie. Son église romane semble appartenir au x^e siècle. Ses dépendances renferment trois anciens *repaires nobles* : celui de Royer, celui de la Beylie, demeure de l'ancienne famille de Chassarels, dont le sang coulait dans les veines de la mère de l'illustre archevêque de Paris, M^{re} Christophe de Beaumont, inhumée dans l'église paroissiale sous le chœur, et enfin celui de la Poncie, auquel une demoiselle de Poncie, des seigneurs de Bergerac, donna son nom. Ce dernier est un charmant castel de la Renaissance à toits aigus et à pignons à rampes en crémaillère. Il est situé sur un contre-fort de la vallée d'un ruisseau affluent de la Crempse, et dont les eaux abondantes font mouvoir un moulin en baignant une vingtaine d'hectares de prairies.

C'est à la Poncie, qui, depuis le xv^e siècle, appartenait

à ses ancêtres, que naquit, en 1714, le célèbre abbé de Salignac-Fénelon, petit neveu du grand archevêque de Cambrai. Augustin devait être à son tour l'honneur de sa noble race par son désintéressement et son ardente charité, bel apanage de ses aïeux, vertus qui brillèrent dans sa personne d'un si vif éclat. Il fit ses études à Périgueux chez les RR. PP. Cordeliers. Placé plus tard bien en vue par sa naissance et son mérite, il fut apprécié à Versailles et devint aumônier de la vertueuse reine Marie Leszinska. La mort de cette princesse le fit se retirer dans le prieuré de St-Sernin, en Autunois, que le roi Louis XV lui avait donné et qui était un des plus pauvres du royaume, fermé de tous côtés par des montagnes abruptes, des rochers désolés, des forêts immenses. La population était misérable. L'abbé de Fénelon rendit à ses main-mortables, la liberté, les instruisit de leurs devoirs, les amena par la bienfaisance à la religion, releva les églises à moitié ruinées, construisit des ponts, ouvrit des routes, soulagea les misères. Il s'efforça de donner l'essor à l'agriculture, et en imprima un vigoureux à l'industrie, à la suite des sondages qu'il fit exécuter, ayant soupçonné la richesse houillère de ces vallons, délaissés jusque-là. Bientôt on lui dut une forge et une fonderie dans laquelle le célèbre Wilkinson installa les premiers laminoirs qui aient été employés. Ces deux établissements sont devenus le noyau du groupe industriel le plus considérable de France, le plus complet, peut-être, existant au monde. Le Creuzot, car c'est lui, cet immense atelier, cette ville ouvrière, riche et florissante d'où sortent tant de chefs-d'œuvre, qui absorbe tant de millions et qui en produit bien davantage, doit ainsi son origine, son premier rayonnement à un prêtre périgourdin, à l'abbé de Fénelon. A ces utiles créations, l'infatigable et prévoyant prieur de St-Sernin ajouta celles d'un hôpital et d'une école.

Il vint ensuite à Paris où, après avoir appelé la fortune au désert, il se mit à la recherche de l'indigence pour la soulager dans la grande ville. Il s'y fit le protecteur dévoué, l'aumônier, le père des petits savoyards. Il leur consacra ses soins, son avoir, qu'èta pour eux. Il les instruisait, les rassemblait, les vêtissait, pourvoyait à tous leurs besoins sans se lasser jamais. En même temps il se livrait avec ardeur à l'étude et éditait les œuvres complètes de l'immortel prélat, gloire de son nom et de son pays.

Les jours de la Terreur arrivèrent. Cet homme, dont toute l'existence avait été consacrée à faire le bien, fut arrêté, jeté dans un cachot, conduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné. Les petits savoyards se transportèrent en masse à la Convention et sollicitèrent la grâce de leur ange tutélaire. Leurs supplications, leurs pleurs furent inutiles. L'abbé de Fénelon périt sur l'échafaud en bénissant les orphelins ses enfants, et le peuple atterré. « Les larmes coulent, les sanglots éclatent, le supplice devient saint comme un sacrifice », dit Lamartine. Non ! poète, répliquerons-nous ; ce ne fut pas un sacrifice saint. Ce fut un sacrifice odieux, déshonorant, offert par la folie furieuse à la basse jalousie et aux plus détestables passions.

Maintenant la terre de la Ponce est la propriété de M. de Bannes-Gardonne, auquel la dernière héritière de la branche de Salignac qui la possédait l'a léguée en 1834.

J'ai déjà dépeint St-Hilaire d'Estissac dans une précédente relation. Je n'ajouterai ici à son sujet que peu de mots pour dire que cette commune est entourée d'une ceinture de prairies baignées par trois cours d'eau, et que, parmi elles, il faut citer le magnifique herbage dit de Salles qu'engraisse naturellement un ruisseau y répandant les fumiers provenant du champ de foire de Villablard et qui y a formé d'épaisses et fertiles alluvions. Cette prairie dépend de la propriété de Campagnac, d'une étendue de

100 hectares, laquelle, après avoir appartenu à M^{me} de Rohan-Chabot, duchesse d'Anville, et ensuite à divers acquéreurs, vient d'être achetée à M. Aloys du Pavillon par M. de Beauchaine, qui y fait élever une belle et commode habitation. Comme je l'ai dit dans le temps, la terre de la Rigaudie touche celle de Campagnac. Elle a 300 hectares de superficie, et M. Xavier du Pavillon en est toujours propriétaire. Signalons également Leybardie, ancien et joli fief, où est né notre honorable collègue M. le comte de Larmandie, qui le conserve avec un amour filial bien naturel et légitime.

Nous avons pris pour revenir un chemin plus long, mais meilleur, en laissant derrière nous les villages de Fournier ^{et} de Martel qui dépendaient, avant la tempête de 1793, du monastère de Loumagne, situé sur les appartenances de St-Jean, à quatre kilomètres en aval du ruisseau de l'étang et dont il ne reste plus vestige. Après avoir dépassé des taillis assez peu fourrés nous sommes entrés dans une zone plus riante partagée, comme tout le reste du territoire, en une foule de petits lopins et quelques grands domaines. La commune de Vallereuil est une de celles où le progrès agricole devient de jour en jour plus sensible ; et cet avantage elle le doit, pour une bonne part, au zèle de son instituteur, M. Huot, qui depuis vingt ans ne cesse d'enseigner aux enfants les principes d'une culture sage et raisonnée, principes que beaucoup d'entre eux, devenus maintenant chefs de famille, propriétaires, fermiers ou colons, appliquent avec une réussite de laquelle naît une émulation salubre. Il fait en classe un peu de théorie qui est mise en pratique pendant les heures de récréation, tantôt dans le petit jardin de dix ares de l'école, tantôt dans un champ de 22 ares, y adjoignant, où sont cultivés des légumes, des plantes sarclées, des fourrages artificiels,

des arbres fruitiers et de la vigne que, par malheur, le phylloxéra vient d'envahir. La fabrication des engrais, leur emploi, la manière d'en obtenir la plus grande quantité possible sont l'objet d'une étude toute particulière et de nombreuses et fréquentes recommandations. Le but constant du professeur est de bien faire saisir aux enfants que la terre ne se fatigue jamais, pourvu qu'on sache lui rendre par les engrais et le travail ce qu'elle nous prodigue largement. L'arboriculture occupe une grande place dans les leçons, ou les divers modes de plantation, taille et greffage des arbres fruitiers sont complaisamment développés. L'horticulture, elle aussi, est l'objet de la sollicitude éclairée du vaillant maître. — M. Huot, qu'on ne saurait assez louer pour sa constance à répandre de bons germes agricoles dans l'esprit de la jeunesse qu'il instruit, a été, pour ce fait, plusieurs fois lauréat du Comice de Neuvic et de notre Société départementale. On voit que ce n'est pas à tort.

A quatre heures, nous rentrions au village. Aussitôt arrivé, je donnai l'ordre de mettre le cap sur Neuvic, mais M. l'abbé Burguières constatant que le vent soufflait du nord avec une certaine intensité, que le soleil caché derrière les nuages, et déjà bas, n'échauffait presque plus l'atmosphère que parcourait librement une bise aigre, ne me permit de me mettre en route qu'après m'avoir fait prendre un doigt de vin de Bordeaux qu'il fit chauffer à mon intention et que je dus, pour lui plaire, faire suivre d'un biscuit de Rheims. M'ayant ainsi réconforté par une collation de lundi gras, il m'enveloppa d'un vaste macferlane qu'il recommanda à mon conducteur de déposer chez M. le doyen de Neuvic à son retour de la gare, et me prodigua encore, avant mon départ, les témoignages du regret qu'il avait de me voir le quitter si vite, et de sa sympathie, qui me furent au cœur. Quarante-cinq minutes me suffirent

pour gagner la station, où j'appris que la veille un audacieux voleur avait, à quatre heures du matin, en plein bourg de Douzillac, fracturé les meubles d'un aubergiste dans la chambre même où celui-ci reposait ainsi que sa femme, avait fouillé consciencieusement les poches de cinq dormeurs qui goûtaient les charmes d'un profond sommeil dans une pièce voisine, avait, de cette manière, enlevé près de 11,000 francs et avait réussi, jusqu'à ce moment, à se dérober à toutes les recherches après avoir pris la précaution, il est vrai, de jeter dans un champ, où l'on venait de la retrouver, une liasse d'obligations représentant une valeur de 9,200 fr. environ. En écoutant ce récit, le gendarme de planton avait un air grave et rêveur, ne préjugant rien d'agréable pour le larron, que le représentant de la maréchaussée semblait chercher dans la foule en se disant : « N'importe où tu sois tu n'échapperas pas ! » Sous son coup d'œil investigateur, le coupable, s'il eût été là, n'aurait pu manquer de se troubler et de se trahir (1). Je l'aurais fait à coup sûr, je le comprenais, si j'eusse été lui. Mais comme je n'avais rien de pareil à me reprocher, je montai tranquillement dans mon wagon, le cœur content comme Robin des Bois, et comme cet homme actif me proposant de reprendre mes courses et ma chasse, non au gibier, mais aux faits et aux observations, le plus tôt possible.

Cependant, ce projet me sembla tout-à-coup flotter dans l'air et s'évanouir emporté et remplacé par des effluves puissants m'envahissant joyeusement. Au logis du chef de la station, d'où partent les premiers, on *se rue*

(1) Le voleur dont, du reste, il paraît que l'exploit avait été considérablement embelli par les narrateurs, a été pris quelque temps après et condamné par la cour d'assises à une peine sévère.

en cuisine, suivant l'expression du bon La Fontaine. Nous avançons au milieu d'arômes exquis nous flattant tout le long de la route, s'élevant des moultres comme des plus somptueuses demeures. A Douzillac, ils nous charment, à St-Astier ils nous embaument, à Montaneux, ils nous pénètrent, à Razac, ils nous donnent un désir effréné d'aller prendre place au milieu des convives en liesse; à Marsac, ils nous transportent! A la gare de Périgueux, quelle délicieuse odeur de truffes! que de brant de bouchons de bouteilles de vin de champagne sautant du buffet jusque sur les quais de débarquement! On dirait qu'aux ateliers il n'y a plus que des tourne-broches et que la fumée du charbon y fait place à celle des fours à cuire remplis jusqu'aux bords. Les ouvriers ne sont plus noirs, ils ont le visage illuminé par une douce clarté; les chefs sont radieux; les cochers des omnibus titubent agréablement en vous invitant à vous installer dans leurs chars. Et la ville! Elle vous enivre! On célèbre dignement aujourd'hui la fête du Lundi gras, la veille du grand Mardi!

Demain, dès l'aurore, repas léger pour ouvrir l'appétit; à dix heures déjeuner colossal; à quatre, collation distinguée; à sept, dîner, dîner plantureux, mémorable, durant deux heures au moins; et à dix, pour clore une journée si bien remplie, le couronnement de l'édifice: la *Tourtière!*

Connaissez-vous la Tourtière? Si vous avez le malheur d'ignorer ce que c'est, vous n'êtes pas Périgourdin, ou si vous l'êtes, vous êtes indigne de l'être! La Tourtière, tous la respectent, tous l'appellent, tous la veulent le Mardi-Gras, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, dans nos contrées où l'on sait boire, manger et vivre comme il faut.

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
 Est soumis à ses lois
 Et les fiers possesseurs des émules du Louvre
 Reconnassent ses droits!

Un Parisien est capable de croire, que par ce mot, vulgaire en apparence, la tourtière, on entend tout simplement une sorte de *daube*, de bœuf à la mode. Plaignons le Parisien qui ne connaît, en fait d'aliments de soirée, que des choses sans poésie, d'insignifiants biscuits, des tartines, ou le sandwich, cette double tranche de pain en recouvrant une de jambon soit allemand, soit des Etats-Unis lui valant la trichine ! Un Marseillais supposera sans doute que c'est une *houillabaisse*. Pauvre Provençal ! Un Espagnol s'imaginera que c'est une *Olla podrida*. Digne Castillan qui ne comprend rien à un véritable régal ! Un Italien se figurera que c'est du macaroni ! Du macaroni, ça file ! et les Périgourdins, entendez-vous ! ne filent jamais, et ne digèrent pas ce qui le fait. Témoins Coulmiers et vingt autres champs de bataille ! Une tourtière, c'est..... une tarte aux pommes !

Une tarte aux pommes, le plat final, nécessaire, indispensable du Mardi-Gras ! Eh bien oui ! Rien de plus ordinaire croirait-on, rien de mieux à sa place, de plus symbolique en réalité ! Pensez-y donc ! La pomme ! mais ce fruit a, de tout temps, joué dans les destins de l'humanité le rôle le plus immense. Au début des âges, il nous a perdus. Plus tard, la Fable nous le représente disputé par trois Déeses et causant une guerre terrible ; et de nos jours, quand on a lutté, brillé, et qu'arrive le moment où le jugement va être porté sur les mérites de divers rivaux ne dit-on pas : A qui la pomme ? Et tout le monde la veut pour soi. C'est ce qui arrive dans les châteaux, dans les maisons bourgeoises, dans les chaumières, le jour du Mardi-Gras. Chacun désire cette tarte, chacun doit la contempler avec joie et la savourer voluptueusement. Sans cela, l'on ne s'endormirait pas tranquille.

La tourtière doit être confectionnée par la femme, car c'est la femme qui la première présenta la pomme à l'homme,

pour son malheur cette fois, et dont la tâche est de lui procurer, le Mardi-Gras, un peu de joie en compensation de sa faute. Les doigts masculins, même les plus exercés, ne sont pas assez agiles et assez délicats pour donner à la tourtière l'élégance et la finesse que ce mets doit avoir. Les œufs les plus frais, la farine la plus blanche, la mieux choisie, les pommes rainettes ou d'orange sont seuls admis pour ce gâteau afin qu'aucune imperfection ne puisse lui être reprochée. Une tourtière manquée, c'est une source de reproches et d'aigreurs dans la famille et cela peut aller loin. Une tourtière pleinement réussie fait au contraire couler dans les cœurs un vrai ruisseau de lait et de miel, qui rend léger le Carême et fait paisiblement arriver jusqu'à Pâques, époque où la nature, en fête, chasse un moment les tristes pensées des âmes les plus moroses. Mais si la tourtière n'apparaît pas, si elle n'est préparée que trop tard, après une réclamation répétée, hâtivement et d'une manière incomplète, oh alors !... Ecoutez ceci ! Je passais devant une demeure dont je connaissais les habitants ; il était six heures du soir. De toutes parts, les maîtresses de maison étaient à l'œuvre, travaillant et surveillant pour que la tourtière réunit toute la perfection désirable, car c'était son jour, le seul qu'elle ait dans l'année. Le reste du temps elle ne serait reçue que comme une annexe du repas, une pâtisserie commune, un pauvre satellite d'une petite planète, humble vassale du soleil ; mais le Mardi-gras, elle est l'astre resplendissant du foyer et de la table. C'était donc son jour, et la mère de famille se livrait avec ardeur à la préparation du festin du soir, pendant que son mari, suivi de ses deux enfants, faisait, en habits du dimanche, une promenade de digestion et apéritive le long de la rivière. J'entrai. Dans l'âtre flamrait un feu clair et vif ; la marinite chantait en laissant échapper une odorante et appétissante fumée ; la broche tournait ; dans la poêle grésillaient des beignets ; sur le dres-

soir étaient une salade, des fruits et de petits pains blancs tous chauds. — Eh bien, Jeanne, vous voilà fort occupée. « Oh, oui, monsieur, et j'espère que Pierre sera content. Tenez, voyez : une bonne soupe au bœuf et à la volaille, du bouilli, de la marinade de céleri, un poulet rôti, de la salade ! Qu'en dites-vous ? » — Très bien ! et puis ? — « Et puis, monsieur, une bonne bouteille de vin vieux gardé tout exprès, des fruits provenant de chez vous et des raisins conservés, de chez vous encore, et vous savez que vos arbres et vos vignes donnent du bon. » — Flatteuse ! Allons, continuez — ! « Comment, continuez ? Ah ! c'est juste ! Du café, de bonne eau-de-vie pour le *gloria*. C'est tout. Je crois que c'est assez. » — Et la tourtière ? — « Ma foi, ils s'en passeront, je n'ai pas le temps ! » — Ma pauvre amie, je ne sais, mais je crains que votre mari ne soit mécontent. A votre place, je supprimerais un plat, même deux, s'il le fallait, et je ferais une tourtière. — Je partis et le lendemain je rencontrai Jeanne toute en larmes. Pour la première fois, depuis bien longtemps du moins, elle s'était disputée avec Pierre. Celui-ci était rentré de la meilleure humeur, il s'était assis ravi à table avec ses enfants, avait bu, mangé comme quatre, avait fait des compliments à sa femme, et, le dessert paru, avait demandé... la tourtière !

Il n'y en avait pas ! Alors il s'était levé blême, et d'une voix tremblante d'émotion : « Que signifie cela ? s'était-il écrié ! » Puis tirant sa montre, il avait dit sèchement : « Il est 9 heures ; il y a deux heures pour la faire, fais une tourtière, je le veux ! » Il avait fallu obéir, mais on n'avait trouvé que de la farine bise, des œufs peu frais et fort chers, à cette heure où toutes les boutiques étaient closes et les provisions rares ; les pommes avaient été mal triées par suite de l'émotion. La tourtière avait été détestable ; une querelle s'en était suivie. Il n'y a que le premier pas qui coûte : la zizanie s'était établie au logis, on fut demeurer

ailleurs, mais la discorde suivit les deux pauvres époux qui ne pouvaient plus s'entendre. Une séparation s'en suivit. Exemple mémorable !

Chez moi, la tourtière consciencieusement et habilement apprêtée, cuite à point, dorée, dressée par des mains exercées, n'a jamais manqué d'apparaître à l'instant voulu, fumante et saluée par les bravos enthousiastes de la jeune assemblée qui connaît d'avance son incontestable mérite et ne peut que le proclamer d'une voix unanime en absorbant avec délices ce mets délicat. Voilà certainement pourquoi, jusqu'à présent, et de temps immémorial, dans ma maison on a toujours été, et l'on est, heureux en ménage.

3. — *Au presbytère de Razac-sur-l'Isle. Colombier, volière et clapier de M. l'abbé Château, curé de la paroisse. Son élevage de lièvres se reproduisant en captivité chez lui. — De Razac à Montanceix; châteaux, terre et village de ce nom. — Les œuvres de la famille de Bousquet. — En vue de Montrem. — De retour à Razac. — A l'Est de ce bourg.*

Nous étions plongés, deux de mes amis et moi chez un libraire, dans la plus profonde admiration en lisant l'histoire et la description d'animaux domestiques et en contemplant des gravures ayant la prétention de les représenter, lorsqu'un ecclésiastique entra. Nous le connaissions, tous trois, comme un homme aimable et, outre les qualités essentielles du sacerdoce, ayant celles d'un amateur distingué, d'un praticien tout à la fois heureux et passionné dans le choix et la direction des hôtes de la basse-cour. Aussi nous empressâmes-nous de lui faire part de ce qui faisait l'objet de notre joie et de lui demander son avis à ce sujet. Après un coup d'œil rapide jeté sur le livre, il s'empressa de le fermer avec un mouvement de bonne humeur. « Venez demain, dit-il, déjeuner sans façon

chez moi, je vous présenterai mes élèves à plumes et à poil ». L'invitation était trop tentante pour être refusée. Le lendemain donc, dès huit heures du matin, une voiture, louée dans ce but, nous emportait sur la charmante route de Périgueux à Bordeaux, au milieu de gracieux paysages, à Razac-sur-l'Isle. Nous fûmes bientôt arrivés et, après un repas simple mais bon, bien apprêté, offert de tout cœur, accepté cordialement et arrosé d'un joli vin, M. l'abbé Château nous ayant fait les honneurs de son presbytère et de son jardinet, nous conduisit dans les enclos abritant son petit bétail familial et ses oiseaux de volière.

Ces derniers se composent d'une vingtaine de beaux pigeons d'espèces variées, fort gracieux, fort bien soignés et qui font, par leur air de prospérité, l'éloge de leur maître, plus d'une collection choisie de poules de Houdan, coq en tête, hautement empanachées, au plumage brillamment bariolé, formant une belle décoration au dehors, et donnant largement œufs et poussins succulents. Ces précurseurs du clapier font figure distinguée dans la cour et sur la table. Ils ont un droit incontestable à être spécialement mentionnés avec éloge.

L'enceinte aux rongeurs est venue ensuite. Ici, triomphe complet de l'éleveur. Ce réduit est peuplé de fiers lapins, animaux magnifiques tous dignes, à n'importe quelle exhibition ce soit, du premier prix qu'un lot d'entre eux, extrait au hasard de leur troupe superbe, a valu haut la main à leur éducateur attentif et habile, lors du grand concours régional de Périgueux, en 1880. Il en est de deux sortes. Les uns sont de la race dite *béliers* et proviennent directement du Jardin des Plantes de Paris. Les autres appartiennent à l'espèce du pays. Ces variétés sont soumises au croisement, et l'on obtient ainsi des sujets d'un poids égal, et d'un produit supérieur, à celui que donnent les béliers purs qui pèsent pourtant en moyenne de 5 à 6 kilo-

grammes l'un. Ces lapins métis se vendent facilement 10 francs la paire, les *béliers* valent le double, étant considérés comme étalons améliorateurs, sans doute au point de vue du développement.

De là nous sommes entrés dans une troisième division, celle où l'on pratique, avec une pleine réussite, et cela depuis plusieurs années, un élevage que l'on considère généralement comme impossible ; si bien que l'on n'a pu lui faire obtenir encore une place dans les programmes des concours régionaux et qu'on a refusé catégoriquement de permettre l'accès de celui de Périgueux l'année dernière, aux sujets de cette nature, tirés de son étable, que M. Château voulait y montrer.

Ce sont bien des lièvres qui sont là, de vrais lièvres, il n'y a pas à s'y méprendre. Dès qu'on les voit l'hésitation n'est pas possible, car s'il y a parfois des lapins ressemblant aux lièvres par quelques points, jamais le lièvre ne ressemble au lapin. Pour moi qui en ai vu si souvent dans les vignes et dans les chaumes détalier avec une vitesse prodigieuse, provenant de leur effroi lorsque je leur adressais un coup de fusil qui ne leur faisait aucun mal, mais qui m'aurait fait condamner par un jury de leurs congénères, comme coupable de tentative de *léporicide* n'ayant manqué son effet que par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, j'ai reconnu avec certitude en eux les proches parents, les descendants incontables de ces agiles quadrupèdes. Ils proviennent d'une nichée sauvée de la destruction et abritée, avec pitié, sous le toit du bon recteur qui l'a soignée si bien, que, s'y trouvant mieux qu'en plein air, elle s'y est habituée s'y est considérée comme chez elle et, au grand désespoir des savants, y a cru, s'y est multipliée et s'y propage chaque jour par sa postérité. Celle-ci n'a pas cependant perdu l'humeur sauvage. Il faut voir quels bords immenses

font ces craintifs quand on veut poser la main sur eux et comme ils s'empressent de se mettre à l'abri des regards curieux. Ils sont installés dans de grandes loges hautes et très longues, fermées par des grillages en fil de fer et au fond desquelles on leur a ménagé une petite retraite en planches derrière laquelle ils se tiennent presque continuellement tapis. Chaque compartiment en contient deux : le mâle et la hase. Ce couple est toujours ensemble. La femelle met bas, lorsque les soins ne lui manquent pas, tous les mois ; elle a généralement deux petits à chaque portée, quelque fois trois. C'est ainsi que l'une d'elles en a produit cette année vingt-six. Quatre semaines après leur naissance, les levreaux sont enlevés et placés à part. A cet âge, ils pèsent déjà un kilogramme la pièce et à trois mois deux kil. cinq cents gr. De un à trois mois ils valent, pris chez l'éleveur, 25 francs la paire et 40 plus tard. Le sol des loges est en pente et fortement bétonné. Les urines s'écoulent ainsi facilement se rendant dans de petits réservoirs à purin. Ces conditions sont essentielles, les lièvres devant être tenus très propres. Il ne faut pas négliger de leur donner à boire, surtout en hiver et quand ils mangent du sec. Il en est de même pour les lapins. On les nourrit d'avoine, de betteraves crues, de carottes et de chicorée sauvage dont ils sont très friands. Leur propriétaire et éducateur a semé, tout exprès pour eux, beaucoup de graines de la dernière de ces plantes autour des carreaux de son jardin, où elle réussit à merveille.

L'expérience maintenant est complète. Elle dure depuis plusieurs générations de lièvres avec plein succès. Non seulement ces animaux ne dépérissent pas, mais on voit qu'ils se trouvent parfaitement du régime auquel ils sont soumis et que loin de devenir stériles ils sont, dans leurs cases, bien plus prolifiques qu'en plein champ, étant mieux nourris et n'ayant pas à redouter mille accidents, des

poursuites continuelles, à supporter les intempéries. Le problème est résolu d'une manière heureuse, pleinement satisfaisante et indiscutable. M. le curé de Bazac a donc des droits bien établis à la reconnaissance de tous les éleveurs et des ménagères auxquels il vient de fournir un sujet de plus, et très intéressant à tous les points de vue, pour le peuplement de leurs basses-cours. Le seul défaut que l'on puisse, peut-être, reprocher à ses lièvres domestiqués serait d'avoir une viande qui, tout aussi noire, aussi, et même plus, charnue que celle de leurs frères sauvages, et aussi savoureuse, aurait un peu moins de fumet. Un propriétaire riche, même un cultivateur aisé, pouvant disposer d'un peu de temps chaque jour corrigerait sans doute ce léger inconvénient, qui se retrouve d'ailleurs chez tous les animaux élevés en ferme, en ajoutant à leur ration ordinaire, chaque matin et soir, un peu d'herbes aromatiques, de celles que le lièvre trouve et recherche à la campagne ; mais un pauvre desservant qui n'a pour toute fortune qu'un bien modeste traitement dont la moitié, tout au moins, s'en va de chez lui droit aux indigents, ne peut songer à payer un serviteur pour ce travail et n'a pas le temps de l'exécuter lui-même, occupé qu'il est sans cesse des besoins de sa vaste paroisse, de la visite des malades, de la célébration des offices et autres fonctions de son ministère, sans compter de l'éducation d'un neveu qu'il instruit avec un dévouement sans relâche et qui, certainement, le récompensera de ses peines. Tous ceux qui s'occupent de clapiers et d'augmenter les ressources du petit budget du cultivateur doivent être reconnaissants à M. l'abbé Château qui leur offre un nouvel élément de profit pour leurs bourses actuellement assez mal fournies. Que l'on s'adresse à lui, qu'on lui demande beaucoup, beaucoup de ses lièvres, et de ses superbes lapins, des uns et des autres, surtout des premiers, encore trop peu connus, et tout le monde se

trouvera bien de l'initiative heureuse de ce prêtre intelligent, en lui donnant le moyen d'agrandir le domaine et la population de ses utiles pensionnaires et en même temps de faire à ses pauvres, qu'il aime comme ses enfants, plus d'aumônes encore qu'il ne peut maintenant leur en dispenser, malgré tout son bon vouloir.

Nous lui avons demandé s'il n'avait pas de léporides et quelle était son opinion relativement à ce produit, plus ou moins réel, de l'accouplement du lièvre et du lapin. Il ne s'en montre pas enthousiasmé et voici textuellement la réponse qu'il a bien voulu me faire à ce sujet dans une note écrite que j'ai sous les yeux. « Pour ce qui est du léporide, mélange de lièvre et de lapin, j'ai plusieurs fois essayé, mais sans succès. Je ne dis pas qu'il est absolument impossible, mais il est au moins très difficile d'obtenir des produits de ce mélange. Il faudrait essayer vingt fois l'expérience pour obtenir un résultat qui ne serait même pas certain. Ce n'est pas la peine de dépenser tant de temps de soins et d'argent pour un succès si douteux et n'avoir pas une qualité valant celle du lièvre pur, d'autant plus que ces métis dégénéreraient très vite et bientôt ne se reproduiraient plus. J'y ai donc renoncé et sans regret pour me consacrer à l'élevage des lièvres purs et des lapins purs..... » C'est catégorique et je dois ajouter que foule de personnes partagent entièrement ce sentiment qui me paraît sage. En effet, j'ai vu dans bien des concours et expositions des léporides ; ils m'ont toujours paru semblables, ou bien peu s'en fallait, à des lapins, très peu, si ce n'est pas du tout, au lièvre et je suis sûr que le public les prenant, sans manquer, malgré l'étiquette, pour les parents avérés de ce Jeannot qui aime à faire la cour à l'aurore parmi le thym et la rosée, d'après le plus aimable de nos poètes, les a considérés simplement comme ses pareils, où ses fils un peu moins alertes, et ne s'en est pas autrement occupé.

Cependant il est des écrivains et des spéculateurs, voire des propriétaires sérieux, qui prétendent, affirment, soutiennent que le léporidé est une réalité ; qu'il a même fait souche parfois et est devenu la gloire de certains endroits. Ceux qui défendent ainsi la cause de diverses races, ou prétendues telles, sont-ils bien sûrs que le premier ascendant de ces tribus, lièvre, dit-on, n'ait pas été simplement un lapin un peu plus gros, plus roux et plus sauvage qu'un autre ? Sont-ils bien assurés que, si leur origine est réelle, ces métis se reproduisent sans retourner au vieux sang et ne dégénèrent pas à ce point qu'il faille renouveler sans cesse le croisement ? Peuvent-ils affirmer que les animaux qu'on leur montre sont les descendants du premier métissage, et non le second, peut-être le troisième, produit d'essais nouveaux, l'hybridation ayant eu son effet ordinaire qui est, d'habitude, après peu de générations, d'aboutir à la stérilité des sujets qu'on lui doit ? Voilà ce que je me demande avec bien d'autres. Quoi qu'il en soit, remercions M. l'abbé Château. Nous lui devons une noble conquête pour nos fermes. Sachons profiter de sa découverte et de ses succès en lui prenant le plus possible de ses bons élèves. Quand le lièvre domestique sera plus répandu, le lièvre sauvage sera moins rare, les braconniers n'ayant plus autant d'intérêt à le détruire, du moment que l'on trouvera partout du lièvre à bon marché. Il en sera de lui comme il en est à présent du lapin ; alors les chasseurs seront assurés de rencontrer toujours ce gibier estimé et les francs-tireurs se multiplieront,

Ton... ton... ton taine

Tonton !

et quelque jour, grâce à leur vie de Nemrod, et à leurs exercices dans des Sociétés au coup d'œil sûr, à la cara-

bine à longue portée et aux jambes d'acier, accoutumés à mépriser le vent, la pluie, le soleil, à se rire de l'orage et à deviner les ruses qui ne les tromperont plus, ^{et nos} nos braves soldats, indomptables et résolus, abattant aux bords du Rhin, et bien plus loin encore dans ses sables, ses marécages et ses noires forêts, le Teuton haletant. Ainsi soit-il !

En sortant du presbytère avec notre hôte excellent qui tenait à nous montrer les progrès du village qu'il chérissait et ne voudrait pas quitter pour aller occuper ailleurs un poste plus élevé, dont il est digne, nous avons rencontré M. Deschamps, le grand agriculteur et maire de Razac, qui s'est joint à nous, et escortés ainsi par les autorités locales, nous avons pu parfaitement apprécier les pas en avant faits depuis plusieurs années par l'heureuse bourgade, où l'accord règne entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel. Nous avons vu, outre ce que j'ai déjà décrit, après une visite à M. Deschamps, une école modèle, renfermant, un asile, tenue par des sœurs, qui la dirigent avec un soin constant et où tout est en très bel ordre. Nous avons remarqué l'habitation digne d'attention de M. Beau, constaté qu'il existe dans la petite agglomération un restaurant de bonne apparence, une boucherie même, et avons fort admiré le cimetière étendu, bien clos, bien planté. Nous avons hautement loué des arbres verts magnifiques. Un peu au-delà, vers le nord, on construit une école de garçons. L'emplacement de ce bâtiment, désigné par le conseil municipal, en l'absence de son chef, m'a-t-on dit, aurait pu être mieux choisi. Razac est en développement constant et ne s'en tiendra pas là. L'activité de son magistrat élu par lui nous en est un sûr garant. En attendant, son église paroissiale, ses institutions utiles, la propreté de ses quelques rues, sa station, le pont jeté sur l'Isle, ses foires considérables, ses jolies promenades et sa gracieuse situation en font un séjour

charmant à la porte, pour ainsi dire, de Périgueux, tandis que les succès cultureux de M. Deschamps, de plusieurs autres, et ceux des élevages de M. l'abbé Château doivent fixer l'attention sur ce point brillant de la splendide vallée de l'Isle. (1)

Cette inspection terminée, l'un de nous a proposé de profiter de notre voiture pour aller visiter Montanceix, où M. de Bousquet a fait exécuter des choses si pleines d'intérêt, si dignes d'être vues et étudiées avec détail, puis de revenir sur Razac et de pousser à l'est jusqu'aux confins de Coursac. Cette motion a été adoptée à l'unanimité. M. l'abbé Château s'est joint à nous ; et ayant serré la main à M. Deschamps, que ses devoirs de maire appelaient ailleurs, nous sommes partis en suivant la grand'route vers le sud.

Notre cheval ayant, à Razac, reçu une bonne ration d'avoine, soigné comme un lièvre de M. le curé, mais un lièvre de grande taille, ne pouvait manquer de chercher à lutter de rapidité avec cet animal taillé pour la course. Il s'est montré son digne rival, et en un clin d'œil nous nous sommes trouvés au bas du tertre supportant les deux châteaux dont il a été question, en passant, dans la première de mes relations de *Voyages*, écrite en 1875. Une route ombragée, à replis nombreux, pour éviter une ascension trop rapide, nous a conduits au sommet, en longeant sur une partie de son trajet, une plantation de cerisiers-mérisiers faite en vue de la production du kirsch, par les soins du propriétaire qui vise, avec raison, à retirer de ses domaines tout le parti possible suivant l'aptitude des différents sols qu'ils

(1) Razac vient d'obtenir un nouvel avantage des plus importants. Un bureau de poste aux lettres y a été créé. Heureuse commune d'être si bien administrée, si bien défendue, si bien protégée avec une intelligence active de tous les instants !

renferment, plaine et montagne, fonds calcaires, argileux ou sablonneux, dans leur vaste étendue, qui n'est pas moindre de 300 hectares.

M. de Bousquet, auquel appartient cette magnifique terre, ne cesse d'y introduire les plus importantes améliorations, poursuivant, en le développant, le programme de son regretté père, auquel le pays est redevable de tant de perfectionnements et qui, le premier, a eu l'idée de la construction, à travers la vallée de l'Isle, du chemin de fer de Périgueux à Bordeaux par Coutras, ligne dont les études primitives furent l'œuvre de son initiative, et furent exécutées à ses frais. Sous l'impulsion féconde du digne successeur de cet intrépide et habile vieillard, Montanceix se transforme, se pare et s'enrichit tous les jours. M. de Bousquet a eu la main heureuse et a été vaillamment secondé par un régisseur instruit, capable, infatigable, résolu, M. Loubignac, qui a su le comprendre, et est devenu l'instrument intelligent d'un maître au coup-d'œil sûr et aux vues nettes et justes. Aussi, dès 1876, au concours départemental tenu à St-Astier, à la grande confusion de Périgueux qui n'avait pas, alors, su s'y prendre à temps pour se l'assurer, la Commission des prix cultureux, décerna-t-elle à M. Loubignac le prix unique destiné au meilleur régisseur de l'arrondissement. A ce sujet, son rapporteur, l'honorable baron d'Arlot de St-Saud, s'exprima dans les termes suivants, bien propres à faire connaître l'importance des actes utiles et considérables accomplis par un serviteur dévoué d'après les conseils d'un propriétaire maître vigilant, doué d'une intuition sûre, et qui sait à la fois diriger et soutenir les actes de ses employés de confiance.

« Huit métairies ressortant plus particulièrement des Commissions cantonales, et trois domaines exploités en

réserve par des domestiques, journaliers et tâcherons intéressés, constituent dans la plaine et au-dessus de la plaine de l'Isle, la belle terre de Montanceix au vieux castel doublé d'une maison moderne. Son propriétaire, M. de Bousquet, nous a signalé particulièrement la façon intelligente dont elle est administrée par son régisseur M. Loubignac, ancien élève, puis chef de culture à l'école de La Valade. L'activité féconde de ce dernier se révèle, en effet, sous bien des formes, et est hérissée de bien des détails : captation de sources, meilleure utilisation de deux ruisseaux, dont l'un est moteur de l'usine bien dirigée qui dépique à l'aide d'une machine Lotz, puis vanne les grains, broie les ajoncs et tiges de tabac pour litière, pailles aussi, grains et tourteaux, qui malaxe, fore au besoin tous les métaux, scie tous bois dont le son forme ensuite un bon récipient complémentaire d'engrais, ruisseau qui alimente aussi la création d'une cressonnière et d'un établissement de pisciculture, refoulement par la belle usine reconstruite sur l'Isle, d'eau à une très grande hauteur pour les besoins du château, de ses servitudes, jardins et pelouses, appropriations diverses d'anciens bâtiments et constructions nouvelles, telles que distillerie, au premier jet, d'eau-de-vie de marcs saturés d'eau après pression, boulangerie, forge outillée pour réparations et ferrures, étuve à prunes, car il a été planté force pruniers et autres fruitiers, en même temps que des chênes truffiers, séchoirs à tabac, fourneau pour cuire les racines et carboniser un peu les pointes des échelas avant de coaltarer, le tout avec couvertes en tuiles mécaniques d'origines diverses ; emploi journalier d'instruments perfectionnés, tels que charrues diverses, houes, herses (dont une ovale créée pour les vignes), coupe-racines, égrenoirs, rouleaux divers, pompes à puiser, d'arrosage et de soutirage, râtaux, faucheuse Pelletier, puissante bascule, etc., etc., nombreux et bon

bétail varié comme origine et croisement ; bons aménagements de fumier, purins et matières ; bon entretien des voies d'exploitation, avec petit chemin de fer portatif ; transports de terre, vignes convenablement tenues en coteaux, sans négliger les prés naturels, agrandis et irrigués au pied de ces hauteurs ; bonne culture générale de prairies artificielles (vastes luzernières surtout), pommes de terre, autres racines et principalement topinambours ; bon maïs, fourrages, tabac, bons blés bleus ; création d'une grande aspergerie en sol plus léger ; dans un autre ordre d'idées, création et fonctionnement d'un livret de contrôle pour chaque métayer apprenant journallement à celui-ci sa situation, sans possibilité de contestations, etc. L'énumération de tous ces objets sur lesquels, à grande distance parfois, s'exerce une surveillance assidue, mais pour laquelle, en dehors de la comptabilité journalière, il ne nous a pas été fourni de base de comparaison entre le coût capitalisé des grosses dépenses, le chiffre des existences cheptelières et le revenu net annuel, et forcément croissant, justifiera sans doute l'attribution à M. Loubignac du prix unique et spécial offert aux régisseurs (médaille d'argent et 100 fr.). »

A ce même concours où son digne agent était légitimement couronné pour avoir ainsi répondu à ses instructions, à ses expériences et à sa générosité bien comprise, M. de Bousquet lui-même remportait plusieurs triomphes mérités pour ses animaux, et recevait du jury, toutes sections réunies, le prix d'honneur, médaille d'or, destiné à récompenser l'exposant qui aurait présenté le plus d'instruments améliorés employés chez lui. La liste des siens, tous portant les traces de luttés énergiques contre le sol et la routine, était longue et des plus dignes d'intérêt. On voyait, dans cette collection remarquable, figurer en effet tout un

attirail de boulangerie rurale, un autre de forge perfectionnée pour les besoins de l'exploitation, des coupe-racines, des engins de pesage, de harnachement, des instruments de labour, et pour les transports, des tonneaux pour l'arrosage, des herses de modèles variés, des rouleaux Croskill et plombeurs, un chemin de fer portatif; en un mot, un assortiment complet de ce qui peut être utile dans les fermes ayant des conditions de sol et d'économie rurale semblables à celles où se trouve Montanceix. La Société rendait donc l'hommage le plus juste à l'auteur des améliorations de cette terre, en même temps qu'elle mettait en relief le bras que l'esprit du maître faisait agir.

Depuis, M. Loubignac est malheureusement décédé, mais les perfectionnements ne se sont pas arrêtés, M. de Bousquet étant plus actif et plus résolu que jamais, et ayant trouvé dans le gendre de celui qui n'est plus là, pour faire exécuter ses projets bien conçus, un successeur qui a tenu à marcher sur les traces de son beau-père dans la route du perfectionnement continu. M. Mesnard est un lieutenant habile en qui son chef a toute confiance et qui ne la trompe pas.

Nous avons, avec une vive satisfaction, parcouru de belles plantations d'arbres et de vastes vignobles, qui ne sont pas encore trop phylloxérés; une remarquable étable pour les bêtes à cornes, contenant six à sept vaches laitières, de race salers en majorité (1), donnant du lait en abondance, et dont l'excellent beurre, que nous avons vu fabriquer, se vend deux fois par semaine à Périgueux, tandis qu'il sert en même temps à confectionner des fromages qui se placent dans la localité et aux alentours. Nous

(1) Cette race a valu, lors du grand concours régional de Périgueux en 1880, un prix et deux mentions honorables à M. de Bousquet.

avons examiné des bœufs magnifiques, de travail, où soumis à l'engraissement, la basse-cour ou nous avons admiré des volailles de races Dorking, de Houdan et du pays, dont une partie est séquestrée dans une gavageuse au moyen de laquelle on la met en état de jouer un rôle brillant sur les tables parisiennes, avant de l'expédier à la grande ville pour le service de la famille des maîtres lorsque ceux-ci sont absents. Nous avons joui du coup-d'œil des travaux d'irrigations entrepris le long du petit vallon qui débouche dans la plaine, et grâce auxquels le terrain de cette gorge produit largement. Nous avons visité le beau séchoir à tabac, la scierie à rubans et perpendiculaire, vaste et bien organisée, mise en mouvement par une chute du ruisseau, développant une force motrice de 7 à 8 chevaux, et déploré le triste sort de l'installation de la pisciculture presque abandonnée à la suite des cruels événements de la guerre et de divers incidents, mais qu'on songe à reconstituer (1). Il existe encore aux environs quelques-uns de ses anciens élèves, et ces jours-ci l'on a pris à l'embouchure du ruisseau une très belle truite qui le remontait, venant de la rivière dans l'intention évidente d'aller revoir son berceau, sans doute avec l'espoir d'y trouver de nombreux successeurs dans les ondes où s'était écoulée son heureuse enfance.

D'après les notes que j'ai pu prendre sur place ou qu'on a bien voulu me transmettre, la propriété se partage actuellement en 11 domaines, soit : 9 métairies et 2 réserves. La moyenne du froment récoltée par hectare serait, dans l'ensemble de la commune, de 16 à 17 hectolitres, et, dans la plaine, de 22 hectolitres environ. Le maïs est peu cultivé

(1) Ce projet n'a pas eu de suite, malheureusement. Par suite du refus de l'administration de prolonger la concession de la pêche précédemment accordée, l'établissement a été complètement détruit en septembre 1882.

pour grain à Montanceix. Les prés naturels y sont en quantité satisfaisante, les prairies artificielles y couvrent un espace considérable. Le bétail, en outre des vaches laitières, se compose de 70 bœufs, 2 vaches, 2 chevaux d'élevé, 5 ânes, 25 à 30 porcs à l'engrais et 100 moutons. Les jardins d'agrément, sur le plateau, ont une superficie de 4 à 5 hectares. Il existe sur la propriété plus de six mille arbres fruitiers, dont 800 pommiers en contre-espaliers, plantés verticalement à 0,40 les uns des autres. Les pommiers ont fourni 15 quintaux de produits; des pommiers à cidre donnent par an quelques barriques de boisson. Les vignes couvrent 40 hectares, cultivés soit à rangs espacés de 2 à 4 mètres, soit en plein. Elles ont fourni 250 barriques de vin en tout, soit 44⁵⁰ par hectare, à partager avec les vigneron ou métayers (1).

A la suite de cet exposé trop sommaire des mérites agricoles de Montanceix, ajoutons quelques mots sur ce que nous avons pu constater dans le village de ce nom, groupe important de feux, dont le roulage faisait autrefois la prospérité, parce que, situé sur la grand'route de Bordeaux à Lyon, il était pour les convoyeurs de marchandises et leurs attelages un gîte d'étapes très fréquenté, vu son heureuse position. Aujourd'hui cet élément de richesse est à peu près épuisé pour lui. Les gares les plus

(1) Cette quantité tendait à s'augmenter; par malheur, depuis mon passage, les désastres causés par le phylloxéra l'ont réduite à 50 ou 55 barriques. Le vin ne s'est jamais vendu au-dessous de 70 fr. la barrique. Il vaut aujourd'hui de 100 à 120 fr., mais malgré cet accroissement considérable de prix, la perte est loin, on le voit, d'être compensée.

M. de Bousquet, outre ses vignes de Montanceix, est propriétaire dans la Gironde, du crû de Vieux-Château-Certan, à Pomerol, près St-Émilion. A la dernière exposition universelle organisée par la Société philomathique de Bordeaux, il a reçu pour les produits de ce vignoble une médaille d'or.

proches en sont loin, et par conséquent il ne voit, en fait de voyageurs, que de rares passants, à pied ou en voiture, qui la plupart du temps même ne s'y arrêtent pas. Heureusement pour lui la famille de Bousquet est là. Elle est pour la population une véritable déléguée de la Providence. D'abord beaucoup des habitants du lieu trouvent de l'occupation dans ses domaines ; ensuite depuis vingt ans, les possesseurs de cette belle exploitation ont créé à Montanceix même une école de jeunes filles, tenue gratuitement par des religieuses, avec faculté de paiement pour les parents qui tiennent à avoir des enfants rétribuant leur éducation scolaire. De plus, les châtelains ont fait bâtir au milieu des habitations de ce centre, éloigné du chef-lieu de la commune, qui est Montrem, une grande et élégante construction, véritable église par ses dimensions, orné d'un svelte clocher muni d'une belle sonnerie. Cet édifice est de styles mixtes ; sa voûte en berceau est malheureusement un peu basse, ce qui écrase la tribune. Il possède deux jolies chapelles où sont déposées des reliques de saint Cressant et de sainte Philomène. Celle du premier consistent en une assez grande quantité d'ossements du bienheureux, réunies dans une même tombe. Sainte Philomène est représentée par une statue couchée, de grandeur naturelle en cire, renfermant plusieurs de ses restes. Cette effigie gracieuse, qui fait honneur à son auteur, est placée sous la table de l'autel dédié à celle dont il rappelle les éminentes vertus. On remarque aussi le beau Christ, décorant l'intérieur du temple. Un aumônier spécial a été, par Mgr l'évêque, accordé pour cet oratoire public, à la famille qui l'a fait bâtir. D'autres institutions ou œuvres de générosité, parmi lesquelles on doit citer la création d'une compagnie de pompiers, s'ajoutent sans cesse à ces bienfaits.

Tout autour de la bourgade les terrains mieux cultivés, grâce à l'exemple venu de haut, donnent de plus amples

récoltes ; et Montanceix est mieux doté, plus riche que beaucoup de chefs-lieux de municipalités considérables (1).

Du village nous avons regagné le sommet de la colline et, sous la conduite de M. Mesnard, notre obligeant cicérone, avons pu parcourir les deux châteaux. L'ancien, qui lors de ma relation de 1875, était réduit à l'humble état de magasin de décharge, triste position pour un vieux fort, noble ornement et défense jadis de la contrée, vient d'être relevé de cette situation obscure et pénible pour lui. Maintenant il renferme de nombreux appartements destinés à une partie de la famille et des serviteurs du propriétaire ; sa toiture neuve, peu saillante et couverte en tuiles de couleur sortant de la fabrique de M. des Montis de Périgueux, munie de caniveaux et tuyaux de conduite d'eau, de distance en distance, est environnée d'un chemin de ronde avec parapet qui permet de faire le tour extérieur de la charpente. Cette promenade circulaire, vu son élévation, nous met successivement en présence de sept clochers : celui de Montrem dont le bourg, chef-lieu de la commune, composé de quatre ou cinq maisons, y compris l'école, groupées autour d'une église assez remarquable, est sur les coteaux, environ à une demi-heure de là, dans un pays à froment et à vin ; puis ceux de St-Astier, Montanceix, Annesse, Beaulieu, l'Eguillac et Razac. Une horloge à double cadran, annonçant l'heure au loin par son timbre argentin, est installée sur la façade de ce manoir heureusement restauré, du haut duquel le nouveau château, ou plutôt la villa

(1) Le bourg de Montanceix a un instituteur spécial pour sa section. Il compte 400 habitants dans son enceinte et environ 600 avec ses environs ; c'est plus de la moitié du total de la population de la commune de Montrem, dont il dépend et dont il forme la partie la plus riche.

moderne, a bien peu d'apparence. Cette seconde résidence, dans laquelle nous nous sommes rendus ensuite, contient de beaux appartements. Il est fâcheux qu'ils soient un peu petits et que le grand escalier n'ait pas plus d'ampleur ; mais l'espace manquait et on l'a utilisé le mieux possible. Le rez-de-chaussée de cette construction forme premier étage du côté de la plaine. Il est bordé par une terrasse étroite dominant un paysage admirable (1). Nous avons sous les yeux la vallée, la route, le chemin de fer, la rivière sur laquelle nagent paisiblement des bandes de canards et d'oies appartenant à l'exploitation, qu'on élève, mais n'engraisse pas. Une écluse retentissante fait marcher une belle usine remontée récemment, munie de six paires de meules tournantes et d'un pressoir à huile. Cette minoterie, naguère exploitée par un fermier, souvent lauréat dans nos concours pour ses animaux et ses produits industriels, l'est en ce moment directement par le propriétaire. Elle travaille pour les voisins et pour une petite clientèle de boulangers des environs de Périgueux. Dans ses bâtiments est une turbine de la force de 16 chevaux actionnant un corps de pompe, de 0,10 de diamètre, au moyen duquel l'eau monte dans les offices des châteaux et pour servir à l'arrosage des jardins environnants. Au loin, toute la contrée couverte de maisons, de villages, celui des Parauds, notamment, qui n'est séparé du bourg que par la ligne du chemin de fer qui passe en cet endroit sous un pont-tunnel construit comme trait-

(1) Ces deux édifices renferment tout ce qui peut être utile et agréable à leurs habitants ou à leurs hôtes : théâtre de société, salles de bains et de récréations diverses. La chapelle privée qui s'y trouve, régulièrement desservie par l'aumônier, est ouverte au public, outre l'église du village dont il vient d'être question, quand la famille se trouve à Montanceix.

d'union, de prairies, de riches récoltes, bordée par des coteaux aux tons divers, produit l'effet d'un éclatant tapis animé pour ainsi dire. Tout y respire la paix, l'activité, l'opulence. Et pourtant plus d'une fois elle fut le théâtre de luttes acharnées et sanglantes, grâce à la position stratégique du vieux manoir qui la commande du haut de sa sourcilleuse éminence, séparée des autres tertres par une sorte de tranchée attribuée à la main de l'homme et d'où lui vient, dit-on, le nom de Montanceix, du latin *Mons incisus*, montagne taillée. L'histoire a enregistré plus d'un de ces combats. Celui dont elle a le plus fidèlement gardé la mémoire est celui de 1652.

C'était pendant les troubles de la Fronde. Balthazar, Allemand de naissance et ex-brigadier des armées du Roi, commandait sous les ordres de Marsin les troupes des princes rebelles en Périgord; il assiégeait Grignols et fit dire à M. d'Argence, auquel appartenait le château de Montanceix, qu'il irait l'attaquer aussitôt que la place qu'il pressait serait prise, s'il ne consentait à garder la neutralité. D'Argence, attendant les troupes royales, fit une réponse évasive. Peu de jours après, MM. de Montausier (1) et de Folleville arrivèrent à son secours avec 1,300 chevaux et 1,500 fantassins. Balthazar se porta rapidement à leur rencontre avec 1,000 cavaliers et 300 hommes de pied, s'empara le premier du moulin et du gué par où devaient passer les royalistes et fit traverser l'Isle à six de ses escadrons qui s'avancèrent dans la prairie marchant contre leurs adversaires. Ceux-ci, sous la conduite de Montausier, les chargèrent avec vigueur et les repoussèrent en désordre jusque dans la rivière et dans leurs quartiers;

(1) Le même que le célèbre précepteur du grand Dauphin.

mais leur général ayant été blessé, les vainqueurs furent saisis d'épouvante, ce dont Balthazar s'apercevant, ce chef reprit l'offensive et, traversant l'Isle, se précipita tout à la fois sur les cavaliers et les piétons. Folleville fit des prodiges de valeur pour le contenir, mais ses efforts furent vains, sa déroute devint complète et après avoir perdu plus de 500 hommes, tués ou blessés, il fut obligé de se retirer, n'ayant avec lui que 50 cavaliers et ralliant les fuyards en route (17 juin). D'Argence, en présence de ce désastre, implora l'ennemi, mais les victorieux firent venir du canon de Périgueux qui ne s'était pas encore délivré de leur joug comme il le fit peu de temps après, et le forcèrent à se rendre à discrétion.

En sortant de la résidence de la famille de Bousquet, à laquelle on doit une bibliothèque agricole et horticole fort intéressante et très importante pour les praticiens du pays, nous nous sommes rendus à l'habitation du régisseur, en passant au milieu de nombreux animaux de basse-cour regagnant leurs cages ou volières, et auxquels on doit ajouter, nous a-t-on dit, une importante quantité de beaux lapins élevés avec soin. M^{mes} Loubignac et Mesnard nous ont reçus avec empressement et ont un moment quitté pour nous des jattes de lait fumant avec lequel elles s'apprêtaient à fabriquer leurs beurres estimés et leurs bons petits fromages. Elles nous ont invités, dans leur logis propre et bien tenu, à une collation vraiment exquise, tout improvisée qu'elle fût, et pour le complément de laquelle on a fait, à nos amateurs, déguster, outre le bon vin du crû, des échantillons d'eau-de-vie de marc méritante, obtenue au moyen d'un alambic installé de manière à pouvoir aussi distiller les jus de prunes et de cerises, dont le kirsch a laissé un très bon souvenir à ceux d'entre nous qui l'ont goûté. Enfin, nous avons jeté rapidement un coup d'œil sur les chemins d'exploitation bien compris, bien exécutés, bien entretenus

et nous nous sommes retirés enchantés de notre excursion (1).

De Montanceix, en revenant sur nos pas, nous avons traversé sur la route un pays fertile et beau que nous avons pris plus le temps de regarder au retour que nous n'avions pu le faire à l'aller. C'est un champ-clos dans lequel s'exercent d'habiles cultivateurs, et cette vue de près de la belle vallée n'aurait rien que d'agréable et de charmant si MM. les entrepreneurs de la voie ferrée n'étaient venus l'attrister malheureusement par les trop nombreux *emprunts* qu'ils ont fait le long de la ligne pour la construction du railway, emprunts restés incombés, devenus des mares d'eau croupissante sur une grande longueur, vrais foyers d'infection hideux et malsains. On ne comprend pas que l'administration ne les fasse pas disparaître d'office et d'urgence.

Nous avons, à la porte de son presbytère, où il est descendu, pris congé de l'aimable abbé Château, puis, tournant vers l'est, avons parcouru d'abord une petite plaine de bonne apparence, pour, bientôt après, aborder des coteaux bleus à la physionomie rude le long du sauvage ruisseau le Cern, qui a de l'eau cette fois par hasard ; ensuite est venu sur notre passage un petit vallon avec ruisseau. Nous cotoyons des blés médiocres, et d'autres très beaux. Il est clair que le fumier manque, en général, aux cultures dans ce pays. Des lambeaux de prairies artificielles apparaissent, mais il devrait y en avoir cinq ou six fois plus. Il y a de remarquables champs de topinambours, malheureusement trop

(1) Au dernier concours régional d'animaux gras, institué à Limoges par la Société départementale d'agriculture de la Haute-Vienne, le premier prix de bandes a été attribué à M. de Bousquet pour six magnifiques bœufs limousins engraisés à Montanceix.

rares. Nous voici, montant encore au flanc des collines et montant dur. Des vignes, qui semblent bien soignées, nous escortent. Nous arrivons à une très belle garenne que l'on exploite et à un très remarquable vignoble en joëlle. De ce point nous découvrons à peu de distance de nous Manou, La Rolphie et un peu plus loin Coulounieix et Planchaix. Enfin, nous sommes à Marsaguet, but de cette pointe orientale, mais M. Reverdy, le régisseur que nous espérions rencontrer, est absent, et il nous faut battre en retraite sans pouvoir inspecter, sous sa conduite, la propriété qu'il administre avec talent.

« Cette terre, me dit-il dans une lettre qu'il avait bien voulu m'écrire quelques jours auparavant, s'étend sur les communes de Coursac et Razac. Elle est composée de deux parties distinctes. La première, la plus considérable de beaucoup, a 190 hectares d'un seul tenant; la seconde, à quelque distance, mais sur les mêmes territoires municipaux, comprend 15 à 20 hectares de bois et bruyères. La presque totalité du sol est calcaire, sauf le mamelon sur lequel repose la maison de maître, et qui est argileux à son sommet, de même que sur ses versants nord et est. On compte dans l'exploitation huit métairies et deux réserves en faire-valoir. Les habitations des colons dominent en général les terres qui en dépendent. Cependant quatre d'entre elles forment un groupe au village de Guittard, disposition moins favorable que la précédente pour des colonages partiels. Les prés naturels, en sol sec et naturellement maigre, n'occupent que dix hectares, produisant l'un 80 quintaux de foin, ce qui est peu pour une superficie de domaines si considérable. Mais on supplée au déficit, par des cultures de prairies artificielles, consistant presque toutes en sainfoin, ce qui permet d'engraisser une certaine quantité de bêtes à cornes et des porcs. Plusieurs métayers

élèvent de ces derniers animaux, ce qui donne de bons revenus lorsque l'opération réussit. On n'entretient pas de bêtes à laine. Le cheptel de travail est de 32 bœufs.

» Le vignoble comprend, outre 15 hectares d'anciennes plantations, une fraction assez importante de vignes nouvelles établies en 1874-76. Cette création récente est fort jolie. Par malheur, ni l'oïdium ni le phylloxéra n'ont oublié les ceps de Marsaguet, tant nouveaux qu'agés. Le vin peu foncé, mais de bonne qualité, se conserve bien et vieillit vite. C'est le produit principal indiqué par la nature de la contrée ; il jouissait déjà d'un renom mérité et l'on espérait en recueillir au moins de 100 à 150 barriques. On n'en obtient pas plus de 15 à 20 à présent, par suite des ravages des deux maladies. Le froment, estimé comme celui de coteau l'est presque toujours, donne 600 hectolitres pour 70 de semence, un peu plus de 17 à l'hectare, en comptant 2 hectolitres mis en terre sur cette superficie. L'assolement est biennal ; la quantité de maïs récoltée est maintenant faible, cette plante ayant été bannie de beaucoup de terres pour faire place aux fourrages. »

Notre collègue M. Hoareau de la Source, auquel appartient la propriété depuis la mort de son beau-père, M. de Marsaguet, s'occupe très activement de l'appropriation des constructions rurales. A partir de 1873, il leur a consacré plus de 30,000 fr., et maintenant à peu près toutes sont en bon état. Agriculteur aussi dévoué que capable, il aura bientôt amené Marsaguet à un grand état de prospérité, surtout si le phylloxéra peut être expulsé des vignobles. Il a fait beaucoup de bien, secondé par M. Reverdy. Nous aurons là, grâce à lui, n'en doutons nullement, une exploitation modèle avant peu. Celui qui a si bien réussi dans sa terre des environs d'Eymet, n'échouera pas aux environs de Périgueux ; il y a déjà trop réalisé de progrès pour cela.

En rentrant, à la nuit tombante, nous avons rencontré M. Reverdy qui revenait d'une foire voisine. Nous lui avons serré la main en le félicitant, et lui avons souhaité bon courage, mais pour la forme seulement, sachant bien qu'un employé semblable et un propriétaire aussi vaillant, lorsqu'ils ont trouvé la bonne voie, dans laquelle ils sont entrés résolument, ne reculent jamais.

4. — *A St-Astier, chez M. le docteur de Valbrune. — Autour de la ville ; physionomie du pays. — Les carrières de pierres à chaux hydraulique et les usines où l'on prépare cette matière. — Agriculture locale. — Une soirée à Lagrange. — Visites à M. I. de Valbrune, à La Batut et à M. le capitaine Parade, à La Serve. De St-Astier dans le Ribéracois. — L'oasis de Roisset. — St-Aquilin. — Le château de Bellet, berceau du bienheureux de Solhminiac. — Au Bas-Vitrac chez M. Mazeau-Linard, ancien régisseur principal de M. le comte de Segonzac. — Chantepoule autrefois Chantegelina. — Château, terre et commune de Chantérac. — St-Germain du Salembre.*

De gros nuages épais et sombres qui voilent le ciel n'empêchent pas mon départ. Nous sommes aux premiers jours du printemps, et je me dis que les averses et les orages n'oseraient venir attrister le début de cette belle saison, après que le froid de l'hiver leur a donné un si louable exemple de mansuétude. Je pars donc. Tout est souriant la campagne ; les vigneron et les laboureurs travaillent joyeusement ; blés et fourrages ont une apparence encourageante et les arbres fruitiers agités par le vent qui chasse devant lui les nuées, répandent autour d'eux une pluie de corolles embaumées, pendant que je considère les cultivateurs ouvrant le sein de la terre par de profonds sillons exécutés à la dombasle attelée de quatre bœufs robustes. J'entre, couvert de fleurs par la bise, à St-Astier. Il est un peu tard, des affaires m'ayant retenu plus que je ne le voulais à Périgueux, et je me prépare à m'excuser, mais le docteur de

Valbrune ne m'en laisse pas le temps. Il diagnostique, en m'apercevant, que je dois être tourmenté par la faim, et aussitôt une ordonnance salutaire me fait asseoir à côté de lui, près d'une table, devant des remèdes attrayants et variés. Nous déjeunons ensemble. Me voilà guéri. Mais c'est pour être attaqué de suite d'une autre affection des plus graves dont l'habile médecin devine aussitôt l'existence avec son tact infailible. Je suis atteint d'un violent accès de la fièvre terrible de la curiosité. Immédiatement il faut aller au devant du mal et le combattre corps à corps d'une manière efficace. A cet effet, une voiture est attelée; mon amphitryon m'y fait monter et s'y place avec moi pour être prêt à parer à chaque redoublement qui pourrait survenir. Pas un instant à perdre pour opérer une cure par les moyens les plus énergiques, les plus sûrs et les plus agréables. Dès les premiers tours de roue je me sens heureux, comme je l'étais tout à l'heure en face d'un excellent repas. M. de Valbrune a, pour arriver à ses fins, une méthode parfaite, c'est de tenir compagnie à ses malades; il les distrait, les charme et les instruit. Sa présence et sa conversation font la moitié du succès définitif, auquel elles préparent admirablement les voies.

Nous traversons la riche plaine, où s'étalent d'opulentes promesses de récoltes et arrivons rapidement devant une de ces carrières et fabriques de chaux hydraulique auxquelles la petite ville doit, depuis quelque temps, une réputation étendue et un accroissement très sensible de fortune. Nous sommes au chantier de La Borie, placé sous la direction de M. Desfosse. Il est dans la vallée de l'Isle qui baigne la base du logis de l'exploitant. Le travail emploie, femmes comprises, une moyenne de 70 ouvriers et l'on peut fabriquer 600 sacs de chaux dans les vingt-quatre heures. Les produits de cette usine sont fort estimés dans le Périgord, le Bordelais et plusieurs autres provinces du nord et du sud

de la France. En ce moment on en charge un gros bateau de commerce qui partira demain avec cette cargaison pour le compte d'un entrepreneur de Périgueux. Il existe dans l'établissement sept fours, dont quatre sur l'alignement de la maison du contre-maitre et que l'on garnit au moyen d'un treuil. Les trois autres sont dans les carrières et leur orifice est au niveau du sol. Tout à côté des premiers, on remarque les ateliers de fusion, blutage et tamisage dont tous les instruments sont mus par des courroies de transmission desservant les diverses pièces et que met en activité une machine verticale à vapeur de la force de six chevaux, sortant de chez MM. Hermann et La Chapelle, de Paris. L'extraction des matériaux se fait à ciel ouvert, en plaine rase. On enlève une croûte de terre de 0,60 à un mètre d'épaisseur, et au dessous l'on trouve le banc calcaire qui plonge profondément dans le sol. Déjà même, en creusant, on est arrivé bien au dessous du lit de la rivière sans que rien fasse encore prévoir que l'on soit prêt à toucher la limite perpendiculaire du dépôt. La largeur de celui-ci est également très considérable et il est attaqué sur un grand développement. Quelques parties en avaient été autrefois découvertes et exploitées comme gites de pierres à bâtir, par des voisins qui avaient ensuite comblé les excavations faites par eux, en les remplissant de terres rapportées. Les eaux suintant à travers les fissures viennent s'accumuler dans un puisard d'où elles sont enlevées par une pompe d'un système ingénieux qui les élève et deverse ensuite dans l'Isle (1).

(1) L'ouverture de cette carrière et de l'usine qui met en œuvre son calcaire remonte à 1835. MM. Lenoir et Lemaire en furent d'abord les propriétaires et exploitants, puis elle passa entre les mains de divers spéculateurs jusqu'en 1881, époque où je l'ai visitée et trouvée dans l'état que je viens de décrire. Elle appartenait dès lors à M. Lestiboudois qui, d'après une note (de 1883)

Revenant sur nos pas nous avons, de nouveau, traversé le pont étroit et long de St-Astier, puis la petite cité qui s'embellit et s'accroît chaque jour, et sommes, une demi-heure après, parvenus, par la route de Saint-Aquilin, aux grands travaux et à l'importante usine de M. Mallet. Celle-ci, placée entre le chemin public et la montagne que l'on exploite, est composée de bâtiments superposés formant rez-de-chaussée et étage supérieur. En bas sont dix fours qui se chargent de la terrasse où s'ouvrent leurs gueules circulaires, dans lesquelles on jette successivement un lit de charbon, un lit de pierres à chaux, jusqu'à ce qu'ils soient remplis. On les allume par leur partie inférieure suivant la coutume. La colline fournit les matériaux

dont je suis redevable au vénérable, et toujours complaisant, docteur de Valbrune, y a, depuis mon passage, introduit d'importants changements et des améliorations considérables. Huit nouveaux fours ont été créés dans le sous-sol, ce qui, avec cinq des anciens conservés, porte leur nombre actuel à treize, fonctionnant continuellement, ne connaissant ni repos ni trêve. Au fur et à mesure que la chaux est fabriquée elle est portée aux deux tamis nouvellement placés, marchant à la vapeur et dont l'un a trois mètres, l'autre deux mètres de large. On en obtient en vingt-quatre heures 1,400 sacs passés au grand blutoir et 800 au petit. Toute cette quantité s'écoule de suite dans le commerce. Le nombre des ouvriers est considérable et leur salaire est assez rémunérateur pour suffire à leurs besoins.

La chaux de La Borie a obtenu une médaille d'or à l'avant-dernier concours régional de Périgueux.

On doit citer comme ayant beaucoup contribué à la prospérité de cette importante entreprise depuis vingt ans, MM. Desfosses père et fils, le dernier ancien directeur de fours à chaux de St-Cyprien, et qui depuis la mort de son père a remplacé celui-ci avec autant de zèle que de bonheur. Il a maintenant pour adjoint M. Eugène d'Arnaud, descendant d'une des plus anciennes familles du Périgord, éprouvée par des revers de fortune, celle des d'Arnaud de Ribérac, branche de Sarasignac.

Le fond de la carrière est actuellement purgé des eaux d'infiltration par une ingénieuse combinaison qui les en garantit, désormais.

que l'on entame à la mine. Une ligne carrossable est ménagée de manière à pouvoir conduire les blocs extraits sur le terre-plein longeant cette grande muraille de rocher qui s'élève très haut dominant les constructions, dont elle s'éloigne chaque jour par suite de l'activité des déblais qui, si cela continue avec la même rapidité, et rien ne fait prévoir un temps d'arrêt, arriveront avant peu à dégager entièrement les bâtiments de la fabrique et amèneront probablement la disparition de la colline entière, formée d'une énorme masse de calcaire excellent. M. Malet occupe continuellement de 70 à 80 personnes, y compris une quinzaine de femmes, qui sans trop se fatiguer, peuvent casser les blocs amenés, de manière à les réduire à la dimension voulue. Il peut livrer chaque jour 1,200 sacs de chaux. Ses divers engins sont mis en jeu par des courroies de transmission auxquelles une belle machine à vapeur de 40 chevaux, construite à Libourne, communique le mouvement. Il a, près de la terrasse où s'ouvrent les fours et où l'on brise les gros fragments en morceaux plus petits, établi ses bureaux, avec une cantine pour les ouvriers. Ses écuries sont sur le même plan, un peu plus loin. Très habile en sa partie il a reçu pour ses bons produits à la dernière exposition industrielle, annexée par le conseil municipal de Périgueux au concours régional tenu dans cette ville en 1880, une médaille d'or de première classe (1).

Après avoir pris congé nous sommes rentrés pour changer de cheval, ne voulant pas surmener la pauvre bête qui trainait notre voiture depuis deux heures et, cette muta-

(1) L'établissement de M. Malet, qui en est resté le gérant, appartient maintenant à une Compagnie récemment fondée. Il a reçu en 1882 de la Société philomathique de la Gironde une médaille d'argent à la grande exposition de Bordeaux.

tion faite, nous avons pris sans délai le chemin qui court le long de la rive droite de l'Isle en la remontant. Presque au sortir de la ville nous avons vu la roche attaquée déjà sur plusieurs points, et qui le sera bientôt sur tous. Nous avons passé sous Crognac et l'imposant château de Puy-St-Astier en constatant que, sur leurs croupes crayeuses, les masses calcaires supportant ces édifices voient dépérir en foule les ceps qui faisaient leur réputation agricole, en produisant ces vins estimés, dont les triomphes, dans les concours, ont eu de si glorieux retentissements. Les vignobles de la plaine sont plus heureux. C'est à peine si le phylloxéra s'y révèle encore, mais sujets à la gelée, par là même moins productifs d'habitude, ils ne fournissent pas des vins comparables à ceux des crus qui disparaissent rapidement.

Voici de nouveau que le flanc des hauteurs est assailli, sapé, perforé, tranché, du sommet à la base, sur une grande longueur. Les flots de l'Isle battent la falaise, impatients d'en emporter au loin, sur des embarcations lourdement chargées, les débris devenus chaux hydraulique parfaite, que se disputent les constructeurs d'édifices. On les scie, on les brûle, on les réduit en poussière, et agglomérés de rechef par des spéculateurs intelligents ils forment la pâte solide et inattaquable par l'humidité qui permet aux monuments de s'élever au milieu des eaux, bravant leur action lente, non moins que leur furie. Aux Brouillauds, M. Blanc a établi un petit chemin de fer sur lequel des wagonets entraînés par des chevaux vont chercher la pierre en longeant la carrière et la montent à une certaine hauteur d'où, guidés par des hommes experts, ils redescendent par leur propre poids jusqu'au point où leur contenu doit être versé. Les Brouillauds, proprement dits, comptent six grands fours ; ils ont une annexe où il y en a quatre autres, à la gare de St-Astier. Dans l'établissement que nous

parcourons le mouvement est transmis aux divers engins, par une machine horizontale de 30 chevaux, qui va puiser l'eau froide à la rivière et y rejette l'eau bouillante. Il y existe, de plus, une autre machine, dite de secours, de 14 chevaux-vapeur de force, et une pompe système Noël, de Paris, pour les arrosages nécessaires. Le nombre des ouvriers, important toujours, varie suivant les circonstances. Des logements sont ménagés pour un certain nombre d'entre eux et pour les employés. Les bureaux et la salle à manger de M. Blanc sont sur la même ligne. Le chef de l'exploitation peut livrer jusqu'à 1,500 sacs par jour. Il s'est mis, comme du reste l'avaient déjà fait MM. Desfosse et Malet, gracieusement à notre disposition, nous faisant part de tous les détails de l'installation, et nous a montré la manière judicieuse moyennant laquelle il peut utiliser les déchets de charbon et de pierres à chaux. Il en confectionne des blocs réguliers, d'une teinte un peu grise, ayant toute l'apparence et la solidité de la pierre de taille. Il s'en servait, dans le moment même, pour édifier, sur place, une maison où doivent être logés plusieurs de ses agents. La carrière des Brouillands englobe le sol que couvrait autrefois un chemin public qu'il a fallu déplacer. Avant qu'on en vînt à prendre ce parti, l'extraction se faisait, forcément, par galeries souterraines perçant la montagne. On a conservé plusieurs de ces tunnels et on les utilise, surtout dans le mauvais temps. Les hommes y travaillent alors à couvert et il n'y a de cette manière pour eux ni risque de maladies, ni heures perdues (1).

(1) Comme celles de M. M. Malet, les carrières et usines de M. Blanc, sont maintenant aux mains d'une Compagnie dont il est resté l'âme. Pour ses expositions de produits, ce fabricant a, lui aussi, remporté de brillants succès à divers grands concours.

Notre retour s'est affectué rapidement, mais non sans que nous ayons profité de l'occasion pour admirer les cultures variées de la plaine. Nous y voyons de belles pièces de luzerne et davantage de sainfoin. Il y a aussi des trèfles remarquables. Cependant il me semble que les fourrages artificiels n'y tiennent pas autant de place que je l'aurais cru ; cela vient sans doute de la quantité de prairies naturelles qu'on y rencontre. L'assolement est triennal ; racines et plantes fourragères, maïs, puis froment ; celui-ci rendant en moyenne 15 pour un de la semence, c'est-à-dire environ 22 hectolitres 1/2 à l'hectare, la semence étant de 4 hect. 50, sur cette surface. En coteau on obtient 15 hectolitres à peu près. De nombreuses plantations d'arbres fruitiers se montrent partout ; le bétail paraît bien soigné, de belle race et doit donner de bons profits, mais j'en voudrais un peu plus en pareil pays. Les instruments améliorés sont des charrues et des herses. C'est à quoi se borne ici l'outillage extérieur en général.

Rentrés en ville, nous en sommes repartis presque aussitôt et avons été visiter la petite propriété que M. le docteur de Valbrune possède au-delà de l'Isle et où l'on construit en ce moment un joli castel, pour sa fille et pour lui. L'édifice sera terminé dans quelques semaines. Il est élégant, de bon style et sera fort commode. A portée, se trouvent des servitudes bien entendues, un vaste et gracieux jardin et une riante ceinture de prairies qui l'entoure de toutes parts. Une forte métairie complète ce domaine d'un seul tenant. Les chemins sont bordés d'arbres fruitiers, et de longues lignes de peupliers marquent le cours des fossés pleins d'eau vive, limitant cette exploitation, très soigneusement arrondie et formant un tout complet, sans enclaves, au moyen d'acquisitions faites dans ce but. De là nous sommes rendus chez M. Deauriac, où nous devons dîner. Le maître de la maison avait été fâcheusement con-

traint de s'absenter le matin même pour vingt-quatre heures, mais sa famille nous attendait, et, présenté par M. de Valbrune, oncle de M^{me} Deauriac, j'ai été très aimablement reçu par elle et M^{lle} sa fille, qui m'ont comblé des plus attentives prévenances.

J'aurais beaucoup voulu voir l'exploitation dont la direction habile a valu, lors du concours régional, tenu en septembre 1872 à Bergerac, le prix d'honneur de la 4^e catégorie à son possesseur, sur le rapport de M. de La Massardière. La réserve alors couronnée, très justement, se faisait remarquer à cette époque par la beauté de ses récoltes et de son bétail, dont le nombre dépassait le chiffre d'une tête par hectare de terre et de prés, par l'abondance des fumiers transportés dans les champs, autant que possible au moment de la fabrication, et enfouis au moyen de la charrue Dombasle, par le matériel agricole, le drainage régulier exécuté avec des pierres, par le bel entretien de ses arbres fruitiers et de ses peupliers, par celui très remarquable de ses prairies. Malheureusement, la nuit arrivait et je n'ai pu que faire ma cour à la belle pièce d'eau, agrandie, creusée, dont le curage a servi très utilement à combler des dépressions de terrains, et dont la nappe, s'élevant au moyen de retenues habilement pratiquées, facilite, au moment voulu, par l'ouverture de petites issues, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'arrosement d'herbages qui, convenablement irrigués de cette manière, donnent autant de regain que de foin. J'ai noté, de plus, le maintien des chemins en bon état de viabilité, non moins que de propreté, détail souvent trop négligé. Depuis 1872, de nombreux progrès sont encore survenus; et M. Deauriac qui, souvent, dans les concours de notre association, a remporté les plus flatteuses récompenses, a mérité, lors de l'Exposition Universelle de 1878, d'être au nombre des lauréats éminents, pour ses produits, auxquels une médaille

d'or a été décernée de nouveau l'année dernière au concours régional de Périgueux. Il se livre en ce moment, avec succès, à la production de l'asperge en grand et y réussit, nous avons pu nous en assurer à table, autant sous le rapport de la qualité que sous celui de la précocité.

J'ai eu la bonne fortune de me rencontrer chez lui avec M. et M^{me} de Palange, venus de Périgueux pour y passer la journée, et la soirée s'est agréablement écoulée. Avec ceux qui me recevaient et de pareils visiteurs, il n'en pouvait être autrement. Lorsque nous nous sommes retirés, il faisait nuit noire; mais à peine avons-nous eu mis le pied dehors qu'un petit coin du ciel s'est éclairé, nous montrant une belle étoile large et brillante. C'était la planète de Jupiter, qui, ne voulant pas faire perdre la tête à des hommes animés de bonnes intentions comme nous, et les laisser s'égarer, jouait en notre faveur le rôle de l'astre du Berger; et, grâce à sa lueur et à celle qui se dégageait de la sorte de lucarne au milieu de laquelle l'astre se montrait à travers les nuages, nous avons pu parfaitement retrouver notre chemin et regagner St-Astier, où l'excellent docteur avait mis à ma disposition une bonne chambre avec un lit moëlleux, dans lequel j'ai bientôt été bercé par un long et paisible sommeil accompagné de songes d'or.

Le lendemain, à sept heures du matin, on est venu m'avertir que j'étais attendu. Mon vénérable hôte, toujours aimable et prévoyant, me réclamait, ayant devant lui deux bols fumants, remplis d'un chocolat de mérite. Tous deux nous avons passé, en trempant des rôties dans ce breuvage choisi, quelques instants de plus, bien agréables pour moi. Puis nous sommes montés en voiture, chacun pour une direction différente, lui devant aller au sud faire du bien, suivant sa coutume, moi ayant à explorer deux propriétés voisines, puis à me rendre à l'ouest dans le canton de

Neuvic, dont je voulais parcourir encore plusieurs communes avant de rentrer à mon domicile. Les adieux furent pleins d'affabilité de la part du docteur et de reconnaissance de la mienne. Puissé-je revoir souvent et longtemps cet homme si digne d'être aimé !

Je me suis dirigé d'abord vers le château de La Battut, où j'avais été, comme je l'ai raconté dans la première partie de mes relations, si bien reçu lors du concours départemental de 1876. Il est actuellement habité par M. I. de Valbrune, fils de celui que je viens de quitter, et par sa femme, qui en sont demeurés possesseurs, à la suite d'une licitation de famille. M. I. de Valbrune est président du Comice agricole de St-Astier, dignité dans laquelle il a succédé à son père, après un court intérim. Il s'occupe beaucoup de sa terre, comme il le doit à son nom, à sa position et aux triomphes précédents qu'il a recueillis dans maint et maint concours départemental et même régional, notamment à la dernière exposition solennelle de ce genre à Périgueux, où il a obtenu premier, second, troisième prix et mentions honorables pour ses animaux et produits. Avec M^{me} de Valbrune, qui veille activement, non seulement à ce qui touche aux choses du ménage, mais encore aux actes agricoles, il m'a fait parcourir son grand jardin parfaitement situé près d'une vaste prairie de plus de huit hectares d'étendue et d'une autre tout proche de la première, coin privilégié, qui, sur un hectare de superficie, ne rapporte pas moins de 9,000 kilogrammes de foin et de regain secs, tandis que celles de la plaine n'en donnent d'habitude que de 5,000 à 6,000, résultat satisfaisant du reste. Nous avons, également ensemble, vu les volières avec perchoirs bien combinés ; la porcherie, sagement installée, dans laquelle on conserve et fait reproduire la remarquable et profitable race indigène, que trop de propriétaires ont imprudemment abandonnée ; la bergerie, consa-

crée aux bêtes à laine périgourdines, précieuse variété que l'on devrait partout soigner comme elle mérite de l'être; les deux vastes étables au bon et beau bétail, pourvues l'une et l'autre de logements pour les surveillants. Elles ne contenaient plus, sauf un petit boeuf hollandais, que l'on préparait pour la boucherie, que des bêtes à cornes limousines ou croisées limousines-garonnaises, mais le propriétaire se propose de reconstituer sous peu la belle vacherie hollandaise, avec fabrication de beurres et de fromages, que son père et sa mère regrettée y avaient installée et qui leur ont valu tant de succès aux concours départementaux et à l'exposition régionale de Périgueux en 1864. J'ai, avec plaisir, constaté l'installation utile d'une bascule puissante et d'un modèle renommé, de même que l'emploi de la houe à cheval, auxiliaire précieux de la culture. Au dehors, nous avons jeté un coup-d'œil sur un champ de 40 ares que l'on labourait pour le mettre en état de recevoir une plantation de tabac, qui réussit admirablement dans le pays, et j'ai quitté, non sans regret, le vieux manoir de La Battut, féodale demeure toute pleine des souvenirs historiques de la contrée. Il me parlait de faits d'armes anciens, des travaux pacifiques des champs; j'allais, en l'abandonnant, visiter, à deux pas de là, l'habitation d'un soldat laboureur.

C'est un homme énergique et doué d'une incessante activité que le capitaine Parade. Il a 84 ans et ne connaît pas le repos. Je l'ai trouvé levé dès l'aurore, ayant donné partout le coup-d'œil du maître et méditant de nouveaux progrès. En m'abordant et me tendant amicalement la main il s'est écrié : « Vous allez voir les débris de ce que j'avais fait ! Ce n'est plus rien ! Je suis vieux, et cela ne marche plus ! » J'ai souri. Je savais à quoi m'en tenir. Mais quand il a, d'une voix triste, ajouté : « Tout est tombé autour de moi, ce qui me restait s'est éloigné, je suis presque seul et profondément découragé ! » Je me suis senti vivement

ému par le souvenir des pertes cruelles qui sont venues, en bien peu de temps, briser le cœur de ce vénérable et loyal vieillard ; par la pensée qu'il est maintenant éloigné de la fille que Dieu lui a conservée ; et mes larmes ont coulé silencieusement, je ne le cache pas, car, hélas ! et moi aussi !..... Mais il nous reste, à tous deux, des objets sur lesquels se concentrent nos affections et nos espérances, des soutiens qui nous aiment. Et puis, cela console et fortifie, la Foi nous criant bien haut, en nos cœurs, que les séparations violentes effectuées par la Mort sur la terre ne sont pas éternelles. Quant à croire que le vaillant chef qui a toujours rempli son devoir avec intelligence et ponctualité scrupuleuse, demeure à présent inerte, les bras croisés, inutile de dire que je n'en ai rien fait. J'ai bientôt eu, d'ailleurs, la preuve que je ne me trompais pas en ceci. La propriété de La Serve est charmante, parfaitement conduite et admirablement bien tenue. Ce n'est pas sans motifs que notre Société départementale lui a, dès 1868, décerné le prix d'honneur cultural pour l'arrondissement de Périgueux, et que, en 1872, sur le rapport de M. de La Massardière, le jury gouvernemental lui a voté, lors du concours régional, une médaille d'or, hautes distinctions bien gagnées de tout point.

M. le baron d'Arlot de Saint-Saud, faisant connaître la décision, applaudie de tous, de notre Commission de visite, louait surtout, en 1868, les plantations exécutées, la tenue des logements des colons, la quantité de bon bétail, s'élevant à près d'un tête par hectare de terre et de prairies naturelles, la création des jardins et d'une splendide pièce d'eau, le revenu net atteignant 10 p. % du capital engagé. M. de La Massardière, représentant les juges nommés par l'État et qui ont distribué les couronnes au concours régional de 1872, en constatant les mêmes faits, a, de plus, avec éloges, mentionné les transports de terre considérables

effectués avec la pelle ravale, la beauté des récoltes et l'importance des recettes obtenues, non seulement en tenant compte des améliorations, mais en allant jusqu'à y joindre le prix d'achat de la propriété, accroissement tel que, dans ces conditions même, il ne peut être porté à moins de 7 p. % *net* chaque année. Et l'un et l'autre rapporteurs ne s'en sont tenus là que pour ne pas donner à leur travail un développement trop grand; car en dehors de ces spécialités, ils auraient pu facilement en mettre vingt autres sur le même rang, tant l'œuvre avait de mérite et avait été sagement conduite. Deux qualités qu'on y retrouve toujours encore au plus haut degré.

L'infatigable agriculteur m'a fait voir son joli jardin anglais, magnifique et rempli d'attraits, bien qu'une tempête terrible en eût brisé nombre d'arbres, il y a quelque temps, entre autres un cèdre majestueux qui, par la beauté de son port et ses énormes dimensions, causait l'admiration générale. J'ai salué avec un nouveau plaisir le superbe vivier, jadis mare infecte, devenu lac aux ondes pures, régulier, bien ombragé, d'une grande étendue, nourrissant de beaux poissons, et qui, alimenté par de nombreuses fontaines, permet d'irriguer facilement, avec les prés voisins, le potager situé un peu au-dessous. Nous avons passé la revue des granges peuplées de bétail de choix, bien disposées et soignées, renfermant dans leur partie supérieure les séchoirs à tabac des deux colons; nous sommes entrés dans les logis de ces métayers, habitations saines, aérées et commodes, et n'avons pas oublié le séchoir de la réserve, partagé en trois étages, intelligemment agencé, où la manipulation est facile, où la dessiccation de la plante s'opère à souhait et rapidement. Enfin, j'ai rendu un légitime hommage aux terres propres, bien travaillées, couvertes de récoltes remarquables en céréales et fourrages artificiels, aux prés naturels, aux lignes de peupliers, formant

un capital important, aux vignes en joëlle, parfaitement dirigées, aux grandes allées d'arbres fruitiers partageant les diverses parties du domaine et apportant au propriétaire et à ses employés agrément et contingent pécuniaire notable. En les revoyant je me suis, avec plaisir, souvenu des nombreuses palmes qu'elles ont values, de la part de notre Société départementale d'horticulture, à l'intrépide travailleur.

Une autre bonne fortune m'attendait. Au moment de nous séparer M. Parade a bien voulu me remettre pour la bibliothèque de notre Société d'Agriculture, l'ouvrage de son cousin germain, M. Parade, de Nancy, le célèbre sylviculteur. C'est un cadeau dont la valeur sera vivement appréciée par nos collègues (1). J'ai remercié chaleureusement le donateur et suis remonté dans ma voiture en serrant avec une respectueuse émotion la main qu'il me tendait cordialement. Je me suis alors aperçu que ce brave soldat, qui a fait ses preuves de courage, que ce propriétaire progressif et sans cesse à l'œuvre pour le bien qu'il réalise avec un bonheur peu commun, fruit d'une rare sagesse et depuis longtemps, n'est pas décoré ! Je me suis demandé pourquoi. Je me le demande encore. Il y a là, de la part du Pouvoir, omission flagrante à réparer.

Dans la commune de St-Astier il y a tant à voir, tant à noter, tant à citer, comme modèle, sous le rapport agricole, qu'il faudrait un séjour prolongé, des visites assidues et minutieuses de ses exploitations pour obtenir seulement un bref aperçu de tout ce qu'on peut y trouver de supérieur. Mais un voyageur ne peut s'arrêter longtemps dans les

(1) Cet ouvrage a été remis dans la séance de mai 1881 à la Société, qui l'a accepté avec une vive reconnaissance, en votant au capitaine Parade de sincères remerciements.

endroits qui le captivent le plus ; il faut qu'il aille de l'avant, qu'il se déplace vite ; qu'il imite l'insecte bourdonnant errant de fleur en fleur, annonçant par son murmure joyeux le charme trouvé par lui dans chacune d'elles en sa course rapide. Tel est mon lot. J'obéis donc au destin et je m'éloigne, forcé de me contenter d'appeler l'attention sur trois ou quatre propriétés, quand il y en aurait dix fois plus à louer. Encore si j'étais comme l'abeille, si je savais assembler la cire destinée à répandre la lumière, recueillir le miel savoureux ! Hélas ! je ne suis qu'un pauvre frelon, et je le crains, mon vol lourd à travers le département ne sera guère utile à ceux chez qui j'apparais et à mon pays. Heureux même, si, dans mon entreprise présomptueuse, je ne blesse personne ni la vérité, maladroit et malfaisant en voulant tâcher d'être bon observateur pour le profit de tous, et fidèle narrateur.

Adieu donc à la plaine de l'Isle, à ces hauteurs qui l'environnent et où Puyferrat, aux vins réputés, à l'agriculture bien comprise, Crognac si digne d'être exploré, méritent une attention et des mentions spéciales. Adieu à tant d'autres exploitations distinguées. Je traverse au grand trot la petite ville gracieuse, industrielle aussi, où se tiennent des foires importantes, où la chapellerie, la coutellerie, la distillation des liqueurs sont en honneur, mais où l'on est étonné de ne pas rencontrer de fabriques marquantes d'instruments agricoles, et de ne voir, tant dans son enceinte que dans sa banlieue, sauf à la Massoulie, que des moulins à peine dignes du territoire d'un hameau. Je me découvre devant sa majestueuse église collégiale, vieille de près de neuf siècles et encore inachevée. Je considère avec plaisir ses rues que l'on se prépare à pavaiser en y dressant des trophées, car sous peu, l'on doit y voir, au profit des pauvres, défiler une cavalcade rappelant la reprise de St-Astier par les catholiques et, m'assure-t-on, chose surprenante,

figurer dans le même cortège, avec les guerriers du xvi^e siècle, Lagrange-Chancel, né deux cents ans après ! Cela parce qu'il est une gloire du canton ! La Gloire pourtant n'avait jusqu'à présent fait vivre que dans la postérité et n'avait pas reculé dans les âges antérieurs la date de la naissance de ceux qu'elle couronne. Je revois l'usine de M. Malet, et une centaine de mètres plus loin, sur le même côté du chemin, celle de M. Peytoureau, fabricant également de chaux hydraulique, des plus anciens même. La route grimpe avec raideur, toute poudreuse, au milieu d'arbres et de champs que couvre d'un nuage blanc la poussière des débris de pierres à chaux. Elle s'accroche péniblement aux flancs des montagnes dont le squelette apparent dévoile la charpente calcaire qui ne manquera pas de les livrer au pic niveleur des exploitants du minéral. A notre gauche, divers indices trahissent des agrégats de même nature. Tout cela s'aplanira. — N'est-ce pas, monsieur Malet ? — n'est-ce pas, monsieur Blanc ? — n'est-ce pas, monsieur Desfosses et autres ? — Cependant, peu à peu, la terre végétale apparaît plus épaisse. Nous montons, nous montons encore la rampe longue et escarpée. Enfin, nous atteignons le village des Roches que nous contourrons, et qui repose sur une calotte verte de prés, brodée d'arabesques formées par des allées d'arbres bordant des rigoles avec eaux courantes ; un lambeau du manteau couleur émeraude du Limousin en mai, jeté sur le sommet d'une hauteur calcaire à la robe grise rayée de blanc. De ce point, la vallée se déploie superbe, portant sur l'un des plis de son riche vêtement St-Astier, qui nous apparaît pour la dernière fois avec ses toits rouges et bleus, son imposante basilique au teint sombre, baignant ses pieds dans la rivière écumeuse et entouré de panaches de fumée sortant de ses fours, creusets d'or pour lui. C'est au docteur de Valbrune qu'il

doit la découverte des gites faisant sa fortune. C'est lui qui, le premier, eut l'idée que les rocs des environs renfermaient des sources de richesses pour la contrée. Il exprima cette pensée devant un ingénieur, il y a quelques quarante ans, et son interlocuteur, frappé de cette observation, opéra des sondages, rencontra des veines favorables, fit des essais comparatifs. Le Pactole du pays était trouvé (1). C'est encore à un Valbrune, oncle du docteur vénéré, que la ville doit son pont ; c'est aux Valbrune que le Comice agricole est redevable de sa naissance et de son accroissement. Depuis plus d'un demi-siècle il répand autour de lui la lumière ; pendant longues années le docteur l'a dirigé d'une main sage et ferme. Aujourd'hui son fils en est le chef. Ne nous étonnons pas si le nom de Valbrune est en honneur dans le pays, dont il a suscité la réputation et la

(1) L'époque de la découverte des bancs de calcaire à chaux hydraulique de St-Astier remonte à 1837, peu de temps après la remise en activité de la navigation de l'Isle, qui sommeillait depuis des siècles. M. de Larne, ingénieur en second des travaux qui venaient d'être exécutés, déjeunant un jour à La Batut, exposait la difficulté qu'il éprouvait à se procurer de bonne chaux pour les ouvrages à faire dans la rivière. M. de Valbrune oncle, propriétaire du château, l'écoutait avec intérêt, mais ne pouvait que partager ses regrets à cet égard. Le docteur, alors tout jeune, se rappelant ce qu'il avait appris en suivant les cours d'Orfila, Barruel, le baron Thénard et Chevreul, qui avaient souvent parlé des matériaux au moyen desquels on pouvait obtenir diverses sortes de chaux, émit tout-à-coup l'opinion, qui parut un peu hasardée à son oncle, que, peut-être, les rochers blancs, se délitant avec facilité, des environs de St-Astier, pourraient servir à cet usage. L'ingénieur, frappé de cette idée, se fit expédier trois tombereaux chargés de fragments de rochers, pris à la Borie, à Crognac et à La Massoulie. Peu après, M. de Valbrune oncle recevait trois caisses d'excellente chaux hydraulique, produite avec le contenu chacune de l'une des petites voitures d'échantillons sus-mentionnés. Lors de l'ouverture du chemin de fer, le docteur ayant été nommé médecin

prospérité. Encore un coup d'œil à ces champs si bien cultivés. Le propriétaire les soigne admirablement, mais le colon ne les néglige pas non plus. J'ai hâte de payer un tribut d'honneur bien légitime à ces vaillants conducteurs de la charrue. Dès 1864, à l'origine des prix pour les métayers, institution excellente que notre Société doit à M. Pichon, que nous avons eu le malheur de perdre, Richard, l'un des aides dévoués de M. le capitaine Parrade, est aux premiers rangs. Il conquiert une médaille d'or dans ce grand tournoi qui voit lutter ensemble tous les colons du Périgord. Il l'obtient pour ses bons labours, ses instruments, le soin qu'il donne à ses fumiers, l'entretien de ses prairies, l'emploi du plâtre, son bétail, ses belles récoltes en céréales, l'ordre qui règne dans sa maison et sa moralité parfaite. Une médaille d'argent est dévolue, dans la même séance,

de la Compagnie concessionnaire pour la section comprise entre Neuvic et Razac fut questionné de nouveau par les entrepreneurs de la ligne au sujet de la possibilité d'avoir de la chaux hydraulique. Il leur fit part de l'expérience de M. de Larue. Cette indication a été mise à profit comme on le sait.

Je viens de montrer tout à l'heure quels étaient déjà ses résultats en avril 1884, lorsque je visitai les carrières et les fours. La progression n'a pas cessé depuis. En effet, d'après une note que j'ai reçue à la fin de l'année dernière (1885), on ne compte pas à présent moins de sept ateliers se livrant à l'exploitation des rochers et à la fabrication de la chaux dans les environs, savoir : 1^o celui de La Borie ; 2^o celui des Brouillauds, M. Blanc ; 3^o celui des Couvroies, M. Malet ; 4^o celui de la Gare, M. Blanc ; 5^o celui du Fer à Cheval, de la Massoulie, créé par M. Malet ; 6^o celui de M. Peytoureau ; 7^o enfin, celui de M. Mallebay, aux portes de la ville, ouvert tout nouvellement. L'activité paraît grande dans chacun et la demande y va croissant sans cesse, assure-t-on. De plus, on commence à y fabriquer des ciment pour le commerce. La parole du docteur a été, on le voit, féconde pour son sol natal. Ne sera-t-il jamais récompensé de ses actes patriotiques ? Il me semble pourtant qu'il a vraiment rendu des *services exceptionnels*.

à Doche, colon de M. Albin, juge de paix, pour ses instrumens perfectionnés de culture, ses plantations, son bétail, et pour avoir porté la production du froment, sur le domaine qu'il exploite, à plus de trente hectolitres à l'hectare. En 1876, Pompignac, métayer de M. Gadaud, reçoit une médaille d'argent pour ses cultures réussies de tabac; d'autres médailles d'argent sont attribuées à Puyponchel, colon du même, et aux frères Sirventon, à Puyferrat, chez M. Maréchal, maire de la commune. Quant aux serviteurs ruraux, qui ne connaît les mérites, récompensés par notre Compagnie, de ceux de MM. de Valbrune, Deauriac et autres? Il y a là tout un groupe d'anciens et fidèles agents, et en outre, bien au-delà du territoire municipal, sur l'étendue du canton entier, rayonne vivifiante et brillante l'action incessante du Comice. Signaler tous les hommes fervents et heureux disciples de l'agriculture dans ce ressort serait impossible.

Nous continuons à gravir, mais le paysage ne gagne pas en séduction, et nous arrivons à la cime, au milieu d'arbres clair-semés, châtaigniers et pins égrenés, dans une bruyère aride et triste; nous sommes bien loin du Paradis. Aussi prenons-nous le parti d'abandonner ce sommet ingrat et de descendre au plus vite en suivant les méandres de la route à travers des bois malingres. Un instant après nous apercevons un village autour duquel on a défriché quelques terres d'apparence peu fertile. Boisset ne doit pas être loin. C'est la résidence d'un jeune homme qu'anime le feu sacré du bien et qui déjà marque parmi nos bons praticiens. Sa propriété située sur la rive gauche du ruisseau le Salembre, s'étend vers le sud-ouest. Elle contient 164 hectares d'un sol généralement argilo-calcaire. On y entretient environ 40 têtes de gros, et autant de petit bétail. Cent hectares étant en bois et friches, 44 en terres labourables et vignes, 20 en prairies naturelles, on voit que le

nombre des animaux est déjà notable, eu égard à la surface cultivée. La production du froment est de 8 pour un de la semence employée ; celle du maïs et du chanvre diminue pour faire place à des plantations de tabac plus étendues. M. d'Escatha engraisse des bestiaux toute l'année, mais particulièrement l'hiver. Il élève des chevaux avec succès, et tend sans cesse à l'accroissement de ses prairies naturelles et de leur rendement, estimant, avec raison, que le foin et les fourrages sont l'origine de la possibilité d'élever et d'engraisser avec profit, d'augmenter les fumiers, la fertilité du sol, l'abondance et la qualité des récoltes. Dans cette pensée très juste, il arrache une partie de ses bois, pour y faire pousser des herbages ou des racines. Cette opération est bonne, en certain cas ; seulement il ne faudrait pas la pousser trop loin. Le défrichement a souvent de graves inconvénients et, en général, il vaut mieux cultiver intensivement les sols arables qu'extensivement. Tout dépend d'ailleurs de l'endroit et du terrain où l'on opère et aussi, beaucoup, des capitaux dont l'on dispose. Mais dans les pentes rapides déboiser n'est pas chose à mettre en pratique. Ailleurs il peut en être autrement. Le phylloxera, dans moins de cinq années, a fait baisser le rendement des vignes de Boisset des neuf dixièmes ! Aussi M. d'Escatha veut-il avoir recours aux cépages américains, soit pour production directe, soit pour porte-greffes et les établir en *chaintres*, c'est-à-dire en longs cordons touchant presque à terre, comme cela se pratique dans certaines contrées où ce mode de traitement des sarments paraît donner des quantités de vin considérables.

Notre collègue n'a pas tort de se plaindre du triste état des vignobles dans sa contrée ; nous pouvons en juger par ceux que nous apercevons à notre droite sur les croupes voisines. Le vin de ces coteaux doit, ou plutôt devait, être bon ; mais quel désastre dans les enclos couverts de

ceps, que nous montrent ces hauteurs ! Plus bas, tout-à-fait au fond du ravin, on découvre une pauvre bourgade composée de quelques maisons, avec une modeste église, dont l'humble clocher, bien qu'affectant la forme d'une flèche, ne s'élève qu'avec timidité. Ce sanctuaire a été réparé dernièrement. A l'extérieur, il ne semble pas pouvoir être cité comme un modèle d'architecture, mais on dit beaucoup de bien de l'intérieur : j'ai regretté de l'avoir trouvé fermé. Au bout de la ligne d'habitations qui borde la route, il en est une assez élégante. C'est celle de M. Boule, notaire. Il y a aussi un petit vivier et un filet d'eau qui se glisse à travers une mince bande de prés. St-Aquilin est cure de seconde classe et possède une société de secours mutuels. C'est égal ! ces avantages n'adoucissent guère son caractère mélancolique, et l'on doit y éprouver, comme le bienheureux patron de la paroisse, le désir de donner le coup d'aile de l'aigle pour gagner un plus vaste et plus bel horizon. Ne croyons pas cependant que tout soit morne autour de ce bourg agrestement enfoui dans un défilé. Ses dépendances présentent de bons sols, des domaines productifs, des sites heureux, et au point de vue de l'histoire, plusieurs lieux y méritent l'attention de celui qui cherche à connaître les principaux faits de celle du Périgord.

A la droite du chef-lieu, en passant par Charroux, tout-à-fait à la limite de la commune et du Ribéracois, sur les confins de l'arrondissement de Périgueux, à peu de distance de Mensignac (1), et joignant le parc de Fayolle, eut lieu le 25 octobre 1568, à côté du village de Chantegeline, ancienne commanderie de Malte, fondée par Bernard de

(1) De là vient que plusieurs auteurs donnent à cette sanglante affaire le nom de bataille de Mensignac, au lieu du vrai qui est : Bataille de Chantegeline.

Fayolle, un combat acharné entre les catholiques et les protestants. M. I. de Valbrune a tracé le récit de cette rencontre et de ses préambules, dans une note intitulée *Fragments de l'histoire de St-Astier*, qu'il a bien voulu m'envoyer en communication et dont j'extrais les passages les plus importants.

Après avoir raconté que, en 1562, Bordet, lieutenant de La Roche-Foucauld, vint attaquer St-Astier avec un corps qu'il avait recruté dans la Saintonge, aux environs de Pons, et assaillit la ville qui, ceinte de murailles et de fossés profonds, n'avait pour défenseurs qu'un corps de garde et ses habitants, qu'il s'en empara après une vive résistance, fit passer au fil de l'épée tous ceux qu'il rencontra, pilla l'église, brûla le monastère, et laissant ensuite les fugitifs renfermés dans le fort de Crognac où il n'essaya pas de les poursuivre, s'en fut enlever La Linde et rejoindre Duras vers Sarlat et le Quercy, notre collègue en arrive aux faits qui précédèrent l'action qui nous occupe en ce moment.

St-Astier était alors (1568) aux mains des protestants. Les calvinistes, aux ordres de Mouvans et de Pierregourde, l'avaient enlevé de nouveau d'assaut, avaient massacré la garnison, avec grand nombre d'habitants, et ravagé tous les environs. A la nouvelle de cet événement inattendu, le duc de Montpensier, qui campait aux portes de Périgueux, donna l'ordre à ses lieutenants MM. de Cossé-Brissac, de La Châtre et de Montalembert, de se diriger vers St-Astier et de le reprendre. Le 15 octobre, ces capitaines établirent leur quartier au château de La Batut, alors muni de quatre tours et ceint de fossés. A l'entrée de la nuit l'attaque eut lieu ; les calvinistes après une lutte violente, battirent en retraite, se repliant vers Mensignac, et le 16 au matin, le duc de Montpensier fit son entrée solennelle dans la cité reconquise. Le lendemain, les forces catholiques,

sous le commandement de Cossé-Brissac, se mirent en marche pour joindre les protestants. Elles comptaient dans leurs rangs 1,200 gendarmes, avec pareil nombre de fantassins d'élite et atteignirent leurs adversaires, dit l'auteur de la notice, dans un vallon d'aspect mélancolique et sévère qu'encadre une colline sur laquelle Chantegeline est assis. « Il semble, en effet, qu'en ces lieux la nature conserve une sorte de demi-deuil des vaillants guerriers qui y périrent de part et d'autre. » L'action fut terrible. Cossé-Brissac perdit relativement peu de monde, mais il laissa sur le champ de bataille deux de ses frères d'armes, La Châtre et Montalembert. Les calvinistes eurent un millier de morts. Les vaincus se réfugièrent en désordre dans les bois de Fayolle. Mouvans et Pierregourde furent blessés mortellement ; le second succomba les armes à la main, et Mouvans, emporté par les siens à Chantegeline, s'éteignit bientôt, *regrettant plus ses gens que ses blessures*, dit Brantôme. Brissac regagna St-Astier après cette brillante victoire chèrement achetée, tandis que les soldats débarrassés de l'ennemi vinrent se rallier au corps de d'Assier, à Ribérac, d'où ils se rendirent à Aubeterre, où le prince de Condé venait d'arriver.

On n'est pas entièrement d'accord, parmi les historiens, sur les péripéties de ce combat important, sur les noms de tous les chefs qui y prirent part, sur le nombre des soldats mis en ligne de chaque côté. Il n'y a d'unanimité que sur le résultat de la lutte, qui fut bien celui indiqué par M. I. de Valbrune. Quant aux autres points, voici les principales versions que j'ai trouvées en furetant çà et là. Presque toutes offrent de l'intérêt, et par cette raison, je ne crois pas devoir les laisser ici dans l'ombre. Le Père Dupuy, chroniqueur bien connu du xvii^e siècle, porte à 16,000 le nombre de Provençaux et de Languedociens qui, réunis sous les ordres de Mouvans et de d'Assier, vinrent du

Midi, passèrent la Dordogne à Souillac et arrivèrent à St-Astier. Il fait attaquer d'Assier par le duc de Montpensier à la tête de 4,000 fantassins et 700 à 800 chevaux, pendant que le gros de l'armée catholique suivait Mouvans et Pierregourde qui se dirigeaient sur Mensignac. Les calvinistes étaient séparés en deux corps, dont le dernier attendait les trainards. Il raconte que Brissac, feignant une retraite, attira très habilement l'ennemi vers l'endroit où il voulait l'amener, puis, le chargeant avec vigueur, lui tua ses deux chefs, lui mettant plus de 3,000 hommes hors de combat; que ceux de Ribérac s'échappèrent seuls vers Aubeterre, tandis que les vainqueurs ne perdirent pas plus de cent hommes et rapportèrent triomphalement à Périgueux les drapeaux des religionnaires dispersés. Ainsi, d'après lui, d'Assier n'aurait pas pris part à la bataille de Chantegeline, après avoir été battu sous St-Astier.

Pierre de Jarrige, au contraire, le fait figurer au nombre des commandants dans cette rencontre, où, dit-il, les réformés eurent 2,000 des leurs tués ou pris. D'Assier aurait été du nombre de ces derniers, conduit ensuite à Périgueux et jeté dans le puits du Coderc. Au nombre des chefs royalistes qui périrent dans l'action, Jarrige compte MM. d'Essé, de La Châtre et le baron de Montoubart (sans doute Montalembert).

Une troisième version à laquelle s'est rallié M. l'abbé Audierne, et qui a été reproduite par notre honorable secrétaire-général M. E. de Lentilhac, dans sa *Monographie de l'arrondissement de Ribérac* (Annales 1871, page 323), veut aussi que d'Assier captif ait subi la fin cruelle mentionnée par Jarrige. Elle ne parle pas de la mort de Pierregourde, non plus que de celle de Montalembert, et fait figurer le jeune duc de Guise parmi les chefs catholiques commandant les vainqueurs et au même titre que Cossé-Brissac. Le chanoine Tarde, historiographe du Sarladais,

cité par son arrière-neveu M. G. Tarde, actuellement juge d'instruction à Sarlat, dans son intéressante description de la Roque-Gageac, dit, au sujet des troupes de Mouvens et de ses collègues, allant vers St-Astier et la Saintonge : « L'armée des Provençaux passa au mois d'octobre 1568 la Dordogne à Souillac et gagna le Bas-Périgord par Carlux, la Roque, le Bugue, tuant les prêtres et brûlant les églises. Elle était composée de vingt mille hommes de pied et sept ou huit mille chevaux. »

En admettant qu'il y ait forte exagération dans cette évaluation de l'armée *provençale* et qu'il se soit produit chez elle détachements et dispersions, même considérables, entre Souillac et St-Astier, il n'en ressort pas moins de ce récit, de celui de Jarrige et de celui du P. Dupuy, qu'à St-Astier et à Chantegeline elle devait présenter un effectif important et que celui de leurs adversaires était imposant aussi. Ce fut en un mot une bataille rangée entre des forces notables pour une époque où les énormes armées belligérantes qui luttent de nos jours étaient choses absolument inconnues et auxquelles personne n'aurait osé songer.

De toutes ces relations, contradictoires seulement sur quelques faits secondaires, on peut conclure de quelle gravité fut, pour la cause des Princes, la destruction des renforts qui leur arrivaient du Sud, impatiemment attendus.

Chantegeline possède une petite église romane et formait autrefois une paroisse. Aujourd'hui son nom poétique ne se retrouve plus sur la carte. On l'a transformé, malencontreusement, en celui très prosaïque de Chantepoule. On agirait bien en lui rendant son ancienne appellation beaucoup plus jolie et ayant de plus le mérite d'être historique.

A peu de distance de St-Aquilin nous passons sur un ponceau le Salembre, descendant d'une gorge au nord-ouest, et qui se grossit sous nos yeux des eaux venant du

bourg et d'un village voisin d'assez bonne tournure, placé sur le rebord d'un vallon secondaire que nous cotoyons et où le terrain paraît meilleur que plus haut. Ce petit centre possède une belle fontaine agréable à voir. Nous montons de nouveau; le paysage, sans être gai, nous semble moins triste que tout à l'heure. A l'Est, apparaît un vieux château féodal en très mauvais état. C'est celui de Belet, où naquit le 25 novembre 1593 le bienheureux Alain de Solminihac (1), abbé de Chancelade, qu'il contribua beaucoup à réformer au moral, après en avoir restauré les bâtiments ruinés par les calvinistes. Il fut ensuite évêque de Cahors, sans cesser d'être supérieur des Chanceladais, par exception spéciale. Plus tard, il se démit volontairement de sa dignité abbatiale, dans laquelle un de ses disciples préférés, le vertueux Jean Garat, qu'il avait choisi pour grand-vicaire, lui succéda. Solminihac, mort en odeur de Sainteté, porte le titre de *vénérable*, dans la liste des personnages éminents que l'Eglise catholique considère comme dignes d'être donnés en exemple. Il est depuis longtemps proposé pour la canonisation. On montre encore à Belet sa chambre natale.

Au-dessus et au nord-ouest du château se dresse un dolmen remarquable très bien conservé. D'après les savants, il serait d'une haute antiquité, de même que plusieurs objets trouvés en fouillant au-dessous de lui. Ces débris, soigneusement énumérés par ceux qui les ont rendus à la lumière, ont conduit les érudits à une longue suite de dissertations, au milieu des brouillards desquelles s'égaré la perspicacité des profanes.

Nous touchons enfin le plateau. Cette fois j'applaudis de

(1) C'est l'orthographe véritable du nom du saint prélat. On écrit habituellement aujourd'hui : Solminiac, ou Solminhac.

tout cœur. J'aperçois en effet trois ou quatre beaux villages, des bois bien garnis, de larges champs de céréales, de sainfoin, de fourrages d'un vert foncé, de grandes lignes de vignes en joelle, qui paraissent robustes et bien cultivées, quoique on comprenne pourtant à leur aspect qu'elles souffrent du mal naturalisé par leurs sœurs de l'autre monde. C'est du reste encore peu de chose ici. Pour le coup je suis désarmé ; St-Aquilin fait ma conquête par cette partie de ses dépendances. Mais il me semble que je suis là dans un lieu qui ne m'est pas tout à fait inconnu ; j'ai déjà vu, je ne sais quand, ces beaux fourrés de pins que voici devant moi. Nous tournons à droite et je me trouve en face du château de La Martinie, derrière lequel se déploie toute la terre de Segonzac ! Je ne m'étonne plus du spectacle agricole qui vient de me frapper. L'exemple du châtelain a porté ses fruits naturels ; ses succès ont entraîné ses voisins et les ont conduits à la fortune. Lui en sont-ils fort reconnaissants ? Lui sont-ils attachés ? S'ils le sont, tant mieux ! Je les en félicite sincèrement, car si remplir un devoir a toujours été chose louable, c'est chose des plus rares aujourd'hui.

Si Vitrac n'était pas si loin de l'église paroissiale et de la mairie, j'aimerais fort à l'habiter. Un froncement du sol coupe ce groupe de maisons respirant l'aisance au milieu de jolies cultures, et le scinde en deux parties : le Haut et le Bas. Je me dirige vers ce dernier, sans perdre de vue la tige élancée d'un haut peuplier transporté là du fond du val et qu'orne, à son sommet, un large drapeau, flottant sous une immense couronne formée de branches entrelacées d'arbres verts. Ce *mai* vient d'être planté, par de robustes gars, à la porte de celui chez lequel je me rends, en signe de la joie causée par son élection comme membre du conseil municipal, vote dont je félicite la commune de Saint-Aquilin. M. Linard est absent, et sa femme,

qui me reçoit à merveille, paraît fort confuse de ce que l'on a déjeuné sans m'attendre davantage. Elle s'excuse, mais je la rassure en riant, et prends toute la faute à ma charge, ce qui, du reste, est juste, car je me suis beaucoup attardé dans la plaine de St-Astier et l'on a dû croire, en ne me voyant pas à midi passé, que j'avais renoncé à mon projet. D'ailleurs mon estomac est sans inquiétude. Je connais la bonne volonté, les ressources et l'activité de mes hôtes et sais parfaitement qu'avec eux je ne perdrai rien pour attendre quelques instants. En effet, le maître du logis, qu'on a été prévenir, arrive aussitôt, et pendant que nous causons ensemble, la ménagère ne laisse pas une seconde inutile. Dix minutes à peine se sont écoulées, et voilà que déjà la table est dressée, couverte d'une nappe éblouissante, de tout l'appareil nécessaire et que je suis convié sans plus tarder à m'asseoir auprès d'elle, vis-à-vis un potage fumant, une omelette majestueuse au parfum flatteur et un confit d'oie des plus attrayants couché sur un lit de persil embaumé. Quelle oie ce fut que celle dont je contemple et déguste voluptueusement un quartier succulent et doré ! Comme elle a dû, dans les jours brillants de sa grasse existence, laisser loin derrière elle, dans une obscurité profonde et méprisable, celle que deux pauvres hères, qui vivaient d'amour tendre et d'eau claire, offrirent, dit la Fable, au souverain affamé des Dieux et que l'on fut chercher, réfugiée entre ses jambes, pour la faire rôtir de suite ; d'où je conclus qu'elle devait être parfaitement coriace et aurait défié toute autre mâchoire que celle du maître du tonnerre, aux dents inébranlables ! Je plains Jupiter ! Je sais bien que La Fontaine a voulu gazer sa mésaventure en parlant d'une perdrix privée qui devait être, attendu cette qualité, grassouillette. Mais, outre qu'il la dépeint courant, signe de maigreur déplorable, La Fontaine est un conteur. Je ne le crois pas. **Le volatile** en question

devait être une oie ; c'en était une, j'en suis sûr, vu l'amitié qu'avaient les Grecs pour cet intéressant palmipède, en l'honneur duquel ils avaient inventé naïvement un jeu, renouvelé d'eux pour notre bonheur et où *l'esprit se déploie*, comme chacun sait. Et je suis certain que cette oie n'avait que les os et la peau. Croyez-vous, de plus, qu'elle pût être savamment préparée pour un festin par deux vieux tourtereaux qui ne savaient même pas égaliser, ne fût-ce qu'en les sciant, les pieds de leur table ! Pauvres gens ! Heureusement pour mon compagnon de route et pour moi, l'oie de M. et Mme Linard ne ressemble pas à la leur. Elle est juste au pôle opposé. Quelle peine elle devait avoir à marcher et comme elle flatte agréablement le palais ! A ces deux plats de résistance se joignent des pyramides de fruits, du fromage digne d'être chanté par Virgile, des marrons supérieurs à ceux dont il parle dans ses *Eglôgues* et d'excellent café qu'il ne connaissait nullement, l'infortuné ! Jupiter n'en eut pas chez Philémon et Baucis, et c'est sans doute pour cela qu'un beau jour lui vint l'idée burlesque de changer ces deux braves vieillards en deux saules-pleureurs, plantés droit en sentinelle devant leur porte. S'il avait savouré le nectar oriental que voici, breuvage dont la chicorée a été scrupuleusement bannie, il n'aurait pas agi de la sorte ; je le suppose du moins. A coup sûr, aujourd'hui, s'il vivait encore, certes il ne songerait pas à récompenser de cette manière étrange les deux époux qui trinquent avec moi, lesquels, honnêtes et dignes, mais non caducs, actifs au contraire, capables, doivent vivre encore longtemps pour continuer le bon exemple et ne sont nullement du bois dont on fait les bûches. Le pays perdrait trop à cette métamorphose intempestive. Si dans le temps, le fils de Saturne prit ce parti, c'est sans doute simplement parce qu'il avait affaire à de vrais paresseux, voulant vivre le plus longtemps possible, sous

quelque forme que ce fût, à la seule condition de ne pas travailler.

Ici ce n'est pas le cas ; témoin le bon ordre qui règne dans la maison et tout autour, grâce à M^{me} Linard ; témoin aussi la manière dont l'exploitation est dirigée par son mari. Avec celui-ci, je visite la propriété appartenant à sa femme et dont il accroît les rendements par ses soins et des améliorations incessantes. Il me montre de belles pièces de froment, de sainfoin, de longues joëlles de vignes à l'air assez vigoureux, quoique les morsures du phylloxéra s'y laissent deviner sur plusieurs points ; de beaux arbres. Tout est bien tenu, bien fumé, tout produit, tout prospère ; on voit clairement l'influence salutaire exercée par celui qui fut si longtemps le bras droit de M. de Segonzac. A ce domaine, il vient de joindre une métairie, d'à peu près même étendue, qu'il restaure sans relâche et avec succès. Il fait continuer sur ce sol les plantations de vigne, dans l'espoir que le fléau prendra fin, et parce que les lignes isolées, placées dans les cultures fumées, souffrent moins des attaques du puceron américain. Il agrandit la prairie naturelle, et, détournant par des rigoles le cours des eaux pluviales qui, laissées libres, après avoir traversé les terres travaillées, iraient se précipiter dans la gorge en causant du désastre, il les dirige en écharpe sur son herbage où, s'épanchant avec calme, elles déposent les principes fertilisants dont elles sont chargées. Il espère pouvoir augmenter ainsi considérablement, avant peu, le nombre de ses bêtes à cornes, fort bien choisies et de race limousine, logées par lui dans une grange très convenable, bâtie sous sa surveillance. Je me retire, méditant ce que j'ai vu, certain qu'avant trois ou quatre années, peut-être, l'exploitation de M. Linard-Mazeau pourra être, à bon droit, citée à titre de véritable ferme modèle.

Je traverse les dépendances, riches en promesses, des villages de la Fayardie et de la Senzille : je ne tarde pas à parvenir à l'Hôpital, et revoyant au grand jour ce hameau que j'ai touché la nuit en guidant mon guide, comme je l'ai raconté, je reconnais la maison où nous heurtâmes pour demander le chemin et où nous fûmes salués par les aboiements d'une véritable meute, charmée d'avoir l'occasion de faire du bruit. Nous prenons à gauche, et après quelques centaines de mètres au milieu des taillis qui bordent les deux côtés de la route, nous apercevons une avenue conduisant au château de Chantérac, dont les tours s'élèvent à peu de distance. Il appartient à un représentant de la vieille famille des La Cropte de Chantérac, célèbre par l'amitié que portait l'illustre archevêque de Cambrai à l'un de ses membres, son parent et qui fut son défenseur à Rome, lors de la dispute théologique si connue survenue entre Bossuet et le prélat périgourdin, dont la soumission à la sentence du Souverain-Pontife fut un honneur plus grand que celui de la victoire. Le conducteur de la voiture veut s'entretenir avec le fondé de pouvoirs du châtelain d'une affaire intéressante. Je le laisse se diriger avec notre char vers le manoir et me dérouille les jambes en descendant à pied la rampe jusqu'auprès d'une maison en construction où je m'arrête pour prendre des notes et où mon automédon me rejoint. Les bois continuent sur une des pentes jusque-là ; mais de l'autre côté de la déclivité le sol est en culture et des groupes d'habitations, dont un assez considérable, se montrent tout près.

Bientôt le fourré disparaît, le vallon s'élargit, les blés, les prairies artificielles, les vignes en joëlles descendent des sommets jusqu'au fond de la coupure et, avec quelques prés dans lesquels court un filet d'eau, forment un demi-cercle autour du chef-lieu du territoire municipal, centre qui se développe à mi-côte, sur un plan assez incliné. Tout en

haut, deux constructions neuves, aux toits en ardoises, toutes deux de même style, séparées par un espace vide, se font remarquer. On m'apprend que ce sont les écoles, celle des garçons et celle des filles, entre lesquelles doit être placée la mairie. Je demande pourquoi cette dernière n'est pas encore commencée. « Pourquoi ? me répond, avec l'air tout surpris de cette question, une paysanne qui se trouve sur le bord de la route, c'est parce que le maire, M. le comte de Chantérac, a été suspendu de ses fonctions pour deux mois. » Les habitants n'admettent pas, paraît-il, que lorsque le magistrat qu'ils ont choisi est frappé par mesure administrative, les bâtisses et les voies publiques puissent être continuées. L'église, située quelque peu plus bas, n'offre, au-dehors, que des murs maussades et ébréchés, qui ont dû certainement, à en juger du moins par certains restes de créneaux, être des remparts défendant le temple (1). Son clocher, court et carré, serait heureux d'être réparé. Dans l'intérieur, d'importantes améliorations ont eu lieu ; l'impression produite est satisfaisante. Le vaisseau que décorent de jolis vitraux, est à deux nefs d'une architecture curieuse et dont chacune, comme l'église de Neuvic, possède un chemin de passage, à largeur déterminée par des rails disposés en ligne à droite et à gauche de lui. Le grand autel est au milieu de l'édifice de manière qu'on en fait aisément le tour ; deux autres sont en arrière, un de chaque côté. Au sud du bâtiment est une terrasse, d'où l'on admire le pays bien cultivé. Froments, luzernes

(1) Effectivement, d'après l'histoire et des renseignements, donnés par des hommes dont l'érudition n'est pas contestée, ce pays a beaucoup souffert pendant les guerres, soit civiles, soit religieuses, des siècles précédents. L'église, notamment, a été prise et reprise plusieurs fois, et même en partie démolie à la suite d'une de ces luttes.

et sainfoins réjouissent l'œil. Toutefois, la partie est de la vallée reste toujours un peu plus rude que l'autre, depuis que nous avons dépassé les bois. A l'ouest, au-delà du vallon, le sol participe de la nature de celui de la Double. Le territoire renferme toute espèce de terrains : alluvionnaires, argileux, siliceux, argilo-calcaires, loams, etc. Arrosé par trois ruisseaux : le Roy, le Salembre et la Beaumont de St-Vincent, avec de nombreuses fontaines, Chantérac a de riantes petites dépressions et d'excellents prés. L'assolement est biennal ; luzernes, sainfoins et trèfles sont en dehors de cette rotation. On y recueille du froment, un peu de seigle, du maïs, des pommes de terre, fèves, pois, haricots et du tabac. Le froment donne, suivant les lieux, de dix à dix-huit hectolitres à l'hectare, ce qui met la moyenne à 14 hectolitres environ. En dehors de la consommation locale, il en reste de 700 à 800 sacs à vendre annuellement. Le maïs fournit à l'hectare 20 hectolitres de grain à peu près. Il est en grande partie consommé par le bétail à l'engrais ainsi que les pommes de terre. On récolte approximativement vingt tombereaux de betteraves ou carottes à l'hectare. Sur cette superficie l'on obtient pour 1,800 francs de tabac, quelquefois même jusqu'à 2,500 francs. Les prés naturels fournissent de 80 à 100 quintaux de foin sec à l'hectare. Quant aux prairies artificielles, on fait consommer leur produit en vert par le bétail. La vigne, naguère, faisait la richesse du pays, donnant d'excellent vin, à 45 hectolitres en moyenne à l'hectare ; mais cette ressource est maintenant presque annihilée. Les bois chênes et châtaigniers y occupent un assez grand espace. Il y a beaucoup de noyers et d'arbres à fruit dont les produits s'exportent pour Bordeaux et Paris. On y engraisse des bœufs, quantité de pores et de moutons achetés pour l'étranger, ainsi que les volailles, dindes, oies, canards, poules et pintades. Le travail des terres

s'exécute au moyen d'attelages de bœufs ou vaches de race limousine qui, au bout d'un certain temps, sont revendus soit pour le harnais, soit pour la boucherie. Les instruments employés sont des charrues Dombasle ou Dudreuil, de Mussidan ; des herses Valcour, du même mécanicien ; des machines à battre marchant, soit à bras, soit avec des bœufs, soit à la vapeur. Le métayage règne presque partout, sauf sur une partie des terres du château, soumises au faire-valoir. On se plaint beaucoup ici, comme partout, de la situation précaire de l'agriculture et du manque de bras pour les travaux des champs.

On compte dans le pays cinq moulins et trois boulangeries.

M. C. Rougier, auquel je dois une bonne partie des détails ci-dessus, a fait sur sa propriété de Maury d'importantes plantations de mûriers blancs, qui ont donné pendant plusieurs années des éducations bien réussies. La maladie des vers à soie, puis les conséquences heureuses, comme toujours, du Libre-Échange, ont arrêté cet essor. On a récemment trouvé dans le pays des gites de terre à poterie. Le château, situé sur un plateau très élevé, jouit d'une vue magnifique ; il est très bien entretenu, ceint de fort jolis bosquets. Ses souterrains sont cités. Il avait titre de marquisat. M. Emmanuel Garaud signale des tombeaux du moyen-âge découverts il y a peu d'années au village de la Bauterie (1). Sur la limite de la commune est une énorme pierre que les habitants disent avoir été apportée là par la Sainte-Vierge dans son tablier (2).

Chantérac a 19 kilomètres carrés et 905 habitants. Pas tout-à-fait 48 au kilomètre. Il a été le siège d'un archiprê-

(1) *Monographie de l'arrondissement de Ribérac*, par E. de Lentilhac.

(2) Audierne, le *Périgord illustré*, pages 580 et 581.

tré dont dépendaient seize paroisses, entre autres celles de Tocane et de St-Astier.

La petite plaine s'élargit bientôt. Le ruisseau qui l'arrose, après avoir mis en mouvement un moulinet, court tout à coup à l'est pour aller rejoindre le Salembre. Celui-ci, fier de ce renfort et le pensant suffisant pour arriver avec honneur au bout de sa carrière, se rend en ligne droite vers l'Isle, lui apportant le contingent des eaux de la montagne et faisant, en route, marcher de nouvelles usines de meuniers.

Avant son embouchure, il baigne St-Germain, au nom duquel il attache le sien ; c'est un bourg assez considérable, d'apparence accorte, sis dans un cadre gracieux. Tout à son entrée, en venant du nord ouest, nous apercevons un vieux château du moyen-âge, entouré de douves remplies d'une eau par trop dormante. Il a été l'objet de réparations, mais il lui en faudrait beaucoup d'autres, dirigées par un architecte versé dans l'histoire de son art. L'église paraît assez importante. Dans la chapelle de la Vierge un caveau renferme les tombeaux de la famille des La Beaume, d'où la terre de St-Germain est venue par alliance aux Saint-Astier, qui la possèdent encore. A quelque distance, à l'endroit nommé Château-Merle, existe un tumulus de grande dimension ; il a 130 mètres de circonférence et est environné d'une large tranchée (1). La commune est à peu de chose près d'une superficie égale à celle de Chantérac, mais elle est moins peuplée, n'ayant que 790 habitants, soit un peu moins de 42 au kilomètre carré. Cela provient de ce que la vallée seule du Salembre y est naturellement fertile, le reste de son territoire étant siliceux et boisé. De là résulte

(1) De Lenthilac, *Monographie de l'arrondissement de Ribérac*.

naturellement que la proportion des produits y est plus faible, dans l'ensemble, que chez sa voisine.

Nous arrivons devant un embranchement qui mène à St-Jean-d'Ataux. J'étais parti dans la ferme intention d'aller passer quelques heures dans ce village chez M. E. de Lentilliac, l'honorable et savant secrétaire-général de notre Société. C'était même un des motifs déterminants de mon excursion. Je savais trouver là un faisceau lumineux et une complaisance à toute épreuve. Malheureusement, je n'ai pu, ce matin, partir que tard de St-Astier et l'heure est bien avancée maintenant. Pourtant j'ai grande envie d'exécuter mon projet. La raison me crie d'y renoncer; le désir de voir et d'apprendre me pousse à persévérer. J'hésite. « Que faut-il faire ? » me demande mon cocher. Je tire ma montre; elle me prouve clairement que je dois me résigner. Je suis obligé de rentrer ce soir à Périgueux et je n'ai plus que vingt minutes pour gagner la gare. D'un geste muet j'indique au conducteur la route de la vallée de l'Isle et nous roulons avec vitesse vers elle. A bientôt la revanche! Nous arrivons deux minutes avant le traia qui monte de Bordeaux. Je renvoie la voiture et me jette à la hâte dans un wagon de seconde classe, qui fuit presque aussitôt, pendant que pour me distraire je m'amuse à contempler par la portière le pays qui vient à nous, passe et disparaît. De l'autre côté de la rivière, un groupe de coteaux détachés de la chaîne principale est venu se grouper aux bords de l'Isle. Avec ses croupes brunes de même hauteur, ses contours de même ampleur, ses formes lourdes, massives, taillées pour chacun d'eux sur le même patron, plusieurs de ces contreforts, rangés en ligne, côte à côte, ont une ressemblance singulière avec des hippopotames réunis en famille, accroupis et contemplant le cours de l'eau, attendant que le courant soit devenu suffisamment large et profond pour qu'ils puissent s'y précipiter et s'y

jouer à leur aise. Nous les laissons à leurs réflexions; défilons devant Beauséjour, bien déchu de sa grandeur(1), et me voici revenu en face de St-Astier, ou plutôt de sa station, d'où monte comme un brouillard de chaux impalpable qui voile l'horizon à l'ouest, pendant qu'à notre droite, non loin de Jehva, dont je conserve un charmant souvenir, la jolie villa d'Excideuil, à M^{me} de Roumejoux, sourit au soleil couchant au milieu de ses massifs de fraîche verdure. Le vert et le blanc, deux couleurs chères à l'agriculture; l'une symbolisant l'espérance des revenus futurs et les prairies; l'autre, rappelant l'amendement qui réchauffe les terres froides et permet d'y faire mûre, au lieu du seigle lourd à l'estomac et indigeste, le froment renfermant la farine éclatante qui devient le pain savoureux, le principal aliment de l'homme. J'en inscris encore deux autres dont les droits à la reconnaissance du cultivateur ne sauraient être méconnus : le rouge, livrée des flots pourpres d'un vin généreux; le jaune, parure de la moisson plantureuse invitant le laboureur à venir enfin recueillir dans la joie ce qu'il a semé soigneusement à la sueur de son front, ou bien en bravant les tempêtes, avant-coureurs de l'arrière-saison.

De sorte que si jamais un ordre se fondait pour encou-

(1) Beauséjour appartient à la maison de Talleyrand-Périgord. Quoique beaucoup plus considérable que lui, le château de Neuvic en dépendait. D'après la tradition, le possesseur de ce dernier manoir était obligé d'aller en grande cérémonie faire hommage à son supérieur en lui attachant au pied, genoux en terre, un éperon d'argent et attendant pour se relever l'ordre de son seigneur.

(*Monographie de l'arrondissement de Ribérac*, E. de Lenthéac.)

rager les classes rurales (1), si l'on donnait à leur vaillante cohorte, force de la nation, un drapeau spécial comme à la plus utile des associations, je voudrais l'étendard et le ruban, rouges, verts et blancs ; la bannière portant au centre une croix d'or, et que le cordon des chevaliers maintînt pareil insigne du même métal suspendu sur la noble poitrine du travailleur. J'entourerais cette marque d'honneur de l'exergue du *Labarum*, et j'aurais raison de le faire. C'est la croix, en effet, qui a brisé l'esclavage, protégé, répandu partout la civilisation et adouci les mœurs en donnant naissance à la véritable fraternité. C'est à la croix que le laboureur, comme le matelot, ainsi que lui sans cesse en présence du ciel, doit sa force, sa résignation et son courage persévérant. Il la voit auprès de la couche où il repose, il lui semble l'apercevoir quand il lève les yeux et considère le firmament, soit propice à ses vœux, soit menaçant. Elle lui paraît alors brillante, et, confiant en elle, il s'adresse à lui-même en se découvrant, et traçant sur son front viril l'image honorée de l'arbre du Calvaire, cette parole rassurante qui le conduit au succès : « Par ce signe, tu vaincras ! »

In hoc signo vinces!

(1) Depuis que ces lignes ont été tracées un Ordre du Mérite agricole a été institué. Deux membres de notre Société, M. de Lentilhac, notre secrétaire-général, et M. Deauriac, de St-Astier, en sont aujourd'hui décorés. (Mars 1884).

3. — *De Saint-Germain-du-Salembre à Saint-Jean-d'Alaux.* — *En Double;* — chez M. E. de Lentilhac; — *propriété de notre honorable secrétaire général de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts.* — *Le village et ses environs.* — *Sous la conduite de notre collègue à Saint-Aulré-le-Doube.* — *Le long de la Beaurogne de Saint-Vincent.* — *Par les bois à Douzillac.* — *La plaine.* — *A Valaye.* — *La pêche des perles dans l'Isle.* — *Départ de la gare de Neuvic;* — *seconde visite à M. Rives.* — *Saint-Sauveur-la-Lande.* — *Saint-Martial-d'Artensec, physionomie des environs.* — *Le Pizou.* — *Temps d'arrêt aux Grillauds.* — *Retour à Pomarède.* — *Détails complémentaires sur cette exploitation.* — *Halte à Mussidan.* — *La Saint-Jean de nos jours et la Saint-Jean d'autrefois.* — *L'usine de M. le Beauregard à Neuvic.* — *Chez M. le capitaine Parade à la Serre.* — *Propriété de M. A. Deauriac à la Grange.*

A partir de Saint-Germain-du-Salembre, la route s'élève sur la gauche. Nous rencontrons une jolie fontaine à peu de distance de laquelle le terrain change; et la Double commence décidément. Les bois sont clairs, les récoltes peu belles et les prés mal fourrés. Beaucoup de loups et de renards s'abritent dans les dépressions du sol garnies de ronces et de fougères et, dans cette saison, au milieu des blés d'où ils fondent à l'improviste et saisissent leur proie. Bientôt, sur un versant, vis-à-vis de nous, j'aperçois des cultures qui tranchent avantageusement auprès de celles que nous rencontrons depuis notre entrée en pays *doubleau*. Ce mieux frappant me désigne, d'une manière évidente, le commencement de la propriété de M. E. de Lentilhac, qui, ce matin, a eu l'obligeance de m'envoyer prendre en voiture à la station du Salembre, dite de Neuvic, par dérision. Je longe de larges joëlles, de bons froments; nous cotoyons les bords d'un ancien étang desséché, converti maintenant

en une très belle prairie. Au-dessus, tout à côté, s'étend le cimetière neuf et bien tenu. Ce champ funèbre fait honneur à la commune et à son administrateur. Il semble dire aux passants : « Voilà la sorte de demeure où le mariage disparu envoyait les habitants avant qu'on l'eût supprimé. C'est pour servir d'exemple et de souvenir que l'on m'a transféré là. » Plus loin est une autre pièce d'eau, mais non insalubre, endiguée, suffisamment profonde et qui nourrit de bons poissons.

Nous gagnons le village de St-Jean-d'Ataux. On y trouve une modeste église, à laquelle M. de Lentilhac a fait cadeau d'un lustre original et non dépourvu de grâce, composé de diverses pièces de bois qu'il a tournées lui-même artistement. Tout proche est une vaste école en construction. Elle sera mixte, avec ailes séparées pour les garçons et pour les filles. L'agglomération, du reste, est sans importance, renfermant toutefois une ou deux belles maisons. Elle occupe le sommet d'un pli de terrain assez élevé ; sa position est agréable. Il s'y tient deux foires importantes spéciales, une pour les laines, l'autre pour les oignons, provenant presque tous de Douzillac. Cette dernière mérite, ainsi que les produits qui la distinguent, une mention particulière. Voici les détails que je trouve à ce sujet dans la *Monographie de l'arrondissement de Ribérac*, publiée en 1874 dans nos *Annales* par l'honorable secrétaire-général de notre *Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne* :

« La riche plaine de Douzillac se livre à une culture particulière et très productive ; celle de l'oignon. La variété cultivée, qui paraît être l'oignon de Madère, modifiée par le milieu, est blonde de couleur, orbiforme, à pellicule fine, très délicate de goût, se conservant longtemps sans pousser. Sa culture se fait en jardins ou enclos de 20 à 30 ares

au plus. Les semis se pratiquent avant l'hiver, d'août en septembre; les plants sont mis en place fin février et les bulbes récoltés au plus tard fin juillet. On cultive encore, mais moins en grand, l'oignon poire, ou pyriforme, à chair également fort délicate, mais atteignant moins de grosseur que le précédent, ainsi que l'oignon argenté, gros et parfaitement blanc, qui a la propriété de produire, sous terre, de nombreux cayeux, comme l'oignon pomme de terre.

» Lorsque la tige de l'oignon est desséchée, ce qui s'obtient en lui imprimant sur place un mouvement de torsion, on arrache la bulbe, on la dépouille de sa première peau, on supprime les racines et on la fixe par 24 sur trois tresses de jones, reliées par leurs extrémités. C'est dans cet état qu'on les transporte, le 30 août, au marché de St-Jean-d'Ataux, grand entrepôt, où les revendeurs de tous pays viennent les acheter à pleins charriots. Il n'est pas rare qu'un champ d'oignons, bien réussi, rapporte sur le pied de 4,000 francs à l'hectare. Ce qu'on appelle *la tresse*, le paquet de 24, de grosseur moyenne, se vend, suivant les années, de 0 fr. 60 à 1 fr. 50. Le poids extrême de la *tresse* arrive parfois à 45 kilogrammes. »

Ces importantes réunions commerciales sont dues, en grande partie du moins, et je le crois même tout à fait, à l'active sollicitue de notre collègue, maire de la commune qui a, de plus, obtenu par ses démarches que la paroisse, auparavant annexée à celle de Saint-Vincent, fut érigée en succursale et régulièrement desservie, que le cimetière placé près de l'église fut transporté dans l'endroit où il se trouve maintenant; que le bourg, où l'on n'arrivait que par des fondrières, fut traversé par la ligne la plus intéressante du réseau des chemins agricoles, le n° 72; qu'il fut établi à son école une bibliothèque scolaire, une société protectrice des oiseaux utiles, une caisse des écoles

et une société charitable pour les indigents. Il me semble que M. de Lentilhac a fait beaucoup pour ses administrés. Le territoire municipal est assez étendu, mais encore relativement bien peu peuplé; l'on n'y compte pas, en effet, plus de 24 habitants au kilomètre carré. J'ai été parfaitement reçu par M. et M^{me} de Lentilhac qui m'ont fait, avec notre collègue M. Daniel, leur commensal, aide de notre valeureux secrétaire dans ses travaux agricoles et dans les leçons qu'il dispense autour de lui, les honneurs des environs et m'ont montré leur gracieuse volière remplie de tourterelles de Barbarie, presque aussi peuplée qu'un pigeonnier amplement fourni; leur joli petit jardin productif que l'on va drainer, leurs vignes bien établies, où l'on expérimente le cépage sicilien le *Nocera*, introduit en France par M. Pigeard, de Cours-de-Pile, et auquel plusieurs lignes ont été consacrées dans la plantation. Une belle place a été réservée dans ces cultures aux vignes blanches du Bergeracois et les échantillons des produits de ces espèces, naturalisées sur ces terrains, que mes hôtes m'ont fait déguster pendant l'excellent déjeuner qu'ils ont bien voulu m'offrir, prouvent péremptoirement que l'on a eu raison d'en agir ainsi. La Double est, par nature, elle le démontre sans cesse, très apte à donner des vins de mérite. Un coin de terre est affecté, de plus, à l'arbre cher aux fermiers des départements riverains des bords de la Manche et a reçu de son propriétaire le nom significatif de : *Ma Normandie*. Cette plantation vaut à son auteur de très bon cidre, démonstration nouvelle que tout vient bien en Périgord..... quand on sait s'y prendre. Et M. de Lentilhac le sait à merveille. Ses magnifiques mûriers blancs l'établissent également. En les voyant on en veut aux vers à soie d'être toujours malades. Ce n'est pas le cas pour eux de faire les affaiblis et la petite bouche en face de ces feuilles appétissantes. Allons, enfants de la Chine, réveillez-vous, secouez

votre torpeur, mangez et filez ! Je note encore une belle prairie que fécondent amplement les eaux du village que l'on y conduit, qui s'y divisent et y font croître d'excellente herbe. Ajoutons-y..... mais il y aurait trop de choses à dire (1). Qu'on sache seulement que le sagace et habile propriétaire met en pratique ici, ce qu'il conseille avec tant de charme et d'autorité dans ses ouvrages lus par nous tous et par le public agricole du département entier. Terminons en faisant connaître que son matériel agricole, entièrement créé par ses soins, se compose de : cuves, pressoir Mabile, machine à battre, ventilateur, charrues Dombasle, américaine et Howard, herses trainantes et roulantes, et nombre d'autres engins perfectionnés. L'exploitation est en *faire-valoir* direct par domestiques et tierceurs. Ces derniers sont des propriétaires des villages voisins qui cultivent la plante sarclée. L'exemple est ainsi continuellement

(1) Pour compléter ces renseignements, je crois utile d'y joindre les indications suivantes, dignes d'être relevées et que j'ai recueillies depuis la rédaction de ce qu'on vient de lire : Acheté à la barre du tribunal de Ribérac il y a environ vingt-six ans, abandonné depuis longtemps par ses possesseurs expropriés, ce domaine ne renfermait ni bétail, ni matériel agricole, ni semences. Les terres ne formaient qu'une prairie de chiendent livrée à la vaine pâture. M. de Lentilhac a donc eu tout à mettre en état. Son vignoble comprend aujourd'hui 3 hectares, dont moitié en joelles en lignes simples, espacées à 10 mètres de distance, avec culture intercalaire. Dans les rangs sont des plantations de mûriers, de pruniers d'Agen et de pommiers. Les premiers, au nombre de 500, ont fourni, dans les temps prospères de la sériciculture à Ribérac, 600 fr., prix de la feuille vendue. Les 200 pommiers ont rendu jusqu'à dix barriques de cidre très bon, bien que la plupart soient des arbres à fruits de table. L'autre moitié du vignoble est en lignes espacées à deux mètres, labourables avec un cheval attelé seul. De nombreux semis de pins dans les landes commencent à être exploitables. Il existe aussi de notables plantations d'arbres fruitiers de toute nature.

donné, de même que le conseil, aux habitants du voisinage. On en profite petit à petit, quoique pas très vite. Mais enfin cela marche. Vous verrez que la Double fera honte avant peu à plus d'une contrée réputée de la Dordogne, où l'on dort avec béatitude, comptant que le soleil, la terre et l'eau feront tout, sans que l'on ait besoin de travailler.

Après une courte et fort intéressante excursion autour du chef-lieu de son petit état administratif, M. de Lentilhac a bien voulu me conduire lui-même plus loin. Je suis donc monté dans sa voiture sous sa direction et, ayant remercié M^{me} de Lentilhac de son affable réception, me suis dirigé vers l'ouest, rencontrant d'abord des taillis et des récoltes médiocres, puis des bois fourrés. A quelque distance de St-Jean-d'Ataux, nous avons franchi la Beaurnonne de St-Vincent, pour gravir ensuite une montée très longue au milieu d'un pays assez désert, triste et de maigres bois, auxquels ont succédé de grandes *pignadas* épaisses et de nombreux semis de pin faisant partie de l'immense propriété de Grand-Clos, qui se développe sur un haut plateau courant entre la Drôme et l'Isle. Nous apercevons plusieurs métairies entourées de cultures peu remarquables et dominant un bas-fond dans lequel brille un étang, dont les émanations doivent donner la fièvre autour de lui. Mais les vignes sont belles. La Double en réclame la propagation à cor et à cris. Le sol est pourtant peu profond et presque imperméable. On effectue devant nous de nombreux chargements de bruyère que l'on va vendre à Ribérac 10 francs la charretée et le transport seul en coûte six ! Le bénéfice, par hectare, ne doit pas être énorme. Les bois et les friches sont remplis d'une sorte de graminée très dure, longue et que l'on croirait, à première vue, être du ray-grass. Cette herbe n'est bonne qu'à fabriquer des nasses fort solides pour prendre le poisson, les goujons notamment, et c'est son seul emploi. Les cultivateurs qui veulent former des

prés dans les clairières qu'elle occupe de concert avec la bruyère, la coupent avec sa compagne, les brûlent l'une et l'autre, labourent et sèment par-dessus les graines destinées à peupler la prairie future. Ils n'y mettent pas plus de façon que cela. Pourtant, quelques-uns de ces herbages ainsi facilement obtenus ne sont pas mauvais ; avec un peu plus de soin on pourrait, sans doute, réussir à souhait. La pierre manque dans la contrée, et les maisons, en bois, n'ont pas une apparence brillante. De nombreuses routes se croisent devant nous à chaque instant, et l'aspect du pays devient un peu meilleur. Les plantes en terre ont une apparence plus satisfaisante. Les vignes sont toujours belles.

Nous arrivons à Saint-André-de-Double, bourg insignifiant, dont l'église, au dehors, a l'air de promettre quelque chose et ne tient rien au dedans. Comme à St-Jean-d'Ataux, on y bâtit une école communale mixte pour les garçons et pour les filles, avec quelque différence entre le plan de cet édifice et celui de son rival de l'autre commune. Ce sera la plus remarquable construction du petit centre qui est situé dans un bassin formant un cirque au sein d'un pays élevé. De nombreux châtaigniers vigoureux et riches en promesses sont disposés en lignes et en avenues. Il se tient des foires dans le village. A l'entour on voit des prairies que l'on obtient en brûlant la lande, puis en fumant deux années de suite. Au milieu de la bruyère et des taillis brotent et gambadent juments et poulains. Gare au loup ! Plusieurs des élèves et de leurs mères ne manquent pas de distinction et la Double fournit nombre de chevaux estimés. Encore une aptitude pour cette contrée, qui n'en manque pas, comme on le croirait en la regardant superficiellement. Elle en a même beaucoup, et poussée par son Comice dévoué par ceux de Neuvic et de Mussidan, par les exemples et les leçons des RR. PP. Trappistes et Chartreux, par l'agri-

culteur éminent de St-Jean-d'Ataux, elle ira loin, soyons-en sûr. Elle a même fait de grands pas en avant, présage d'une rénovation heureuse et complète.

Nous revenons sur nos pas, mais au lieu de rentrer à Saint-Jean, lorsque nous sommes parvenus sur le bord de la Beauronne nous allons à droite en contournant, à l'embranchement des deux routes, un magnifique champ de petits pois et de betteraves appartenant à un marchand de moutons, qui s'est créé dans cet endroit une petite propriété qu'il paraît cultiver avec amour. Nous suivons la vallée du ruisseau bordé de jolis taillis, de récoltes très passables, de bons prés, de champs de chanvre, de luzernes et de racines. En vue du chef-lieu de la commune de Beauronne, nous obliquons à gauche, à la porte d'une carderie appartenant à M^{me} veuve Savy et à laquelle touche une scierie hydraulique. Nous laissons de côté l'usine de Bois-Carré, de même que les exploitations de terres refractaires et les fabriques de poterie dont j'ai parlé lors de mon voyage, à Ribérac en revenant du concours départemental de Mussidan en 1879. Nous nous engageons dans un chemin de traverse au milieu de très beaux bois formés d'arbres d'essences variées, en montant un escarpement formidable (1). Un peu plus loin, des cultures diverses nous annoncent

(1) Ces fourrés et ceux situés de l'autre côté de la Beauronne sont malheureusement infestés de loups souvent très dangereux et dont le nombre ne va qu'en augmentant. En 1885, deux ans après le voyage que je relate ici, deux pauvres petites filles ont été subitement attaquées sur la route. L'une a été tuée sur le coup ; l'autre, blessée dangereusement, est morte atteinte de la rage au bout d'un mois ou deux. Sur le même chemin, dans la même année, les loups se sont jetés sur trois autres personnes, M. le curé de Saint-Louis, le facteur rural et un instituteur qui ont pu fort heureusement s'en délivrer après une lutte sérieuse et en être quittes pour quelques vêtements déchirés. En 1885, du reste, ces féroces animaux

l'approche d'un groupe d'habitations ; et, en effet, bientôt après nous entrons à Douzillac. Ce bourg est en forte pente et descend rapidement vers l'Isle du tertiaire où se trouvent son église, quelques jolies maisons, une petite place ombragée. Il possède deux écoles, dont une congréganiste, et à l'air florissant au-dessus de la plaine qu'il domine fièrement avec la tour carrée de son temple paroissial de bonne mine, autour duquel se groupe sa partie haute. Nous ne nous y arrêtons pas et gagnons au plus vite la vallée que nous joignons bientôt et où de belles récoltes en froments, maïs et tabacs splendides longent de toutes parts les chemins ombragés de noyers magnifiques plantés sous le faix de cerneaux que l'on recueille dans de grands sacs pour les livrer au commerce qui les achète, probablement en vue de la fabrication de la liqueur et de la confiserie. Douzillac est célèbre, je l'ai déjà dit, par sa production d'oignons excellents, qui donnent tout à la fois lieu à des ventes animées et à de forts bénéfices, comme je viens de le relater. Nous en voyons beaucoup ; peu sont en plein champ ; la plupart sont fournis par les jardins nombreux qui bordent le pied de la montagne et où ils règnent en maîtres au milieu d'une cour d'autres produits dignes d'eux, avec un cortège assez important d'arbres fruitiers.

Hâtons-nous pour arriver à Valaye l'une des plus gra-

ont exercé des ravages exceptionnels dans le département. Au village de Puylobard, près Mareuil-sur-Belle, un frère et une sœur, âgés de 14 à 17 ans, ont péri victimes des morsures d'un loup hydrophobe. A Javerlhac, dans d'autres endroits, de graves accidents ont également eu lieu. En cinq mois seulement, du 1^{er} janvier au 1^{er} juin, cinquante-quatre loups ont été tués dans la Dordogne, dont trois ayant attaqué l'homme, ce qui était fort rare autrefois en Périgord. Les primes payées à ceux qui les ont abattus se sont élevées à 3,050 francs. Pendant les onze mois précédents, il en avait été tué 85 ! Le département est-il donc livré aux bêtes ?

cieuses dépendances du territoire de Douzillac. En nous pressant nous pourrions peut-être voir les beaux animaux qui valurent à M. Tronche foule de lauriers dans nos concours, et jeter un coup d'œil sur les domaines transformés avec tant de soin par M. de Montardit, gendre de M. Daussel, notre sympathique et dévoué président de la Société d'agriculture, et qui lui ont fait décerner en 1870, au concours départemental d'Echourgnac, le second prix d'honneur cultural par notre association. Chemin faisant, je repasse en ma mémoire les titres qui ont mérité à notre collègue cette haute distinction. Ils sont grands et le zélé rapporteur, fervent praticien, qui les a fait connaître au nom de la Commission de visite, M. le vicomte de Marguerye, les a parfaitement exposés dans son travail. M. de Montardit, vers 1865 entra en possession de cet héritage. Il y trouvait une forte métairie bien conduite par le métayer Lafon, plus une réserve dont les produits ne suffisaient pas à couvrir les frais d'exploitation. Très partisan du métayage, fort expert à tirer parti de ce mode de culture, il n'hésita pas; sacrifia la réserve, y joignit quelques terres de l'exploitation de Lafon et de ce bloc fit un second colonage dont il confia la direction à un vaillant ouvrier, le sieur Veyssière. Ce nouveau colonage se compose de 4 hectares de vignes et 8 de terres ou prés. Le *froment en est banni*. Tout le sol est couvert de fourrages herbacés ou de racines, même entre les rangs de vignes. L'on y compte cinq vaches laitières, leurs veaux, des moutons, deux pores. La laiterie est très bien tenue, le revenu en lait, beurre et fromage est très important. Le petit lait sert à la nourriture des porcelets. Malgré la forte amputation qu'elle a subie, la métairie de Lafon n'a pas décliné. Tout au contraire, elle a progressé. Elle donnait de revenu net au propriétaire 1,650 francs; aujourd'hui il en reçoit en moyenne, tous frais payés, 2,124 fr. Le cheptel

vif y comprend neuf vaches, deux bœufs, quatre veaux moyens, des porcs et des moutons, soit environ l'équivalent de 18 têtes de gros bétail pour 19 hectares de terres ou prés. Les logements des colons, dans les deux domaines, sont exceptionnellement confortables ; la propreté de leur intérieur est complète, ainsi que l'ordre dans les cours et sous les hangars. Un sol infertile provenant d'un emprunt de chemin de fer a pu, par suite de l'abondance des engrais, être transformé en prairie, comme les autres soigneusement irriguée et plantée de belles lignes de peupliers.

Près de la maison de maître est un jardin d'agrément orné de belles pelouses ; on y voit aussi de nombreux arbres fruitiers rationnellement taillés, une importante conduite d'eau répondant à tous les besoins de l'exploitation, et enfin de belles prairies de réserve, bien entretenues et dont le foin est vendu.

C'est là ce que nous révélait, en 1870, le rapport officiel de notre jury. M. de Montardit, nous le savons, n'est jamais inactif ; il va toujours de l'avant ; aussi nous félicitons-nous à la pensée de ce que nous allons pouvoir admirer. Nous arrivons, nous ne rencontrons personne, nous tournons autour de la résidence ; elle est close. Le propriétaire est absent, les ouvriers sont aux champs et l'heure nous défendant de perdre du temps à de longues recherches nous sommes à regret obligés de nous éloigner sans avoir pu, comme nous l'eussions voulu, nous réjouir en voyant les heureuses suites d'une gestion éclairée.

Nous remontons donc la vallée de l'Isle en passant à la porte du vieux château de Mauriac qui s'élève avec un air refragné, comme un boudeur meurtri, au milieu de cette plaine charmante et regrette la perte du vaste et beau vignoble que l'on avait créé sur ses dépendances dans le coteau faisant face à la rivière. C'était une belle perle à sa couronne ; c'était un précieux joyau que cette magnifique

plantation dont le vin commençait à remplir allégrement les tonneaux et pétillait de plaisir en apprenant le renom qui lui arrivait. Mauriac, le batailleur, allait vaincre par le sarment glorieux, dont il se préparait à se faire un sceptre d'or. Cet éclat a duré quelques jours à peine. Le phylloxéra cruellement avide est venu ; les sources nouvelles que la Fortune ouvrait au viticulteur se sont taries devant lui, épuisées par la pompe aspirante qui n'a rien laissé sur son passage que des ceps noirs et desséchés.

Mauriac est un noble édifice dominant le chemin de fer et l'Isle, qui passent à ses pieds ; il s'élève à mi-côte sur la celtine supportant le plateau dont il a pris le nom. Il date du XII^e siècle. Deux grosses tours rondes crénelées couronnant le corps principal, avec meurtrières et machicoulis, occupent les deux extrémités. La tour carrée de la façade a été démolie lors de la Révolution, ainsi que les remparts dont la cour était environnée (1). La terre en dépendant se compose de deux fractions. La première, qui joint le château, comprend 80 hectares d'étendue. Presque d'un seul tenant, elle produit toute espèce de céréales, dont 200 hectolitres de froment, du maïs, des pommes de terre et du vin. On y compte trois métairies. Le tabac y est peu cultivé. Les prairies sont de bonne qualité. Le produit de cette

(1) D'après des notes que je viens de recevoir (1884) de M. Chivaille, notaire à Douzillac, auquel je suis redevable de plusieurs et des principaux détails qu'on vient de lire sur Mauriac, cet antique manoir appartient maintenant à M. Durand, de Paris, je crois, qui l'a dernièrement acheté. Ce propriétaire s'occupe de faire restaurer intérieurement le château, tout en respectant son style extérieur. Il ne néglige pas les améliorations foncières de sa possession, et quoi qu'il ne soit entré en jouissance qu'au mois de janvier, il a fait exécuter déjà des drainages et semer des prairies artificielles ; de plus, il poursuit une seconde et importante plantation de vignes sur le sommet du coteau.

portion peut être évalué de 4,000 à 5,000 fr. La seconde dépendance de Mauriac est à trois kilomètres en pleine Double ; elle a également 80 hectares, dont 70 sont en bois. Une très belle allée de tilleuls au-dessus de la rivière et du rail-way forme une délicieuse promenade. La vue dont on y jouit est magnifique et très étendue.

M. de Lentilhac s'éloigne après avoir fait, pour me ramener chez lui, d'aimables instances auxquelles malheureusement je ne pouvais céder, et me voilà dans la station attendant l'arrivée du train descendant de Périgueux et qui va passer.

Un brave homme est là, tranquillement assis à quelque distance sur une pierre, examinant avec soin un tas de moules d'eau (palourdes) qu'il a ramassées dans la rivière en tirant du sable. Il les ouvre et les scrute attentivement l'une après l'autre, puis au lieu de les jeter comme autrefois aux canards, coquilles et chair, il met de côté les écailles et les classe pour les revendre. Il paraît que maintenant elles se placent, non sans avantage, à Bordeaux et Angoulême où l'on fabrique des boutons avec la nacre qu'elles contiennent. Parfois même on y trouve de véritables perles qui ne sont pas sans valeur. Il y a quelques années, un garde éclusier, le sieur Rey, en découvrit dans un de ces bivalves, une d'assez belle eau, n'ayant pas moins de 7 à 8 millimètres de diamètre. Il s'empressa de la porter à un propriétaire du voisinage, qui voulut bien se charger de la présenter à un joaillier de Paris et en obtint 250 francs. Lorsque le pêcheur vit étalées sur la table les pièces d'or qui représentaient le prix de sa découverte il crut d'abord à une mystification et il fut difficile de lui persuader qu'elles lui appartenaient. Depuis il cherche attentivement dans chaque moule dont il peut s'emparer, mais il n'a pas vu se renouveler une aussi bonne aubaine. Pourtant il a recueilli de cette

manière plusieurs autres perles plus petites qu'il a vendues de 10 à 30 fr. l'une, probablement moins cher qu'elles ne valaient. D'autres personnes en ont également trouvé, notamment à Mauriac où il en existe une très belle (1).

Notre explorateur d'aujourd'hui sera-t-il heureux ? Je le lui souhaite, mais je n'ai pas le temps de m'en assurer, les wagons ne s'amusan pas à stationner dès que le signal du départ est donné. La locomotive m'emporte rapidement vers Mussidan où j'ai mission de voir quelqu'un à qui je dois apporter des nouvelles de sa famille et d'où je repars le lendemain à six heures trois quarts, voyageant avec non moins de vitesse au milieu de campagnes que je revois avec plaisir et où dans des pâturages paissent tranquillement de nombreuses bandes de vaches, limousines pour la plupart, insensibles à la bruine qui devient drue pourtant et augmente si bien qu'arrivé dans la gare de Monpont je suis contraint d'y séjourner une grosse demi-heure pour laisser passer le fort de l'averse. Au bout de ce temps, comme l'abat d'eau persévère, je prends le parti de l'affronter et, protégé par mon parapluie, de monter dans la voiture découverte que M. Rives avait envoyée pour me prendre avant que les ondées se missent à tomber importunément. Ce trait d'intrépidité les fait reculer et j'arrive par un temps gris, mais doux à souhait, à Pomarède, où je suis accueilli comme une vieille et bonne connaissance par les propriétaires ; et leur fils, que je n'avais pas encore eu le plaisir de voir, me reçoit également avec grâce, de même que tous les autres membres de la famille. Nous nous mettons à table où M. Fournier, le régisseur, prend

(1) *Congrès scientifique de France*, quarante et unième session à Périgueux, volume 2, pages 546 et 547, article signé : A. M. (Juillet 1876).

place avec nous, et après le repas, nous montons, M. Rives, M. Fournier et moi, dans un cabriolet qui nous attendait.

Le ciel était redevenu serein, le soleil brillait et, St-Martial-d'Artensec une fois dépassé, nous entrâmes rapidement dans une contrée tout à fait différente de celle que nous venions de quitter. Très belle végétation arborescente; le reste est peu remarquable; il y a bien de mauvais pays *landais* qu'il faudrait améliorer par le chaulage. Ça et là se montrent des semis de pins et des châtaigniers très passables; quant aux récoltes elles sont faibles et maigres. St-Sauveur de La Lande, but de notre excursion, est un hameau peu riche, pourvu de routes, mais dépourvu, chose inouïe! du moindre bureau de tabac et même de toute apparence d'auberge! ce que constate, avec un sentiment d'humiliation profonde, qui nous divertit, un jeune indigène, tout honteux d'avouer ce grand défaut de sa métropole. L'église est en bois, avec un clocher branlant, un intérieur tout délabré, des fonts baptismaux hideux, un confessionnal sordide et un plafond en planches. Outre le grand autel il en est deux autres collés à la muraille. Celui de la Vierge est drappé de linges blancs, semés d'étoiles en clinquant. Le tout forme un ensemble navrant. Ce pauvre sanctuaire, qui n'est même pas régulièrement desservi, est entouré d'un cimetière mal clos et mal tenu, dans lequel vaguent des volailles, et, peut-être, parfois d'autres animaux. Tels sont, à St-Sauveur, le palais du Très-Haut et l'asile de ceux qui dorment à son ombre. En revanche, à quelques centaines de pas, se dresse majestueusement un beau bâtiment, tout en pierre, renfermant à la fois l'école primaire et la mairie. Aux environs du village la culture est meilleure qu'en y parvenant, et il existe, jusqu'à une certaine distance, comme un rayonnement de progrès où l'aspect des champs est moins triste. Si le phylloxéra n'en était à la porte, tout prêt à causer des désastres, il

faudrait sur le territoire de la commune planter beaucoup de vignes qui y viennent très bien.

Au retour nous faisons halte à St-Martial d'Artensec. Ici c'est un triple décor agricole. Entrons dans quelques détails à ce sujet. Sur la droite de la ligne ferrée, dans la haute plaine, le sol arable, reposant généralement sur une couche argilo-siliceuse, est d'une nature froide, réclamant impérieusement un emploi généreux de fumier et l'application de la chaux qui lui manque malheureusement. Néanmoins, d'immenses progrès s'y sont réalisés. Beaucoup de terres, naguère incultes produisent aujourd'hui de belles récoltes de froment, grâce au développement des prairies artificielles, des farouchs (trèfle incarnat), maïs pour fourrages, raves et trop peu de trèfle de Hollande. Il y a quarante ans tout le parcours le long de la route entre Monpont et Mussidan n'offrait guère aux regards que d'immenses champs de seigle. C'est à peine si l'on y voit à présent quelques parcellesensemencées de cette céréale, afin d'en obtenir des liens pour les gerbes de blé. Le nombre de têtes de bétail s'est considérablement accru, et l'amélioration des animaux a suivi le progrès de la culture. Autre tableau : dans la même direction, immédiatement au-dessous de la grande route, le sol s'abaisse vers la rivière de l'Isle. Cette fraction de la commune, qui échappe aux regards des voyageurs placés dans les wagons du chemin de fer, est la plus fertile du territoire, et presque en totalité couverte de belles prairies naturelles produisant d'excellent foin. A gauche du rail-way, la scène est tout à fait autre; on se croirait transporté bien loin dans les parages unis, ou s'étendent sans fin les sols sablonneux et tristes des Landes. Le terrain y est plat, humide, manquant d'écoulement pour les pluies hivernales, aussi dénomme-t-on cette partie déshéritée : Le *Landais*. Tout n'y sommeille pas cependant. Chaque année des défrichements

s'opèrent aux dépens des bruyères, surtout dans le voisinage de la ligne, dont les fossés et les ponceaux servent utilement à la décharge des eaux. On obtient dans ces cultures nouvelles des récoltes très rémunératrices par l'emploi des engrais de commerce. Le guano et la poudre surtout sont de plus en plus recherchés à cet effet par les agriculteurs du pays. Mais quelques novateurs enhardis par les succès de leurs voisins vont peut-être trop loin en détruisant de bons taillis pour les convertir en terres à blé : les plus prudents de ceux-ci profiteront de l'aptitude de leur sol à produire des fourrages au moyen des éléments de fertilité signalés, pour prolonger la richesse factice de leurs parcelles. Ceux qui auront abusé davantage de la situation feront bien de remettre leurs terres épuisées en bois, en y semant pins et chênes, en les assainissant auparavant par l'évacuation des eaux surabondantes. Cette amélioration, d'une surface de plusieurs centaines d'hectares, pourrait, peut-être, s'effectuer facilement au moyen de l'ouverture d'une large et profonde tranchée qui déverserait le superflu des pluies gorgeant le sol, suivant une pente naturelle, soit dans le ruisseau de Pezailat, soit dans celui dit de l'Étang. M. Fournier pense que cette section de la commune, et du reste toute la longe semblable qui va de Mussidan au-delà Monpout, aurait besoin d'un drainage bien compris ; et il fait ressortir qu'il n'y a pas en France un pays plus heureusement disposé pour se prêter avantageusement à cette opération, l'Isle étant tout proche d'un bout de ce ruban à l'autre, et en contrebas de trois ou quatre mètres par rapport à lui. C'est à cause de cette bande orientale, encore plongée quelque peu dans la nuit, que le territoire de St-Martial, où l'on s'étonne de ne pas voir pratiquer l'élevage des chevaux en un pays qui lui conviendrait si bien, ne compte guère plus de 40 habitants au kilomètre carré.

Nous nous arrêtons un instant sur la jolie place du bourg située devant l'église dans laquelle nous entrons. Le vaisseau trop court, et à une seule nef, est insuffisant pour la population. Il renferme, outre le principal, deux autels secondaires, plaqués contre la muraille. Le grand est décoré d'un tableau représentant la sainte Vierge au pied de la croix, ayant vis-à-vis elle, de l'autre côté de celle-ci, saint Martial en personne, revêtu des ornements sacerdotaux. Je ne crois point que, même en admettant chose plus que douteuse, que saint Martial ait été présent à la mort du Christ, il se soit présenté ce jour-là, en ce moment, sur le Calvaire en costume ecclésiastique. Cela d'autant moins qu'il n'y avait pas d'évêques alors et que les premiers n'ont certainement pas été pourvus des mêmes insignes qu'aujourd'hui. Ce petit anachronisme me rappelle ceux qui fourmillent dans les œuvres des peintres espagnols dont j'ai vu quelques-unes bien divertissantes sous ce rapport. Par exemple, entre autres, la sainte Vierge dévotement à genoux sur un prie-Dieu et écoutant humblement l'archange Gabriel, en récitant son rosaire ! une autre fois, le notaire écrivant avec gravité, lunettes sur le nez et plume d'oie en main, le contrat de mariage de Marie et de saint Joseph ; enfin, les disciples d'Emmaus accompagnant N. S. le fusil sur l'épaule, de crainte des voleurs. Et autres choses aussi singulières.

L'humidité régnait dans le pavé du temple placé au-dessous du cimetière formant bourrelet à l'extérieur le long des murs. On a nivelé le terrain en l'abaissant, et transporté plus loin le champ funèbre, où l'on aperçoit quelques tombes assez remarquables, notamment celle du vénérable M. de Lage de Lombrières, le vaillant octogénaire, dont le souvenir semble remplir le chef-lieu et dont les champs voisins attestent l'action puissante et éclairée. J'ai eu le plaisir, en rentrant à Pomarède, d'y trouver la belle-fille de son fils, M^{me} de Lage de Lom-

brières, jeune femme modeste et distinguée, fille de M. et de M^{me} Rives, venant passer la journée avec ses parents auxquels elle avait amené sa gracieuse petite enfant, en congé ce jour là et qui ne paraissait nullement affligée de cette excursion. Nous avons fait une promenade aux environs. M. Rives m'a montré ses champs de froment très beaux, et ses immenses prairies occupant plus de cinquante hectares de superficie et qu'il a l'intention d'accroître encore en diminuant la superficie des terres en culture. Comme je l'ai dit, il vend une forte partie du produit de ses prés à la Compagnie des Omnibus de Bordeaux, et pour emmagasiner ce qu'il destine à cette association, il a fait construire un hangar spécial. Le foin qu'il cède ainsi pour la nourriture des chevaux de l'entreprise bordelaise est d'une nature particulière, très différente du fourrage que consomment ses bêtes à cornes. Celui-ci, qu'il croyait le meilleur, a été refusé par les directeurs des réceptions qui l'ont repoussé, le traitant dédaigneusement de *foin de vache*, et lui en ont préféré de long, rond et plus dur, dont le bétail de Pomarède se montrait moins friand. Ainsi ce qui est bon dans un lieu ne l'est pas ailleurs et réciproquement. Chaque chose trouve son utile emploi dans ce monde. J'avais entamé de cette manière une conversation instructive, mais à peine y avait-il quelques moments qu'elle durait, me valant des enseignements précieux, que M. Delingas apparût, résolu fermement à m'emmener avec lui. Deux minutes plus tard lui et moi cheminions ensemble, et la grand'route avait l'honneur de nous voir circuler sur sa chaussée, contemplant sur notre droite pendant quelques instants Ménesplet, dont, décidément, l'église n'est pas assez longue et dont le clocher est trop massif. Le sol est, jusque-là, semblable par l'aspect et la culture à celui des environs de Monpont. Un peu plus loin, nous remarquons plus de prairies naturelles dans la plaine haute, surtout à

gauche. Ces prés que l'on fauche sont bien garnis d'herbes ; du reste, le mode de travail et d'assolement ne varie guère. Nous dépassons la grande forge de Coly. Fermée ! Il est toujours question de la transformer en manufacture de draps. Quant à la célèbre acièrerie de Saint-Seurin sur l'Isle, tout près d'ici, dans la Gironde, on fait mieux, on la démolit ! Que de ruines et de désastres, mon Dieu ! nous ont donc valu ces fameux traités de commerce qui devaient, disait-on, nous faire jouir de la plus merveilleuse prospérité !

Le ruisseau de Minzac coule au-dessous de la voie, fort élargi par suite d'un barrage qui, formant une retenue, l'oblige à s'épanouir et à s'étendre comme un petit lac dont le déversoir met en mouvement un joli moulin. Nous le saluons de la main et, dédaignant une nuée de maisons qui s'éparpillent le long de la route comme une volée de curieuses, sous le nom de Bancaud, pour la voir pénétrer dans le territoire bordelais, nous traversons l'Isle sur un pont à quatre arches très élevées au-dessus de la rivière afin de la dominer pendant les débordements, considérables en cet endroit, où elle n'est pas encaissée pour ainsi dire. Elle dort, pour le moment, en belle nappe tranquille et unie. Deux ou trois cents mètres au-delà, le bourg important du Pizou nous offre plusieurs habitations confortables, agréablement entourées d'ombrages et de fleurs. L'église, devant laquelle nous passons, est ceinturée par le cimetière. Elle paraît grande. On la dote maintenant d'un clocher dont la tour au-dessus de la toiture du bâtiment est par trop basse, et dont la flèche, grêle à l'excès, est de hauteur insuffisante. Cet appendice me paraît tout à fait piteux en proportion du vaste monument qu'il surmonte et avec lequel il ne s'harmonise d'aucune façon. Le Pizou possède un bureau de poste. Le terrain est un peu *doublean*, mais bien cultivé ; les tabacs, les maïs, les froments sont en bon état, les noix abondent et les châtaigniers prospèrent,

promettant grande quantité de marrons à leurs possesseurs, qui ont bien soin d'eux. La Grande-Duche, le principal ruisseau de la Double, accourt vers nous. Elle se contente d'un simple arceau jeté au-dessus d'elle en guise de pont pour assurer le passage. Elle est peu large, peu profonde, mais ne tarit jamais. Elle se hâte d'aller tout près porter à la rivière le tribut de vingt étangs ou petits cours d'eau, sous la surveillance du château du Désert, pittoresquement placé sur un mamelon, avant-poste des hauteurs, au sommet desquelles, escorté de grands bois, de sols rudes et d'un vignoble qui eut ses jours de gloire, il domine au loin, et la regarde courir en s'évertuant dans la plaine. Nous arrivons enfin aux Grillauds après avoir, autour d'eux, décrit une large et longue ellipse. Je vois que M. Delingeas est infatigable. Sauf l'accueil toujours le même chez lui, parce qu'il ne saurait être meilleur, tout change et se modifie dans la terre qu'il régit pour le plus grand bien du propriétaire et des cultivateurs. Depuis ma dernière visite, datant d'une année bientôt, les prairies ont été considérablement augmentées et une faucheuse fonctionne abattant avec promptitude l'herbe abondante. Les vignes ont reçu de notables accroissements et une fontaine, du sommet où elles reposent, et où la vue est admirable, envoie souterrainement son contingent au-dessous des cuviers, facilitant de la sorte le nettoyage des vaisseaux vinaires. L'eau descend ainsi du milieu des ceps pour aider à faire de bon vin. C'est généreux de sa part (1). Je suis resté tout un long moment à considérer

(1) M. Delingeas effectue les labours au moyen de la charrue Dombasle et d'autres plus légères en fer de la fabrique de Mussidan. Il se sert aussi de la herse Valcourt, plus d'une autre dont il a créé le modèle, à branches cintrées, ayant les dents disposées comme celle de la précédente et faisant un très bon travail dans les terres dressées en billons. Il possède, en ou-

du haut du tertre le beau panorama déployé sous mes regards. Ah ! si tout ce que je vois m'appartenait !

Mais laissons ces rêves ! La voiture que M. Rives a envoyée pour me reprendre est arrivée et le cheval, autour duquel volent des myriades de mouches et de taons avides de se griser de son sang, piaffe avec impatience. Il m'emporte au milieu des dons de la vallée fertile en longeant la base du coteau. Nous prenons la route de Vauclaire et allons passer à la porte du couvent dont les Chartreux améliorent sans cesse les dépendances, mais où la vigne ingrate s'éteint et disparaît, malgré leurs soins, après leur avoir un instant souri, leur offrait des richesses qu'elle leur refuse à présent. Ne la blâmons point pourtant. Si elle récompense si mal ses bienfaiteurs, c'est malgré elle, poussée dans une voie funeste par un malfaiteur qui se cache sous terre, en cela semblable à certains fauteurs de désordre qui vivent aux dépens de ceux qui les écoutent et savent admirablement se soustraire aux maux qu'ils attirent

tre, une houe à cheval, de son invention également, cintrée pour les exigences de la culture locale, et met en œuvre, à sa très grande satisfaction, la faucheuse Wood. Il médite en ce moment de nouvelles acquisitions et modifications utiles en fait de mobilier agricole. Depuis son arrivée comme régisseur, il a introduit le topinambour sur une grande échelle, augmenté de quinze hectares l'étendue des prairies et de six celle de la vigne, sans compter les joëles dont il a couvert la moitié de la plaine et qui sont cultivées en lignes distantes de 15 mètres l'une de l'autre.

Pour la taille des ceps, il a adopté le mode suivant qui tient sans doute à la nature des espèces placées sur le domaine. Il supprime la vergue et la remplace par un simple courson sur vieux bois auquel il laisse trois ou quatre boutons. Ce système lui paraît plus économique et donner des raisins de meilleure qualité.

Préoccupé des moyens d'améliorer les produits des noyers et des châtaigniers de la contrée, il s'est empressé de greffer ses arbres avec des entes prises sur les variétés donnant les noix et les châtaignes des plus belles sortes des environs de Périgueux, et il a établi une petite pépinière de noyers tout préparés afin de répandre ces sujets autour de lui.

sur les malheureuses victimes de leur ambition. Mais le phylloxéra ne se dérobera pas longtemps à la vindicte publique et la justice saura l'atteindre, espérons le, à la grande joie du viticulteur. Et des buveurs donc !

Ici nous quittons la grande commune de Ménéstérols-Montignac qui sur vingt-huit kilomètres carrés renferme 1,230 habitants, près de 44 au kilomètre. Ce chiffre paraîtra faible à celui qui vient l'en parcourir la vaste et magnifique plaine, mais il s'explique par l'étendue de la partie située dans le périmètre de la vraie Double, à l'ouest, et dans laquelle les habitations sont, relativement, rares et disséminées. Dans la vallée même, en général bien cultivée, fertile et attrayante, la nature du terrain est en majorité sablonneuse avec des fragments argileux et quelques autres marneux, mais avec un sous-sol d'habitude imperméable. Les collines sont de grandes masses de sable reposant sur l'aliôs. Les labours se font presque partout à billons, parce que, dit-on, en planches les champs seraient presque entièrement submergés l'hiver. Le froment s'y sème à la quantité de 1 hect. 60 et, semence déduite, produit dans l'ensemble de 20 hect. 50 à 21 hectolitres, le tout à l'hectare, en plaine. Dans le coteau, le rendement est de 14 hectolitres environ ; mais on y cultive peu de cette céréale. Les hauteurs sont, le plus ordinairement, couvertes de vignes ou de bois. L'assolement est biennal : blé d'abord, puis sur le reste du terrain un peu de maïs pour grain, de betteraves et carottes, beaucoup de trèfle incarnat (farouch), passablement de maïs pour foin et quelques ares de trèfle de Hollande. Les raves sont d'un grand secours pour l'alimentation du bétail. Le tabac y a pris pied et y donne des résultats satisfaisants.

Une mention particulière est due à la manière dont les froments sont sarclés, et grâce à laquelle ils sont d'habitude, en général, d'une propreté remarquable. Tous les

ans, au mois de février, ils sont, pour ainsi dire, hersés au moyen d'un râteau à main et à dents plates très aiguës. On enlève avec cet instrument une épaisseur de terre d'environ un centimètre, arrachant ainsi toutes les herbes parasites naissantes et les rejetant dans la partie basse du sillon. Cette façon, qui paraît lente et minutieuse, s'exécute néanmoins avec rapidité par des femmes et des enfants habitués à ce travail. Si plus tard d'autres herbes se montrent, on les fait disparaître avec le sarceloir.

Le bétail est assez nombreux. On compte d'habitude six bœufs ou vaches par domaine semant trois hectolitres de blé. Parmi ces bêtes à cornes il y a dans le pays plus de femelles que de mâles, mais elles travaillent très bien et sérieusement. Les veaux sont vendus à l'âge de trois mois au marché de Mounpout, de 100 à 120 fr. l'un. On fait des élèves pour remplacer les bœufs, ainsi que les vaches arrivées à l'âge où il convient de les mettre à la réforme. Il y a de plus une ou deux truies dans chaque colonage et à trois mois les porcelets sont acquis par des marchands du Bordelais ou de la Saintonge qui viennent régulièrement s'en approvisionner au chef-lieu du canton.

J'ai trouvé déjà l'occasion de signaler incidemment à plusieurs reprises la culture en grand qui se fait dans cette partie du Ribéracois, comme aussi en plusieurs autres contrées du Périgord, de la citrouille en plein champ. Nous sommes ici dans un de ses principaux centres et l'on ne sera pas fâché de trouver quelques détails à ce sujet, puisés à bonne source.

« Cette opération, dit M. Delingeas, est très avantageuse et donne de beaux produits. La citrouille obtenue de cette manière est très recherchée, cuite ou crue, pour la nourriture des pores qui en sont friands. Les vaches ne le sont guère moins. Les frais de culture sont minimes. Pour semer, on place une fourchée de fumier dans le fond de la

raie de trois en trois mètres, puis on recouvre l'engrais de terre, sur laquelle on dépose la graine. Lorsque la tige atteint un mètre de développement, on renverse avec la charrue la terre contre le plant. Les rangs doivent être creusés à deux mètres l'un de l'autre. On sarcle légèrement pendant la croissance. La citrouille est souvent placée dans les plus mauvais terrains et néanmoins donne parfois une récolte égale en valeur à celle d'un champ de pommes de terre ou même de betteraves. »

Un bac nous reçoit ; l'Isle est traversée et, descendu de bateau dans l'avenue, je retourne à Pomarède avec M. Rives en contemplant les faucheuses qui tranchent avec célérité l'herbe épaisse et savoureuse. On en compte deux : il y en aura bientôt une de plus. Nous pronostiquons aussi l'arrivée prochaine d'une moissonneuse pour couper les beaux blés, un peu plus en retard que ceux de l'autre côté de la rivière qui sont entièrement murs à présent, tandis qu'il faut bien encore une semaine à ceux que voici pour être parvenus au même point. C'est une belle et bonne propriété que celle de mon hôte et nous nous entretenons d'elle avec plaisir de nouveau. Je résume ici les détails, recueillis à cette occasion et ceux reçus depuis, la concernant. L'étendue de la terre est d'un seul bloc en plaine, de 213 hectares superficiels. Elle est cultivée par métayers avec une réserve en *faire-valoir*. Lorsque le père de M. Rives s'en rendit acquéreur, on n'y comptait que trois colonages ; il y en a huit maintenant. Chacun d'eux n'avait que six à sept têtes de gros bétail valant de 1,200 à 1,300 fr. la paire. Ce chiffre est aujourd'hui doublé et l'estimation en argent est également par tête d'animal en progression marquée, de sorte qu'il y a sur l'exploitation de 100 à 110 bêtes à cornes, en moyenne, actuellement, appartenant à la race limousine croisée garonnaise. Elles ont les formes arrondies et étoffées de la

première, et la taille de la seconde de ces tribus. Elles se reproduisent sur place depuis longtemps. Les bœufs adultes sont vendus à Montpont et à Mussidan, à des engraisseurs de la Charente, ou à des propriétaires de St-Astier et de Périgueux. Quelques veaux de deux ans obtiennent de 7 à 900 fr. la paire; des veaux de trois mois à trois mois et demi de 100 à 130 fr. l'un. Les vieilles vaches engraisées et remplacées par leurs filles se placent pour la boucherie. L'espèce porcine à soies blanches, qui naît aussi de longue date sur les domaines paraît d'origine craonnaise. Elle est lente à croître, à côte un peu plate, à corps allongé, à colonne vertébrale arquée et à oreilles longues et pendantes; ses produits sont rustiques et sobres; ils trouvent presque toute leur nourriture au dehors, dans les pacages d'herbes ou de racines. A vingt mois ou deux ans ils sont faits, prennent alors facilement la graisse, et pèsent, arrivés à point, jusqu'à 300 kil. la pièce. Chaque métairie possède 2 ou 3 truies mères. Les porcelets se vendent à Montpont à des marchands de Castillon ou de Marmande. Il y a beaucoup de volaille. Les étables fournissent une grande quantité de fumier. Par malheur celui-ci n'est pas aussi soigné qu'il serait désirable que cela fut. C'est un inconvénient auquel le possesseur de Pomarède songe à remédier, ce qu'il aurait déjà fait si son attention n'était sollicitée par mille autres améliorations, si sa santé n'était pas souvent mauvaise et si, de plus, il n'était pas obligé à de fréquents déplacements (1); mais il a l'œil à tout, et ce chapitre aura

(1) En ce moment, en outre, M. Rives par suite du départ de son homme d'affaires, M. Fournier, qui s'est établi dans une propriété à lui, à la suite de son mariage, se trouve dépourvu d'une personne de confiance pouvant l'aider dans ses travaux (1884).

son tour, comme tant d'autres l'ont eu déjà de sa part avec autant de tact et d'intelligence que de réussite. La culture se fait encore à billons ; aussi jusqu'à ce jour la moisson s'est elle exécutée à la faucille et à la faux. Mais les instruments abrégiateurs et perfectionnés ne manquent pas ; il en est toute une legion composée d'engins qui ne chôment nullement. J'ai déjà cité les faucheuses ; il faut y joindre une faneuse, un rateau américain, un charge-foin, qui rend d'importants services, des araires en fer, des herses Walcour et brisées, des rouleaux plômbeurs, des extirpateurs, une machine à battre Pinet, à laquelle se joint depuis deux années en location, une batteuse à vapeur, système Gérard, de Vierzon, avec secoueur et vanneur, opérant le travail à raison de 0 fr. 75 l'hectolitre.

Les métayers sont à mi-profits et pertes. Ils paient la moitié de l'impôt ; le cheptel appartient totalement au propriétaire. Le bail entre les deux parties est oral et pour un an. L'entrée en jouissance et la sortie des colons sont fixés au 8 septembre. Pour la cessation du bail on doit se prévenir 8 mois à l'avance. La réserve soumise à la direction spéciale du maître est considérable. Toutes les cultures à la main y sont faites par des tierceurs, auxquels les domestiques livrent les terres labourées et fumées. Le valet principal a le bois de chauffage ; il est logé avec sa femme et ses enfants, qui travaillent sous sa direction et prélèvent pour cela le tiers du rendement de deux sacs de froment, et de 80 ares de maïs, plus la moitié de celui de la plantation de six hectolitres de pommes de terre. Le bénéfice de la porcherie est partagé par moitié. Ce domestique reçoit en plus 600 fr. de gages, mais il doit pourvoir à sa nourriture et à celle de sa famille.

A Pomarède le froment donne à l'hectare de 18 à 20 hectolitres de grain, le maïs de 35 à 40 hectolitres en épis ; la pomme de terre réussit bien, elle est de qualité supé-

rieure et fournit de 150 à 200 sacs à l'hectare. Les betteraves, carottes fourragères et topinambours y poussent à souhait, et devront être propagés sur une plus grande échelle. Le tabac a donné 1,200 fr. à l'hectare. Malheureusement diverses circonstances ont contrarié cette plante et les métayers l'ont presque abandonnée malgré le propriétaire. La luzerne n'est pas ici sur un sol qui lui convienne. Il en est autrement du trèfle qui, en deux coupes, livre en moyenne par an de 6,000 à 7,000 kil. de foin sec à l'hectare. La rave rend de très grands services. Les farouchs, jarosses, l'orge, le seigle, jouent aussi un rôle fort marquant comme cultures dérobées. L'assolement est biennal.

M. Rives use d'un engrais vert, excellent pour les céréales d'automne. Il fait répandre, fin de juillet, des graines de rave et de lupin semées très drues dans les parcelles chargées de maïs et de pommes de terre. Sous l'influence des pluies d'août et de septembre, ces graines germent rapidement ; leurs tiges s'emparent du sol, étouffent les mauvaises herbes et, vers la fin d'octobre, on les enfouit en semant les blés.

Comme je l'ai dit plus haut, les prairies naturelles occupent à Pomarède 50 hectares de terrain environ. Sur ce chiffre, on le sait, 20 sont affectées aux métairies et, fumés simplement avec les engrais de ferme, n'en produisant pas moins environ 160 charretées de foin, lesquelles en les supputant à 10 quintaux anciens (50 kil.) l'une, seulement, feraient 1,600 quintaux ou 200 par colonage. Les 30 autres hectares appartiennent à la réserve. Ils sont amendés, de trois ans l'un, par un mélange de plâtre et de guano. Leur rendement est de beaucoup supérieur à celui des premiers. M. Rives l'estime au double. En ce cas, il serait de près de 4,000 quintaux, vendus à Bordeaux 3 fr. le quintal, ce qui représenterait un revenu brut de 12,000 fr., ou pour chacun des 30 hectares 400 fr., somme qui devra

être sensiblement augmentée lorsque l'on aura pu songer à les irriguer au moyen d'un ruisseau voisin ou de la rivière. Ajoutons à cela que dans le produit de ces engazonnements, tant des métairies que de la réserve, il n'est tenu compte que du foin sec et non du regain, l'usage étant, paraît-il, de laisser pâturer le bétail le plus possible, ce qui fait, dit M. Fournier, qu'il y a rarement d'animaux malades sur la propriété. Mon hôte m'écrivait dernièrement, répondant à mes questions sur le beau domaine dont il s'occupe avec tant de soin, et qu'il connaît si bien, que, selon lui, la meilleure manière de retirer de sa terre le plus de revenus, tout en économisant les frais de culture, serait de mettre à profit l'aptitude du sol à produire des foins de première qualité, en convertissant en prairies naturelles toutes les parcelles labourables. Il ne doutait pas, disait-il, de voir les récoltes doubler par ce moyen, soit en vendant au commerce ses excellents foins, soit en les faisant consommer par des animaux d'élevage ou d'engraissement. Mon imagination se complait dans cette pensée. Je vois en idée sur l'emplacement de Pomarède un vrai paysage à la normande. Je le complète en couvrant cet immense herbage de pommiers à cidre mis en ligne, et voici une véritable *embouche* de la Neustrie, sur les bords de l'Isle, un espace étendu rival de la vallée d'Auge. Pourquoi pas ? Peut-être réussirait-on ainsi. Cependant j'éprouve quelques inquiétudes, et tout en reconnaissant qu'il est sage d'accroître encore considérablement la quantité des terres consacrées aux fourrages herbacés, je ne puis me défendre de penser que tout mettre en prés naturels dans cette plaine, ce serait peut être aller un peu loin. Le climat n'est pas le même ici que sur les bords de la Manche, la position non plus ; et chaque climat, chaque pays a ses exigences. Là bas, peu loin de la mer, la température est douce, uniforme, réglée du moins suivant les saisons.

En Périgord, rien de pareil : on ne peut compter ni sur l'été, ni sur l'automne, ni sur l'hiver. Sur le printemps encore moins. Il est traître à plaisir, chez nous ce jeune homme. Il aime à y partager son manteau avec son prédécesseur envers lequel il est d'une politesse exagérée. Il lui prête quelques beaux jours et, en revanche, au moment où l'on s'y attend le moins, il lui emprunte du froid, des ondées glaciales ou des gelées perfides et cruelles, arrivant par un beau soleil. Alors, adieu les herbes printanières, adieu les fruits, adieu les revenus dont le Nord est presque toujours assuré dès que le temps officiel des froids y est passé. Ce sont là souvent jeux du second trimestre de l'année, trop ami des arbres pour les laisser régulièrement se charger de fruits qui les épuisent, et faisant en un clin d'œil disparaître leurs trésors pour assurer ainsi la longévité de ses végétaux chéris. Nos cours d'eau, de plus, ont fréquemment des caprices fâcheux, et il leur arrive assez habituellement de déposer sur nos tapis de verdure de larges et épaisses couches de pierres et de sable. Notre soleil est parfois torride et brûle tout ; octobre n'est pas toujours clément. Puis il y a bien d'autres points encore à examiner. D'où je conclurais qu'il est prudent dans notre contrée, puisque le ciel nous a donné plusieurs cordes pour tendre notre arc, d'en conserver non pas une seule, mais le plus possible. Cependant pourquoi s'alarmer à propos des suites de cette mesure si elle venait à être adoptée ici ? De plus même, les inondations et les ensablements ne sont-ils pas fréquemment nuisibles aux terres labourées, elles aussi ?

C'est certain, M. Rives avec son expérience et sa grande habileté pratique, sait parfaitement ce qu'il doit faire. Il est maître, il est guide, ayons donc toute confiance en lui. Souhaitons d'avoir beaucoup d'agriculteurs pareils dans notre cher Périgord, qui l'a justement applaudi lorsqu'à

Mussidan il a brillamment enlevé le prix d'honneur cultural de l'arrondissement de Ribérac au concours départemental en 1879, où son régisseur d'alors fut, avec lui, comme son aide vaillant et expérimenté, justement couronné.

En dehors de Pomarède et à la gauche de la ligne du chemin de fer, dans la même commune de St-Martial-d'Artensec, M. Rives possède le bien de Raymondeau, d'une étendue totale de 150 hectares en un seul tenant. Il y a là deux métairies, et naguère il y existait un magnifique vignoble de 40 hectares, produisant déjà 900 hectolitres, soit 25 à l'hectare, de vin d'excellente qualité. Mais sur les coteaux de ces parages le phylloxéra s'est montré tout à fait impitoyable, et cette belle plantation est entièrement détruite. Il ne reste de vignes dans cette direction, et sur tout le territoire municipal, que celles placées dans la plaine et en joëlles, qui soient encore épargnées par le fléau. Raymondeau renferme beaucoup de taillis, et la litière qu'on y recueille est conduite à la résidence du propriétaire pour le service du bétail de Pomarède.

Pendant que j'écoute et tâche de caser dans mes souvenirs mille observations bien faites pour captiver, le temps, favorisé par le charme qui me domine, s'est enfui rapide et inaperçu. Des appels répétés, partis d'un groupe s'avancant vers nous, m'avertissent enfin de mon indiscretion, et, cessant d'interroger, je hâte le pas pour rejoindre les promeneurs. Bientôt nous nous rencontrons mutuellement et j'aperçois, au milieu des habitants de Pomarède, le vaillant capitaine de Chasseloup-Laubat, terreur naguère des ennemis de la France et aujourd'hui de l'oïdium (1), qui est

(1) M. de Laubat est inventeur contre l'oïdium d'un remède que nombre d'expériences, faites avec soin, semblent démontrer être plus efficace que le soufre et qui lui a valu, lors du récent concours horticole de Périgueux, la médaille d'or de la Société des Agriculteurs de France, en

venu passer vingt-quatre heures avec son ami Paul Rives et que l'on me présente. Nous nous tendons la main en souriant. Ce n'est pas en effet d'aujourd'hui que nous nous connaissons ; il existe entre nous des liens de parenté, plus de vieilles amitiés de famille, de ces attachements indestructibles qui font la joie de l'enfance, qui se retrouvent vivaces dans l'âge mûr et qui semblent s'affermir, se développer encore lorsque les cheveux blanchissent, que les dents s'ébranlent et que la trace des évènements ordinaires s'efface dans l'esprit. Le capitaine ne connaît pas encore ce fatal moment, mais j'ai le pied dans ce suprême hiver qui glace tout ; tout, sauf le cœur. En rentrant nous trouvons une table bien servie, les gais propos circulent et neuf heures sonnent avant que personne ait songé à leur approche. C'est le moment. Je me lève et remonte en voiture. M. Paul et M. de Laubat m'accompagnent, et je m'éloigne au milieu des témoignages d'une bienveillance qui me touche. Qu'ai-je donc fait pour que l'on me reçoive partout de telle façon que, sauvage et méfiant par nature, j'en sois comme englué ? Il m'est impossible de le comprendre ; dans tous les cas, je suis sincèrement reconnaissant à la famille Rives de ses attentions délicates pour moi. J'ai certainement dû l'ennuyer beaucoup ; mais je lui dois deux bien bonnes journées.

même temps qu'à l'exposition d'agriculture de la Société départementale de la Dordogne, tenue à la même époque (5 septembre 1885) et dans la même enceinte, une médaille d'or également, aussi pour des spécimens de grappes guéries par ce moyen. Le procédé de M. de Chasseloup-Laubat est maintenant la propriété de *L'Œophile*, Société viticole de Paris, ayant à Périgueux pour représentant M. Tenant, négociant, secrétaire-général de la Société départementale d'horticulture. On dit aujourd'hui que cette invention est aussi destructive de la cuscute. Dieu le veuille ! Si l'expérience le prouve, M. de Chasseloup ne saurait être trop récompensé.

A la gare de Monpont, un voyageur, qui monte en wagon avec moi, me demande quelques détails sur le pays. Je lui dis le peu que j'en sais. Il voudrait avoir aussi la description du château de Gurçon, dont il a quelquefois entendu parler. Je ne puis que lui répéter ce qui m'a frappé dans ces ruines entrevues en passant, et ajouter que, d'après le *Périgord illustré* de M. l'abbé Audierne, cet édifice, ayant la forme d'un parallélogramme, était flanqué de quatre grosses tours dont chacune renfermait plusieurs pièces de canon. Ses murs crénelés avaient, suivant le même auteur, deux mètres d'épaisseur et les bâtiments à trois étages auraient contenu jusqu'à 400 appartements. Plusieurs escaliers étaient richement sculptés. Enfin, le savant archéologue parle d'une vaste cour au milieu de corps de bâtiments, avec fosses et basses fosses. Le tout était entouré de fossés ; Le château servait de refuge aux habitants pendant les guerres civiles. Henri III et Henri IV y logèrent. Possession d'abord des comtes de Foix, il passa plus tard à la maison de Gontaud. Après cette citation de l'ouvrage de notre inspecteur des monuments historiques, je mentionne l'opinion des géologues faisant connaître que les bases des soubassements des murailles de cette forteresse reposent sur un banc d'argile crétacé dans lequel les coquillages, le formant en partie, sont divisés par stries, depuis les microscopiques jusqu'à ceux d'huitres fossiles parfaitement conservés. Mon compagnon de compartiment me remercie et se propose d'aller bientôt visiter ces restes intéressants. Je voudrais le pouvoir aussi.

Vers onze heures du soir, je suis arrivé à Mussidan au nouvel hôtel situé sur la route de Bordeaux à Lyon, poursuivi, depuis mon départ jusque-là, par l'odeur empyreumatique de nombreux bûchers qui brûlent dans les champs ou les carrefours voisins, tandis que toutes

les collines étincellent de feux et que le long de la ligne, dans chaque village ou hameau, flamboient d'énormes brasiers. C'est une illumination générale formée par de longues pyramides de bois sec et vert, mêlé de fleurs et de guirlandes. On fête ainsi la St-Jean. Le soir à la tombée de la nuit, ou un peu plus tôt, le curé de la paroisse est venu solennellement au chef-lieu municipal, ou religieux, bénir le bûcher, tout couvert de roses, de lys, de lierres, d'herbes fraîches et odorantes par la population du bourg, et l'a ensuite allumé. Presque aussitôt mille autres feux de joie ont brillé de toutes parts et tout autour des danses champêtres se sont organisées au son du flageolet, du violon ou de la *chabrette* rustique, dont les aigres accents retentissent de la hauteur à la plaine et du vallon à la cime du coteau. C'est tout ce qui reste des anciennes réjouissances qu'amenait, jusque vers la fin du Moyen-Age, plus tard même, ce jour partout célébré, et dont quelques-unes avaient un caractère original. Parmi celles-ci l'une des plus curieuses était certainement celle dont la ville de Périgueux était, à cette occasion, le théâtre pendant plusieurs jours et dont les *Antiquités de Vésone* de MM. de Mourcin et de Taillefer nous ont conservé le récit, tiré des statuts de la commune, d'après un document copié par l'abbé de Lespine dans le *Livre-Noir* perdu depuis. Voici cette pièce singulière citée par l'*Echo de la Dordogne* :

« Est à noter que, par les statuts de la ville, MM. le maire et consuls, lors de leur prise de possession, jurent de faire constituer à chaque an, à la vigile de St-Jean-Baptiste, les officiers d'Empereur, Roy, Duc, Marquis et Abbé, lesquels sont établis d'après les quartiers de la ville, à ces fins réglés, savoir : L'Empereur vers les Plantiers, le Roy au pont, le Duc à la Limogeanne et à l'Aiguillerie, le Marquis en Rue-Neuve, l'Abbé à St-Silain, comprenant partie de Taillefer et de l'Aiguillerie. Auxquels officiers, à

chacun, hors que dudit Abbé, on donne sept sols six deniers de gages et pension, une fois payés, et au dit Abbé les bouchers doivent donner chacun deux livres de chair de bœuf. D'abord qu'ils sont mis en possession, chacun doit les honorer par révérence, chapeau ou bonnet en main, depuis ladite vigile jusqu'au dimanche après St Jean, même lorsqu'ils sont assis. A faute de ce, les contrevenants sont par eux et chacun d'eux multés. Leur est du par les femmes mariées de la ville et de la banlieue, comme le partage est fait, savoir : par celle qui est mariée dans l'an précédant ladite vigile, une pelote en quadrature, losangée de drap ou de cuir de diverses couleurs, garnie de fleurs, et la collation à celle à qui appartient le dit devoir, soit au Roy, ou autres. Bien en peuvent-ils composer en argent. La femme qui est mariée deux fois est tenue de payer un pot de terre, avec treize bâtons de divers bois et arbres portant fruit ; lequel pot lesdits officiers, chacun à son détroit, font planter sur une perche le dimanche après ladite fête, et d'assez loin, y est tiré par ceux qui se présenteraient les yeux fermés, avec lesdits bâtons, et à celui qui le rompt est donné pour son souper deux sols, six deniers. Les autres qui ne l'ont rompu, doivent ce qu'ils ont mis au jeu. En outre est dû, par la femme mariée trois fois, une comporte, *sive* manauche de cendres barrantées, *sive* tamisées treize fois, et treize cuillers de treize bois d'arbres portant fruit. Et la femme de quatrième mari doit une maison sur les bords de l'Isle, de treize chevrons, dans laquelle entreront treize hommes habillés de bleu aux dépens de ladite femme. Celle qui aura épousé cinq maris doit une cuve pleine de fiente de gélue blanche. Desquels devoirs les hommes sont exempts.

L'ordre qu'on tient à mettre en possession lesdits officiers, outre la dévotion qui y entrevient, est que les maire et consuls font prêter serment à iceux officiers, tel qu'il appartient ; et la vigile de ladite fête, les maire et consuls en chaperons, s'assemblent en la maison du consulat, avec les principaux habitants et autres, lesquels ayant des rameaux et herbes de St-Jean en main, vont quérir l'un après l'autre lesdits officiers, les conduisent avec les hautbois et tambourins en la place de la Clautre, et iceux font seoir l'un après l'autre à l'entour d'un arbre mai, et est dû à ces

fins de rente par les habitants de Puy... (Ici un mot illisible dans le manuscrit), ayant lesdits officiers la face tournée vers les assistants ; et lors, autour, lesdits maire et consuls font la procession en chantant la chanson faite sur la nativité de M. St-Jean-Baptiste, en langage périgourdin, et tout autour de la place, ceux qui ont dévotion, prient Dieu, font procession et y mènent les petits enfants et filles. Ce fait, lesdits officiers et habitants vont à la maison du consulat où la collation est apprêtée aux dépens de la ville. Est aussi dû par les tenanciers de la maison de Ribeyrol des Plantiers, de rente auxdits officiers, un baril de vin et deux grands pains blancs, qui leur sont présentés sur une table ayant nappe en la rue. Avec ce, lesdits officiers de Saint-Jean, Empereur, Roy, Duc, Marquis et Abbé, chantent la susdite chanson autour d'un feu dressé au devant de ladite maison aux dépens desdits tenanciers, sur le soir...

Le texte du bizarre cantique, entonné d'une si étrange façon, paraissait perdu. Personne n'en avait, croyait-on, gardé copie ; et le souvenir même de cette poésie n'avait pas laissé, chose étonnante, de traces, en conservant au moins quelques-uns de ses fragments, dans la mémoire du peuple qui ne se rappelait qu'à peine son titre. J'étais loin de penser qu'il fût sous ma main ; et sans doute plus d'une fois je l'avais touché en fouillant dans un bahut poudreux, lorsque, par hasard, en un coin de l'antique meuble, l'un de mes frères aperçut plié soigneusement en quatre un papier jauni, sur le revers duquel, par des écoliers probablement, avaient été tracés des mots incohérents. Il l'ouvrit et me l'apporta. C'était le fameux chant qu'un vieux membre de la famille, en son temps revêtu de charge consulaire, avait copié fidèlement pour faire sa partie à l'unisson. Je le reproduis ici fidèlement, en respectant son orthographe et sa ponctuation, pensant qu'au siècle où il le transcrivait le digne officier municipal savait aussi bien la

langue d'Oc que l'on peut la savoir de nos jours et qu'on n'a pas le droit de corriger les anciens manuscrits pour leur donner une physionomie plus ou moins moderne. Ce serait, et pire encore, comme si l'on voulait mettre en français d'aujourd'hui les vers de Clément Marot. J'y joins la traduction qu'en a bien voulu faire sur ma demande notre compatriote, professeur de langues romanes à la faculté de Montpellier, M. Chabaneau, qui se propose de publier, à titre de document curieux, cette pièce dans le recueil spécial qu'il dirige, ainsi que dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Dordogne* :

LA CHANSON DE M. SAINT-JEAN BAPTISTE

Faite à l'honneur du dit saint ; et se chante la vigile d'icelle fête à répres, sur la fontaine de la Clautre, en la ville de Périgueux, par les maire, consuls et autres bourgeois de laditte ville, ou illec assiste un Empereur, un Roy, un Duc, un Marquis et un Abbe.

Seigneur, chanten la veille.. <i>eleison</i>	Seigneurs, chantons la veille. <i>eleison</i>
De la sa'nct Jean-Baptiste.... <i>eleison</i>	De la saint Jean-Baptiste..... <i>eleison</i>
Diren-nous si vous plat..... <i>eleison</i>	Nous vous dirons, s'il vous plait <i>eleison</i>
Comme fût annouciat..... <i>eleison</i>	Comment il fut annonce..... <i>eleison</i>
Et eyce que vous diren..... <i>eleison</i>	Et ce que nous vous dirons... <i>eleison</i>
De la Geste treyren..... <i>eleison</i>	De la Geste nous (le) tirerons. <i>eleison</i>
Zacharias lou bar..... <i>eleison</i>	Zacharie le baron..... <i>eleison</i>
El temple vol intrar..... <i>eleison</i>	Dans le temple veut entrer... <i>eleison</i>
Son autar encensar..... <i>eleison</i>	(Pour) son autel encenser... <i>eleison</i>
Son sacrifici far..... <i>eleison</i>	(Pour) son sacrifice faire... <i>eleison</i>
—	
Entau com lou faguet..... <i>eleison</i>	Ainsi qu'il le fit..... <i>eleison</i>
L'angel ly advenguet..... <i>eleison</i>	L'ange lui advint..... <i>eleison</i>
L'angel lou saludet..... <i>eleison</i>	L'ange le salua..... <i>eleison</i>
Moult gent lou couroutet... <i>eleison</i>	Très gentiment le conforta... <i>eleison</i>

« Dieu te gard, Zacharias..... <i>eleison</i>	« Dieu te garde, Zacharie.... <i>eleison</i>
Del lignage nauras. »..... <i>eleison</i>	Du lignage tu auras. »..... <i>eleison</i>
Quand Zacharias lou vit <i>eleison</i>	Quand Zacharie le vit..... <i>eleison</i>
Trestout sey eypourit..... <i>eleison</i>	Il fut tout effrayé..... <i>eleison</i>
—	—
• Nou te chal aver paour.... <i>eleison</i>	• Il ne te faut pas avoir peur <i>eleison</i>
Ne yre ne timour..... <i>eleison</i>	Ni chagrin, ni crainte..... <i>eleison</i>
Que you sey saint Gabriel.. <i>eleison</i>	Car je suis saint Gabriel..... <i>eleison</i>
Que sey transmays del Cel.. <i>eleison</i>	Qui suis transmis du Ciel.... <i>eleison</i>
Et diray te quelquore..... <i>eleison</i>	Et je te dirai quelque chose.. <i>eleison</i>
Dont tu n'auras grand be.... <i>eleison</i>	Dont tu auras grand bien.... <i>eleison</i>
Elisabet, ta moulier..... <i>eleison</i>	Elisabeth, ton épouse..... <i>eleison</i>
Enfant aura de te..... <i>eleison</i>	Enfant aura de toi..... <i>eleison</i>
—	—
Et l'enfant que n'auras..... <i>eleison</i>	Et l'enfant que tu en auras... <i>eleison</i>
Jean nom tu ly mettras..... <i>eleison</i>	Jean (pour) nom tului mettras <i>eleison</i>
Et Dieu tant l'amoro..... <i>eleison</i>	Et Dieu tant l'aimera..... <i>eleison</i>
Per sas vertus fero..... <i>eleison</i>	Que par lui miracles fera.... <i>eleison</i>
Contrats redressaro..... <i>eleison</i>	Difformes redressera..... <i>eleison</i>
Morts ressussitoro..... <i>eleison</i>	Morts ressussitera..... <i>eleison</i>
Hourbeaux illuminoro <i>eleison</i>	Aveugles illuminera... .. <i>eleison</i>
Et muts parla foro <i>eleison</i>	Et muets parler fera... .. <i>eleison</i>
—	—
Maiour don ly dero..... <i>eleison</i>	Plus grand don (encore) lui donnera..... <i>eleison</i>
Jesus baptisaro. »..... <i>eleison</i>	Jésus il baptisera. »..... <i>eleison</i>
« Si reypond, Zacharias..... <i>eleison</i>	Et répond Zacharie : <i>eleison</i>
Moult n'ay grand marvelbas. <i>eleison</i>	Moult en ai grandes merveil- les..... <i>eleison</i>
Car vieilh sey et chanut..... <i>eleison</i>	Car je suis vieux et chenu... <i>eleison</i>
Eyce veyre ne credi »..... <i>eleison</i>	Cela voir ne crois (je point)». <i>eleison</i>
« Car ou ay meserezut..... <i>eleison</i>	« Par ce que tu ne l'as pas eru. <i>eleison</i>
Nou mey estaras mut. »..... <i>eleison</i>	Neuf mois tu resteras muet.» <i>eleison</i>
—	—
L'enfant engenuit..... <i>eleison</i>	L'enfant fut engendré..... <i>eleison</i>
E lou paire eymusit..... <i>eleison</i>	Et le père devint muet..... <i>eleison</i>
Et quand sortit del temple... <i>eleison</i>	Et quand il sortit du temple. <i>eleison</i>
Nou pot paraule rendre..... <i>eleison</i>	Il ne put dire une parole..... <i>eleison</i>
Cougnegueren lou barou..... <i>eleison</i>	Les barons connurent..... <i>eleison</i>
Quavio agut adversiu..... <i>eleison</i>	Qu'il avait eu une vision..... <i>eleison</i>
Et que lour a monstreat..... <i>eleison</i>	Et il leur a montré..... <i>eleison</i>
Que ne po plus parler..... <i>eleison</i>	Qu'il ne pouvait plus parler... <i>eleison</i>

Avenguts sonts ly dire.....	<i>eleison</i>	On est venu lui dire.....	<i>eleison</i>
Que l'enfant voullio naistre.	<i>eleison</i>	Que l'enfant voulait naitre...	<i>eleison</i>
Et l'enfant si fust nat.....	<i>eleison</i>	Et l'enfant fut né.....	<i>eleison</i>
Si comme sabes et sachas....	<i>eleison</i>	Comme vous savez et sachez.	<i>eleison</i>
Et disen per la terre.....	<i>eleison</i>	Et l'on dit par la terre.....	<i>eleison</i>
Maïour hom nou neytre.....	<i>eleison</i>	(Que) plus grand homme ne naitra	<i>eleison</i>
Demanden lou parens.....	<i>eleison</i>	Les parents demandent	<i>eleison</i>
Diu qual noum ly mettren ?..	<i>eleison</i>	Quel nom lui mettrons-nous?	<i>eleison</i>
—			
Jean ou Hieremias ?.....	<i>eleison</i>	Jean ou Jérémie ?.....	<i>eleison</i>
Daniel ou Helias ?.....	<i>eleison</i>	Daniel ou Helie ?.....	<i>eleison</i>
Elisabet si repond.....	<i>eleison</i>	Elisabeth répond.....	<i>eleison</i>
Jean ly mettren nom.....	<i>eleison</i>	Jean lui mettrons (pour) nom.	<i>eleison</i>
Damenden lou el payre.....	<i>eleison</i>	Demandons-le au pere.....	<i>eleison</i>
Que de ce vous declare.....	<i>eleison</i>	Afin que sur cela il nous eclaire.....	<i>eleison</i>
Adonc lou payre parlet.....	<i>eleison</i>	Alors le père parla.....	<i>eleison</i>
Et Diu del Cel louuet.....	<i>eleison</i>	Et Dieu du Ciel loua.....	<i>eleison</i>
—			
Et pey prophetiset.....	<i>eleison</i>	Puis il prophétisa.....	<i>eleison</i>
<i>Benedictus</i> chantet.....	<i>eleison</i>	Le <i>Bénédictus</i> chanta.....	<i>eleison</i>
Preguen tous lou barou.....	<i>eleison</i>	Prions tous le baron (1).....	<i>eleison</i>
Quenvers Diu fasan rason....	<i>eleison</i>	Qu'envers Dieu nous fassions raison (2).....	<i>eleison</i>
Et pregen tous lo festo.....	<i>eleison</i>	Et prions tous la fête.....	<i>eleison</i>
Que nous gardé de tempesto..	<i>eleison</i>	Qu'elle nous garde de tempête	<i>eleison</i>
Et nous gardé lou blads.....	<i>eleison</i>	Et nous garde les blés.....	<i>eleison</i>
Las vignas et lous praz.....	<i>eleison</i>	Les vignes et les prés.....	<i>eleison</i>
Et pax del Cel en terre.....	<i>eleison</i>	Et paix du Ciel en terre.....	<i>eleison</i>
Que jamais nayants guerre...	<i>eleison</i>	Que jamais n'ayons guerre...	<i>eleison</i>

Nous sommes loin de ces coutumes évanouies et de ces cérémonies dont le sens nous échappe aujourd'hui, mais

(1) A savoir : saint Jean-Baptiste.

(2) Littéralement : Que nous fassions à Dieu satisfactions. C'est-à-dire qu'il nous pardonne nos péchés.

qui certainement en avaient un précis et auquel les populations n'ont pu, durant des siècles, tenir sans causes, au point de faire prêter serment à leurs nouvelles municipalités lors de leur installation, de les respecter et de s'y conformer. Maintenant l'on se borne à des feux de joie suivis de quelques réjouissances particulières, restes des antiques usages que le christianisme a moralisées, en les adoptant et les mettant sous l'invocation de l'un de ses saints principaux, dont la fête coïncide précisément avec l'époque où le paganisme se livrait à de bruyantes démonstrations d'allégresse en l'honneur de l'arrivée de la grande époque fructifère de l'année, moment heureux et critique tout à la fois pour le laboureur, comme, dans son dernier couplet, nous le rappelle le chant naïf qu'on vient de lire.

Pauvre St-Jean! elle me fut bien chère! Je l'aime encore, mais que de cruels souvenirs elle ravive en moi! J'ai vu sécher la racine dont j'étais issu, tomber flétri par la mort le fruit brillant sur lequel comptait mon âge mûr, et me voici vieux et triste, tronc inutile et foudroyé! Ces bombes dont le bruit éclate encore de temps en temps, ces fusées rapides qui sillonnent toujours la nuit sombre accroissent ma douleur et, me faisant, hélas! penser aux jours où j'étais heureux, amènent des sanglots sur mes lèvres. Afin de chasser ces idées noires, de les écarter du moins par le travail, je demande au maître du logis, avec plus de lumière, du papier, une plume et de l'encre. Il en paraît fort surpris. Écrire à présent au lieu de dormir, lorsque le courrier ne partira que vers neuf heures du matin, lui semble une énormité. Prendre des notes sur ma course d'hier n'est, selon lui, pas moins étrange. Ma mémoire, dit-il, me servira tout aussi bien après le lever du soleil qu'à minuit. La mémoire! Ah, comptez sur elle! J'en ai possédé naguère une surprenante et qui pourtant m'a trahi plus d'une fois de la manière la plus inattendue. J'en ai

encore quelque peu, mais je ne m'y fie guère. Et qui peut s'appuyer sur cette fantasque faculté ? — Le colonel X..., un des plus braves soldats d'avant 93, qui avait servi jeune, mérité tous ses grades par des actions d'éclat, les avait justifiés dans chaque rencontre, qui plus tard s'était distingué par mille actes de courage pour sa cause sur plus de vingt champs de bataille, aimé, considéré, passait pour un des hommes les plus étonnants de l'armée par la prodigieuse étendue de sa mémoire. C'était un mémorandum vivant. Il avait beaucoup appris et n'avait rien oublié, de sorte qu'il possédait sur le bout du doigt l'histoire la plus minutieuse, depuis 1770, des siens, de sa famille, de ses voisins et de tous ceux qu'il avait fréquentés. Il récitait sans se tromper le contenu de chaque billet ou ordre reçu par lui depuis quarante ans ; les moindres circonstances du temps écoulé lui étaient présentes. C'était une véritable bibliothèque ambulante à l'aide de laquelle on pouvait, à coup sûr, rectifier les erreurs de bien de gros ouvrages renommés et n'en fourmillant pas moins souvent d'erreurs parfois considérables. Peu après la Restauration, le vaillant guerrier pensa qu'il était temps pour lui de déposer le glaive de Mars, style de l'époque, et d'allumer le flambeau de l'hymenée. Déjà ses cheveux grisonnaient, mais sa démarche était leste encore, son regard fier, l'estomac excellent, le cœur chaud et l'esprit toujours net et animé. C'était l'instant propice ; il serait trop tard avant peu. Donc il se mit de suite en campagne, n'ayant pas coutume de s'attarder en route. Il eut bientôt trouvé ce qu'il cherchait ; faire une conquête n'était pas chose difficile pour lui ; celle qu'il désirait épouser était digne d'être ambitionnée ; l'affaire fut arrêtée, et bientôt tout le régiment sut qu'avant peu il posséderait une *colonelle* enviable. On se promit de l'accueillir avec tous les honneurs dus à sa position et à son mérite, et le corps d'officiers pressa son chef de hâter le moment de la

fête. Charmé de son succès, fier de l'approbation générale et naturelle que rencontrait son projet, l'heureux *futur* monte à son cabinet, se place à son bureau, prépare sa meilleure plume et avec un irrésistible entrain, une passion émouvante, écrit en traits rapides, peignant bien sa flamme, à celle qu'il aimait, termine son épître par les serments les plus sincères, l'expression la plus vive d'un dévouement impérissable et par une évocation entraînant au plus prochain avènement du bonheur auquel il aspire. Rien ne manque plus à cette missive modèle que la signature. Le paraphe précédant la première lettre de celle-ci se détache à souhait, mais, ô surprise! le colonel ne va pas plus loin. Il cherche en vain à terminer; impossible! Il se gratte le front, il frappe la terre du pied, rien n'y fait. Le colonel avait..... oublié son nom!

Il avait bien sous la main plusieurs paquets à son adresse, dans son portefeuille probablement des cartes de visite. Rien de plus facile par conséquent que de triompher d'une hallucination momentanée. Il n'y pensa pas. En pareille occasion, comme dans les préoccupations c'est ordinairement l'usage, les remèdes les plus naturels, les plus simples, les plus faciles échappent entièrement à l'esprit. Notre officier supérieur suffoquant, furieux, humilié, se lève, va droit à la fenêtre, l'ouvre et se met à regarder dans la rue pour prendre l'air. Un soldat de son corps passait. Il l'appelle, lui dit de monter. Le militaire obéit et la conversation suivante s'engage : — « Comment te nommes-tu? — Jean C..., pour vous servir, mon colonel. — Tu es nouvellement incorporé? — Oui, mon colonel. — Depuis quand? — Depuis huit jours, mon colonel. — Très bien. Commences-tu à te faire au métier? — Oui, mon colonel. — A merveille. Je vois que tu es dans de bonnes dispositions. Et, dis-mois, connais-tu déjà quelques-uns de tes officiers? — Oui, mon colonel. Dans

ma compagnie d'abord, le sous-lieutenant Z..., le lieutenant A..., le capitaine G... — Parfait, et les officiers supérieurs ? Par exemple, ton commandant ? — C'est M. le chef de bataillon B... — Et le lieutenant-colonel ? — M. L... — Et moi, comment est-ce que je m'appelle ? — M. le colonel J. X. — Allons ! nous ferons quelque chose de toi. Voilà pour boire à ma santé. Ne te grise pas. — Merci, mon colonel. — Attends un peu ! » Et M. X... se remet à son bureau, signe sa missive en lettres flamboyantes et l'envoie de suite à la poste par le conscrit, qui, ravi, l'y porte au plus vite. L'instance eut le succès désiré, le mariage se fit peu à près ; il fut des plus heureux. J'ai connu le vieux vétérán, mort à l'âge d'un patriarche et ayant conservé jusqu'à la fin de ses jours sa bonne humeur, son esprit lucide, une inaltérable santé, vénéré de tous. Il se plaisait à raconter cette histoire, qui m'a bien souvent diverti.

J'ai donc mis mon journal au net sans désespérer, écrit deux lettres, et n'ai dormi que fort peu, chose qui ne me coûte guère. Dès la pointe du jour j'ai jeté mes épîtres à la boîte et j'ai fait ensuite un petit tour sur la nouvelle place, à laquelle on n'a pas manqué de donner, comme je le prévoyais, le nom de : *Place de la République*, au lieu de celui de : *Place A. de Labrousse*, qu'elle devrait régulièrement porter. Il lui manque encore un bras pour être parfaitement régulière. On devrait l'en munir en achetant et réunissant à elle un petit jardin voisin. De là je me suis rendu sur le port, où il n'y avait que peu de bateaux, et, en gagnant ensuite la gare, j'ai pénétré dans les chantiers de ce que l'on appelle le Groupe-Scolaire. Les bâtiments sont à peu près terminés ; ils n'offrent rien de bien notable, rien d'un peu saillant. Ce n'était à coup sûr pas la peine de tant battre la caisse au sujet de cette création qui, sous le rapport monumental, est réellement peu de chose. Un

quart d'heure après je passais au dessous du plateau de Puy-de-Pont, près duquel on vient, dit-on, de découvrir des gisements de terre à poterie, et non loin de la manufacture de draps et d'autres tissus de laines de M. Alban Lanauve, souvent remarquée et primée dans plusieurs expositions (1). A dix heures j'étais à St-Astier, où la voiture du capitaine Parade m'attendait à la gare. Etendu dans le char sur des coussins comme un nabab, je me suis rendu chez le digne guerrier, où j'ai déjeuné comme un prince. Ah! qu'il y avait de bonnes choses et de bons vins, lesquels m'ont délié la langue! Entre amis on ne se gêne point et le capitaine a pu s'apercevoir que je le traitais en ami. J'avais mis complètement de côté ma réserve habituelle, et l'indulgente sœur de mon Amphytrion, que j'ai eu le plaisir de voir à table près de lui, doit maintenant, si parfois elle songe à ce repas, déclarer, tout au moins *in petto*, que je suis le plus intarrissable bavard du

(1) Cette usine est située au lieu dit : Le moulin de Neuvie. Elle appartient maintenant à M. G. de Labrousse de Beauregard, qui s'en est rendu dernièrement acquéreur. Mue par une des plus belles chutes de la rivière, développant une force de 200 chevaux, elle comprend : un lavage de laines, une filature, une tannerie et une scierie mécanique, marchant au moyen de trois turbines et d'une roue. La quantité de peaux de moutons nécessaire pour l'alimenter est de 4,000 par jour. Le nombre d'ouvriers employés dans les travaux de peausserie sera de 200. La scierie mécanique de son côté fournira, par vingt-quatre heures, le chargement d'un wagon de planches. Les filateurs carderont pour les cultivateurs du pays et feront des laines à tricoter et des feutres pour les papeteries. Toutes les machines sont neuves et du dernier modèle. L'outillage est complet. Placée près du chemin de fer, au plus à un kilomètre de lui, sur une rivière navigable avec canal traversant ses dépendances et un quai de débarquement, l'usine peut lutter contre toute concurrence par sa position et sera dans son genre, une fois terminée, une des plus importantes de la contrée. (Mai 1884.)

monde. Ce n'est pas ma faute ! Pourquoi le capitaine a-t-il de si bon vin de Bourgogne et de Monbazillac ? et pourquoi m'en a-t-il dispensé si généreusement ?

Le dessert ayant disparu, nous avons fait une petite promenade à travers la propriété du vétéran actif qui rendrait des points à plus d'un jeune homme. Nous avons vu, le long du canal de navigation, ses belles pièces de froment, ses magnifiques fourrages et ses jolis tabacs, venus sur des terrains qu'il a égalisés en les nivelant à la pelle-ravale, les grandes plantations d'arbres, peupliers et autres, réussies à souhait, grâce à ses soins. Tout en causant nous sommes arrivés au nouveau castel qu'habitent maintenant M. de Valbrune père et sa fille. Le docteur était absent, mais M^{me} Le Brun nous a reçus avec un affable empressement, et le capitaine m'ayant remis entre ses mains, elle a bien voulu me faire l'honneur de me conduire elle-même chez M. Deauriac, au milieu des prairies et des intéressantes cultures que son père et elle ont créées. Chemin faisant, elle m'expliquait ses vues relativement à ce domaine et m'a fait part de son désir de ramener de chez son beau-père, qu'elle devait aller visiter prochainement, une jolie vache charolaise. Il est fort permis, quand du reste on a fait et projeté tant de choses utiles, de se passer la fantaisie d'une génisse blanche, dont la robe de neige ressort agréablement dans la verdure. Je souhaite à la candidate préférée de M^{me} Le Brun de reconnaître le choix flatteur dont elle aura été l'objet, en donnant à sa maîtresse autant de lait délicat que pourrait le faire une gâtinaise d'élite, ou même une normande aux larges mamelles.

M. et M^{me} Deauriac nous ont comblés de prévenances. Le premier, sur ma demande, m'a fait visiter une partie de sa propriété de la Grange, qu'il possède depuis 1860, et dont il est entré en jouissance au commencement de

1861. Elle était alors cultivée par domestiques et tierceurs et fort négligée, presque en friche, par suite de diverses circonstances. Nous avons ensemble parcouru la réserve et quelques champs du colonage, contourné les pièces d'eau disposées agréablement au-devant de la maison, dont elles ornent les abords, agencées de manière à recueillir les amenées de diverses rigoles et, par un mécanisme simple et rationnel, à rafraîchir, en les arrosant, les belles prairies que l'on fauche jusqu'à trois fois et dont le foin est, en partie, vendu à des propriétaires voisins. La machine venait d'abattre l'herbe de ces prés, conduite par M. Deauriac lui-même, qui avait voulu, de cette manière, donner des leçons de coupe de fourrage à ses ouvriers et colons. Les nivellements et assainissements dont les environs de l'habitation ont été l'objet pour rectifier et utiliser les réservoirs, ont, en outre, eu pour effet, de rendre la cour et ses abords viables, d'en chasser les maladies et de permettre, au moyen des terres de déblais, d'établir de beaux massifs. Nous avons été de là voir la remarquable aspergerie travaillée, nettoyée à la houe à cheval et dont une partie est complantée de sujets tirés directement des célèbres cultures d'Argenteuil. Parmi les froments superbes, plusieurs pièces, pourtant venues en terrains maigres naturellement, se distinguaient par leur vigueur de celles appartenant à des propriétaires de parcelles s'enchevêtrant au milieu d'elles. Nous avons mesuré des tiges de blé bleu de plus d'un mètre cinquante de hauteur, ayant des épis en proportion de cette taille. Une pièce de sainfoin à deux coupes, en sol purement siliceux, était bien faite, par sa réussite, pour dérouter ceux qui sont persuadés que cette plante, pour croître, exige impérieusement le calcaire. Elle devait, sans doute, son développement remarquable aux engrais et amendements reçus. Les trèfles, les luzernes, les betteraves étaient irréprochables. Les

vignes, *en plein et en allées*, promettaient beaucoup. Les dernières grimpent sur des arbres fruitiers qu'on leur abandonne comme supports. Pendant quelques années on recueille, sur ces soutiens compatissants, des abricots, des cerises, des poires, des pêches ; puis le rideau de la protégée enveloppe, arboricide, la tête de son tuteur qu'il étouffe, ingrat et cruel héritier empressé d'accroître le bien que lui vaut le généreux appui sacrifié par lui, sans remords, à son ambition. Plusieurs de ces victimes pourtant résistent et, malgré cette étroite meurtrière, continuent à donner des produits au milieu des grappes de raisin qui, sur ce dôme élevé de verdure, rient du phylloxéra et semblent braver l'œdium, fléau des infortunés cépages bas. Les pommiers seuls sont, parmi les hôtes des vergers, à l'abri de la dure épreuve subie par leurs confrères. M. Deauriac les soigne spécialement et en a même une certaine quantité qui lui vaut de bon cidre. La part importante du revenu de cette partie de son exploitation est, du reste, le fourrage, et c'est ainsi que maintenant on y nourrit dans de très bonnes conditions un nombreux bétail. Tout prospère dans cette réserve, qui reçut en 1872, lors du concours régional, le prix d'honneur pour les petites exploitations et qui est loin d'avoir faibli depuis.

La métairie, qu'exploite un colon d'élite, est digne du faire-valoir qui la touche et avec lequel, aidé par les conseils de son propriétaire, stimulé par son exemple, le vaillant travailleur mis à sa tête, cherche à lutter de succès par des efforts courageux et des améliorations bien comprises (1).

(1) Depuis 1882, la rareté de la main d'œuvre et le renchérissement des salaires des ouvriers ont décidé M. Deauriac à convertir aussi la réserve en colonage partiaire, pour lequel il a eu le bonheur de rencontrer un bon métayer dont les véritables aptitudes comme cultivateur lui étaient connues déjà.

Avant que M. Deauriac eût pris la direction de La Grange, il n'existait sur cette possession aucun chemin d'exploitation. Chacun se faisait partout un passage à son gré. Notre collègue, devenu libre de ses actes, a fait tirer à l'équerre, de l'axe de sa résidence, en tous sens, des allées d'exploitation, de manière à ce que chaque pièce de terre soit facilement desservie. Les avenues ont huit mètres de largeur, sur lesquels trois forment la chaussée, le reste étant cultivé de chaque côté, comme plate-bande sur laquelle on place des choux fourragers, des pois, des fèves, des pommes de terre, et sème parfois des céréales. De dix en dix mètres sont en bordure les arbres fruitiers dont il vient d'être question. Les 26 hectares ainsi divisés se partagent à peu près comme suit : Prairies naturelles 5 hectares, prairies artificielles 4 hectares, vignes en joëlles 6 hectares, terres arables 11 hectares soumis à un assolement régulier biennal. A cause de l'humidité du sol, les fourrages poussent très vite, mais durent peu, ce qui a conduit, pour chaque parcelle, à une rotation régulière : céréales, plantes sarclées, tabac, fourrage etc. Toutes les vignes ont été refaites, et en 1876, la moitié s'en trouvant en rapport donnait 40 barriques de vin, soit déjà plus de 30 hectolitres à l'hectare, et l'on pouvait espérer davantage avant peu sur pareil espace. Malheureusement depuis, les infortunes de la viticulture se sont un peu fait sentir à La Grange et y ont bien diminué les rendements du vignoble.

Le terrain, de nature variable, est composé d'alluvions mélangées d'argile, de silice et de calcaire. Les pièces basses et humides ont été régulièrement nivelées et drainées. Les eaux en provenant sont réunies dans des collecteurs qui les dirigent vers les prairies inférieures qu'elles arrosent; tandis que les prés situés plus haut sont irrigués au moyen des eaux pluviales qui lavent les cours et le

devant des étables, d'où, conduites par un aqueduc souterrain traversant le potager, elles vont se déverser dans la prairie du nord, où des empellements les arrêtent et les divisent en leur imprimant le parcours voulu. Les prés sont partagés à peu près en deux portions égales par l'allée conduisant à la route et à la rivière. Les terres sont séparées des herbages permanents par la voie charretière bordée d'une magnifique charmille. Il existe le long des routes, du côté des champs, de belles plantations de noyers, et dans les prairies des lignes de peupliers réussissant à merveille, et dont l'élagage sert à chauffer les chaudières. Les prés sont tous les ans terrautés par tiers avec des curures de fossés, mélangées de composts et de fumier. Celui-ci, dont la quantité est considérable, provient uniquement des étables. Il est transporté d'elles directement, autant que faire se peut, à destination.

Les racines sont produites en grande quantité; beaucoup de betteraves, surtout des variétés Globe-Jaune, Ovoïde des Barres, Disette blanche et Mamouth. On a suffisamment de carottes fouragères, blanches des Vosges et à collet vert; enfin des topinambours pour l'arrière-saison. Toutes ces racines atteignent une grosseur considérable. Les raves réussissent généralement bien et, jusqu'en mars, permettent d'économiser les autres produits fourragers en magasin.

A l'entrée en jouissance du propriétaire, on ne comptait sur le bien que quatre bœufs, et l'estimation du cheptel vif ne dépassait pas 2,400 fr. Maintenant sa valeur s'élève à 11,920 fr., et il se compose comme suit : 10 bœufs, 2 vaches de travail, une vache gâtinaise, une génisse, 2 juments poulinières employées à des travaux légers, ou à des charrois, un cheval pour le service du maître, 15 brebis de race indigène qui, avec un bélier southdown pur, donnent des agneaux excellents, 20 moutons et 5 porcs à l'engrais. C'est au moins l'équivalent d'une tête de

gros bétail par hectare de terres arables ou prés. On ne porte pas le lait des vaches au marché, mais après avoir vendu les veaux à l'âge de trois mois, on donne aux mères d'autres nourrissons; chacune en a deux par an, en moyenne. On engraisse de six à huit bœufs, et on les livre aux acheteurs quatre fois dans l'année. Plusieurs des chevaux présentés par M. Deauriac ont été primés dans les concours. Une pouliche a été acquise au prix de 1,400 fr. par l'Etat, qui a payé un poulain sorti des mêmes écuries 1,000 fr. Ces élèves sont vendus entre 12 et 15 mois.

Les instruments abrégiateurs ou perfectionnés sont nombreux. La nouvelle aspergerie de M. Deauriac étant plantée à 1 mètre d'une tige à l'autre et à 2 mètres entre les lignes, ce qui donne la possibilité, dont on profite, de la cultiver avec le scarificateur et la houe à cheval, et de semer au printemps des pommes de terre hâtives sur l'espace séparant chaque rangée, notre collègue a fait exécuter pour labourer à plat cet intervalle une petite charrue en fer très légère, pouvant, par l'addition d'un double versoir, se transformer en buttoir, et être traînée par un seul animal, bœuf, vache, cheval ou même baudet. Elle atteint parfaitement le but proposé. De plus, elle rend de grands services pour la culture des tabacs, betteraves et haricots. La charrue Dombasle a été très heureusement modifiée par l'intelligent agriculteur et répond entièrement à ses vues: il en est de même de la houe à cheval, à laquelle il a fait subir divers changements aussi, vu la nature du terrain. Il y a deux bons scarificateurs, l'un puissant, l'autre plus léger, employés avec grand avantage. Le rouleau plombé, en pierre dure, est d'un usage suivi pour le tassement du sol. La moisson des céréales s'effectue partie à la faucille, partie à la faux armée, suivant la force des tiges. Le dépiquage s'opère à façon par une machine à vapeur louée dans ce but.

En dehors des dépendances immédiates de La Grange, se rattachent à cette exploitation des bois sur une étendue de cinq hectares et une prairie d'égale superficie située sur la rive droite de l'Isle, irriguée, et dont le foin est vendu, mais dont le regain appartient aux métayers.

Outre la prime d'honneur régionale dont il a été parlé plus haut, M. Deauriac a reçu foule de prix dans plusieurs des concours de notre Société départementale d'agriculture et a été l'un des lauréats agricoles les plus distingués de l'Exposition Universelle de Paris en 1878, pour ses produits. Maintenant que ses terres sont en bon état, il songe à son habitation, restée jusqu'à présent inachevée. Je n'ai pas à former en sa faveur le souhait que Socrate craignait de ne pas voir réalisé pour sa petite maison : qu'elle soit toujours pleine de vrais amis. Je me dis plutôt qu'il sera bientôt difficile de s'éloigner de La Grange, où l'on resterait si volontiers déjà, attendu ses agréments et la bonne mine d'hôte. Comment en effet se résoudre à s'en éloigner, y trouvant désormais un gîte que l'on ne pourra plus refuser par crainte d'être indiscret ! Pour moi, j'ai fait, sur un bloc de pierre de Chancelade, amené dans la cour pour contribuer à l'érection de l'aile future, le vœu de ne pas y revenir, quand il y aura beaucoup de chambres. Je n'en partirais plus ! Il est vrai que le capitaine Parade, le docteur de Valbrune et autres m'attireraient bien vivement aussi. Je ne saurais auquel entendre, tant on est aimable à St Astier. Ces réflexions, je les faisais en allant avec M. Deauriac en voiture à la gare pour rentrer chez moi. Nous rencontrâmes M. de Valbrune père qui voulait m'emmener (1). Nous passâmes ensuite sous la

(1) Cette rencontre fortuite et fugitive devait être notre dernière entrevue. J'étais loin de le supposer alors. Pendant que s'imprimait tardivement, comme toujours, à cause du peu d'espace dont je peux disposer

salle d'asile, charmante retraite, et sous l'hôpital, où il n'y avait pas de malades, les médecins du pays ayant l'habitude de les guérir au plus vite. Il y aurait cependant plaisir à loger dans cette maison de santé, si bien située, si bien aérée, tout à fait plaisante. Décidément St-Astier est un pays enchanteur, et la vallée de l'Isle aussi. Ne viens-je pas de le prouver, tout en exposant mal ce que j'ai si vivement ressenti de satisfaction en la parcourant, ainsi que ses abords ? De Périgueux, où j'écris ceci plein de reconnaissance et tout fier de mon pays, à Soubie; de St-Jean-d'Ataux à Villamblard, il y a bien des imperfections encore, mais déjà que de lumière ! et il en est ainsi dans toute notre vieille province. Le rayonnement s'y propage éclatant, et sans cesse les taches y diminuent et s'effacent. C'est..... en bien, l'inverse de ce qui se passe sur le soleil !

Juillet 1880-Juin 1881.

chaque mois dans les *Annales*, le récit de cette excursion, l'excellent et docte vieillard succombait à la suite d'une courte maladie. Chargé d'ans et de mérites, il disparaissait regretté de tous, sans avoir reçu la distinction honorifique qui pourtant lui était bien due de la part de l'Etat. C'est fâcheux pour celui-ci.